



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 101
Le vendredi 23 septembre 2022

Présidence de l'honorable Anthony Rota

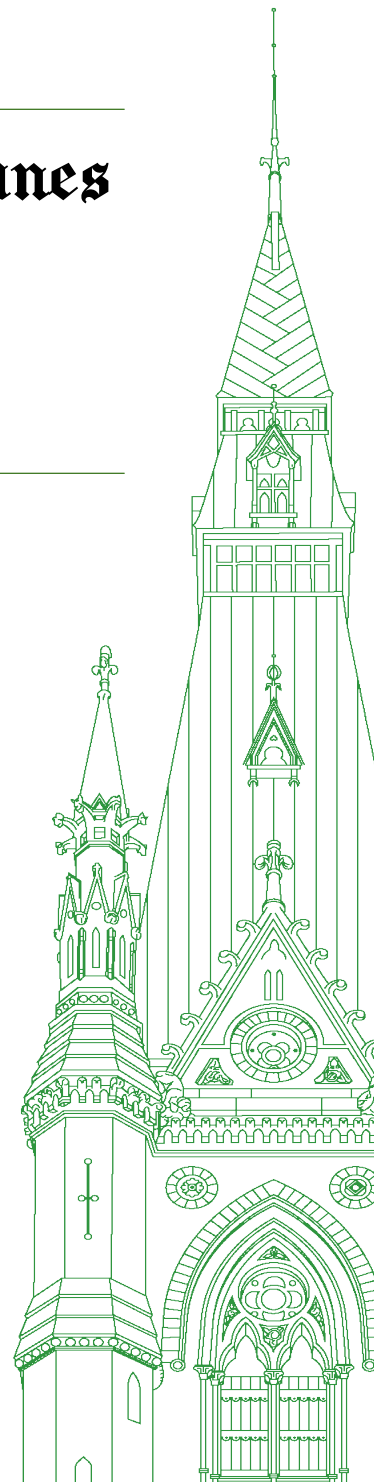


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 23 septembre 2022

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1000)

[Traduction]

LOI N^O 2 SUR L'ALLÈGEMENT DU COÛT DE LA VIE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 22 septembre, de la motion portant que le projet de loi C-31, Loi concernant des mesures d'allègement du coût de la vie relatives aux soins dentaires et au logement locatif, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Red Deer—Lacombe.

Cet été, j'ai parlé avec des milliers de gens de Kelowna—Lake Country au téléphone et en personne, en faisant du porte-à-porte et en participant à des activités communautaires. J'ai rencontré des propriétaires de petites entreprises, des agriculteurs et des représentants d'organismes sans but lucratif. Les difficultés que vivent les particuliers et les petits entrepreneurs sont bien réelles et multiples.

Ils m'ont parlé du coût de la vie impossible à gérer, notamment des prix du logement, de l'essence et de l'épicerie, de l'inflation en général, des pénuries de main-d'œuvre, des restrictions de voyage comme l'application ArriveCAN, des exigences fédérales en matière de vaccination, des dettes sous lesquelles croulent les petites entreprises, des problèmes de chaîne d'approvisionnement et des retards dans tous les ministères fédéraux, que l'on pense à l'immigration et à la citoyenneté, à l'Agence du revenu du Canada, aux prestations ou aux passeports.

Il est évident que la mesure législative dont nous sommes saisis, le projet de loi C-31, ne prévoit rien pour régler ne serait-ce qu'un de ces problèmes et qu'elle ne prévoit rien pour contrer l'inflation qui a atteint son plus haut niveau en 40 ans. Le fait que les libéraux présentent ce projet de loi rédigé à la hâte qui ne fera qu'attiser l'inflation — et dont les avantages se volatiliseront en raison des prix qui ne cessent de monter pour l'épicerie et l'essence — montre à quel point le gouvernement est déconnecté des familles de travailleurs, des petits entrepreneurs et des aînés.

Je me souviens des temps difficiles il y a 40 ans à la fin du précédent gouvernement Trudeau, quand j'étais encore enfant. L'histoire se répète. Je me rappelle d'avoir mangé beaucoup de saucisses, de

pain blanc et de Spam. Nous nous en sommes sortis grâce à mes grands-parents, paternels et maternels, qui avaient de grands potagers. Les familles souffrent aujourd'hui.

J'ai envoyé un sondage par la poste aux habitants de Kelowna—Lake Country pour obtenir leurs commentaires au sujet du coût de l'épicerie et du prix de l'essence. J'ai reçu des milliers de réponses. Le coût des aliments peut varier d'une région à l'autre et la plupart des gens ont déclaré que leurs factures d'épicerie ont augmenté de plus de 20 %. Pour faire le plein de leur véhicule, il doivent déboursé plus de 50 \$ de plus par plein d'essence que l'an dernier.

Beaucoup de personnes ont donné des exemples précis de leur situation personnelle. Je ne partagerai qu'un petit nombre d'entre eux. John, qui a besoin de sa camionnette pour le travail et qui dit qu'elle a une faible consommation d'essence, paiera 513 \$ de plus par mois pour son essence que l'an dernier. Jeff, de Lake Country, m'a écrit qu'il est sur le point de devoir choisir entre l'essence et la nourriture et affirme que ce n'est « pas une situation enviable ».

Lea, de Kelowna, dit qu'elle est obligée de fréquenter les banques alimentaires pour la première fois de sa vie. Ken a écrit que sa famille aide actuellement un homme qui vit dans sa voiture parce qu'il n'a pas les moyens de payer un loyer. Cette personne travaille comme chauffeur-livreur, mais le prix de l'essence pourrait maintenant l'empêcher complètement de travailler.

Paulette m'a écrit et m'a dit: « Je suis une infirmière récemment retraitée. J'ai un budget assez serré. J'ai réussi à maintenir les fonds dans mon compte bancaire au même niveau. Depuis mars de cette année, j'ai remarqué une baisse progressive de mon solde bancaire de l'ordre de 400 \$ par mois. Il ne faut pas longtemps, quand on a un revenu fixe, pour être alarmé de voir une baisse constante. »

Comment une retraitée comme Paulette est-elle censée faire face à une perte de 400 \$ par mois? Comment y arrivera une jeune famille ou un jeune travailleur? Ils ne le pourront pas si nous maintenons l'approche dépensière et coûteuse néo-démocrate—libérale du gouvernement. Nous devons arrêter d'imprimer de l'argent, arrêter de dépenser et arrêter d'augmenter les impôts, qui sont toutes des mesures qui créent de l'inflation.

Une mesure comme le projet de loi C-31 n'inversera pas les coûts toujours plus élevés de nos produits de première nécessité. Bien que le gouvernement affirme que ce projet de loi s'attaquera aux problèmes réels des Canadiens qui ont besoin d'aide, la valeur de ces mesures de soutien sur le budget des gens sera rapidement réduite à néant. Elle s'évaporerait rapidement si le gouvernement ne fait rien pour contrôler ses propres dépenses.

Ordres émanant du gouvernement

Les conservateurs ont justement parlé de mesures qui permettraient au gouvernement de réduire les coûts, ce qui contribuerait directement à réduire l'inflation qui gruge les chèques de paie et le budget des Canadiens. Le gouvernement pourrait annuler la Banque de l'infrastructure du Canada, qui dispose de 35 milliards de dollars, mais qui n'a encore construit aucun chemin, aucun pont ni aucune voie ferrée. Il pourrait éliminer complètement l'application ArriveCAN dès aujourd'hui. Le gouvernement pourrait économiser dès maintenant 25 millions de dollars en éliminant ce que j'appelle l'application « N'arriveCAN ».

Le gouvernement pourrait utiliser la règle du un-pour-un: pour chaque dollar dépensé, il doit trouver le moyen d'économiser un dollar. Le gouvernement pourrait annuler toutes les augmentations de taxes qu'il a prévues, y compris l'augmentation de la taxe sur les chèques de paie prévue le 1^{er} janvier et l'augmentation des taxes sur l'épicerie, l'essence et le chauffage prévue le 1^{er} avril. Il pourrait aussi annuler l'augmentation de la taxe d'accise, une taxe avec indexation, qui est également prévue le 1^{er} avril.

Laisser ces augmentations en place sera catastrophique pour les finances des Canadiens et des petites entreprises. Changeons de cap dès aujourd'hui. Le projet de loi néo-démocrate—libéral ne ferait qu'accroître les coûts au Canada; c'est tellement évident.

● (1005)

Les économistes aussi sont d'accord sur ce point. Robert Kavcic, économiste principal à la Banque de Montréal, aurait récemment dit ceci au sujet de la proposition du gouvernement: « Nous savons tous qu'envoyer de l'argent comme mesure de soutien contre l'inflation est intrinsèquement... inflationniste. »

Andrey Pavlov, de l'École de commerce Beedie de l'Université Simon Fraser, a déclaré: « Si le taux d'inflation est élevé et que la tendance se maintient, cette aide ne profitera pas vraiment à qui que ce soit, y compris les destinataires de l'aide en question. Ce ne sera tout simplement pas suffisant. »

Derek Holt, vice-président et chef des Études économiques sur les marchés des capitaux de la Banque Scotia, ne pourrait être plus clair: « Quiconque est d'avis que les propositions du gouvernement vont permettre d'atténuer les pressions inflationnistes doit avoir étudié des manuels d'économie différents. »

N'oublions pas que nous sommes saisis de cette mesure législative uniquement parce que les membres de la coûteuse coalition néo-démocrate—libérale ont réalisé pendant l'été qu'il fallait agir rapidement. Ils tentent une fois de plus de transformer le processus législatif parlementaire en un service de restauration rapide qui livre rapidement la marchandise.

Ce projet de loi présente tous les signes d'une mesure qui n'a pas été mûrement réfléchie. Si les députés ministériels prenaient au moins le temps de jeter un coup d'œil à la plupart des annonces de logements à louer en Colombie-Britannique, ils sauraient qu'un chèque de 500 \$ représente à peine plus qu'une seule semaine de loyer.

Selon le site Web de location de logements rentals.ca, en août 2022, la Colombie-Britannique avait le taux locatif moyen le plus élevé, à 2 578 \$ par mois. Même si le projet de loi est adopté, six locataires sur 10 ne seront pas admissibles aux mesures d'aide qu'il prévoit. Dans Kelowna—Lake Country, le bilan du gouvernement en matière de logement est clair. Selon la SCHL, le prix d'un logement ordinaire d'une chambre à coucher s'élevait à environ

900 \$ par mois en 2015, quand le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir. Toutefois, en 2022, les prix des loyers ont augmenté de 61 % par rapport à 2015, avec une moyenne de 1 475 \$ par mois.

Au lieu de présenter un projet de loi qui élargirait le marché du logement ou qui offrirait aux habitants de ma circonscription une voie abordable pour accéder à la propriété, le gouvernement choisit d'augmenter encore plus les coûts.

Aux yeux du gouvernement, l'autre moitié de ce projet de loi est un programme de soins dentaires, mais il a tort de le voir ainsi. Un vrai programme de soins dentaires comprend normalement un processus de demandes et, parfois, une certaine coordination avec les nombreuses mesures provinciales qui sont déjà incluses dans des programmes de soins dentaires pour les personnes à faible revenu. Si c'était le cas, on pourrait parler d'un programme. Ce que le gouvernement offre correspond plutôt à une attestation.

Nous avons vu quels ont été les résultats d'un précédent processus d'attestation sans vérification ni croisement de données. Le gouvernement ne dit pas comment l'Agence du revenu du Canada administrera ce programme ni si elle devra ajouter du personnel pour en assurer la prestation. Le gouvernement se limite à dire que tous les participants devront conserver leurs reçus de soins dentaires.

Y aura-t-il récupération de cette prestation si le gouvernement ou l'Agence du revenu du Canada estime que les gens ne sont pas admissibles? D'innombrables personnes ont communiqué avec mon bureau de circonscription parce qu'on leur a dit qu'ils devaient rembourser la PCU. Le gouvernement n'a tout simplement pas tiré de leçon.

Encore une fois, la coalition libérale—néo-démocrate sait clairement comment elle souhaite que le gouvernement procède. Elle entend laisser l'inflation augmenter sans intervenir, aller chercher plus d'argent dans les poches des Canadiens, le faire circuler dans la bureaucratie gouvernementale pour ensuite faire des chèques qui ne redonneront aux contribuables qu'une fraction de ce qu'ils ont payé. On pourrait comparer la situation financière d'une famille à un bateau en train de couler. Au lieu d'aider les gens à bord à colmater les fuites, les libéraux leur lancent une tasse minuscule en guise d'écope.

Il faut accorder la priorité aux gens.

● (1010)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est fort regrettable que les conservateurs et les blockistes ne reconnaissent pas que cette mesure législative permettra aux enfants de moins de 12 ans de recevoir des soins dentaires indispensables. De nombreux enfants n'ont pas accès à des soins dentaires faute de moyens. Or, bon nombre de ces enfants se retrouvent à l'hôpital à grands frais pour l'État parce qu'ils n'ont pas reçu les soins dentaires requis. Maintenant, le gouvernement reconnaît l'importance de prendre les mesures qui s'imposent pour servir les jeunes enfants au Canada.

Des centaines de milliers d'enfants dans toutes les régions du pays seront admissibles à ce programme, mais les conservateurs estiment que le gouvernement fédéral n'a pas de rôle à jouer dans ce dossier.

Pourquoi la députée ne défend-elle pas les intérêts des enfants qu'elle représente et qui ne sont pas couverts par une assurance dentaire?

Mme Tracy Gray: Monsieur le Président, voici ce qui serait peut-être une meilleure question: pourquoi les gens n'ont-ils pas les moyens de faire certaines dépenses? C'est parce que leur chèque de paie est en train de s'évaporer. C'est parce que l'inflation est à son niveau le plus haut en 40 ans, ce qui signifie que les gens n'ont même pas les moyens de faire l'épicerie, d'acheter des médicaments et de mettre de l'essence dans leur véhicule. Ils manquent d'argent chaque mois à cause des politiques du gouvernement. J'ai donné plusieurs exemples dans mon discours d'aujourd'hui. Les gens sont dans une situation difficile à cause des politiques du gouvernement.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, quand on écoute mes amis conservateurs parler de la crise du logement, on a l'impression qu'ils sont toujours en train de s'opposer à n'importe quelle mesure proposée par le gouvernement libéral. Or, ils apportent peu de solutions pour répondre à la crise.

La semaine dernière, lors d'un colloque à Laval, j'ai rencontré un économiste de la SCHL. Il disait que si on n'agit pas pour changer les choses, c'est 500 000 logements qui seront construits au cours des prochains 10 ans, simplement au Québec, alors que les besoins pour faire face à la crise d'accessibilité et d'abordabilité sont de 1 100 000 logements. C'est ce qu'on doit construire au cours des prochains 10 ans au Québec si on veut faire face à la crise qu'on vit en ce moment.

Quelles sont les solutions du Parti conservateur pour remédier à cette crise?

[Traduction]

Mme Tracy Gray: Monsieur le Président, nous avons fait plusieurs suggestions. L'une d'entre elles serait d'utiliser certains des nombreux édifices fédéraux qui sont vides pour bâtir des logements. Il n'y a pas assez d'habitations. Quand on regarde le nombre de maisons en fonction de la population, le Canada a l'un des taux les plus bas du monde. Il faut absolument construire plus d'habitations.

L'autre aspect du problème concerne l'augmentation des coûts. Dans un contexte où la chaîne d'approvisionnement pose problème et où l'inflation sévit comme en ce moment, il est beaucoup plus difficile pour les constructeurs de bâtir des logements abordables. Si nous n'arrivons pas à juguler la crise de l'inflation, il sera d'autant plus difficile de construire des maisons de façon abordable.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, Ted est un aîné de ma circonscription qui n'a plus de dents. Il ne peut pas obtenir d'assurance dentaire. Lorsque j'ai parlé de lui à la Chambre, un collègue du parti de la députée a suggéré que Ted retourne travailler. Il a 77 ans. Il ne devrait pas avoir à retourner au travail pour avoir accès à des soins dentaires et il ne devrait pas être obligé de se nourrir exclusivement de soupe.

La députée parle de taxe sur le chèque de paie. La cotisation au Régime de pensions du Canada n'est pas une taxe. C'est un salaire différé. C'est essentiel. Certaines personnes âgées n'ont pas d'économies. Elles ont besoin d'aide pour obtenir des soins dentaires. Elles doivent pouvoir toucher un meilleur revenu à la retraite.

Des premiers ministres provinciaux du pays, y compris d'allégeance conservatrice, ont conclu un accord avec le gouvernement

Ordres émanant du gouvernement

afin d'augmenter les cotisations au Régime de pensions du Canada, ce qui touche à la fois les contributions des travailleurs et celles de leurs employeurs, afin que les aînés aient suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins.

La députée ne convient-elle pas que les investissements dans le Régime de pensions du Canada constituent un salaire différé censé être touché à la retraite? Il ne s'agit pas d'une taxe sur le chèque de paie.

Mme Tracy Gray: Monsieur le Président, je vais d'abord répondre aux commentaires du député au sujet de la personne âgée dans sa circonscription. J'entends aussi des histoires comme celle-là. Les personnes âgées sont parmi les plus durement touchées, car elles ont un revenu fixe. Comme l'inflation continue d'atteindre des niveaux records, elles sont, comme je l'ai mentionné dans mon intervention avec des exemples, parmi les plus durement touchées, parce qu'elles ne sont pas en mesure de gagner davantage. C'est la première chose.

Ensuite, en ce qui concerne les chèques de paie, ce que feront les augmentations des cotisations au RPC et à l'assurance-emploi, c'est réduire le salaire que les gens reçoivent. Cela sera également plus coûteux pour les entreprises. Dans une période comme celle-ci, où l'inflation bat des records, ce n'est pas le moment d'augmenter les charges imposées aux gens.

• (1015)

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue pour son discours éloquent et les pensées qu'elle a exprimées clairement à la Chambre ce matin. Elle a tout à fait raison.

Le gouvernement propose de faire partie de la solution, mais il contribue plutôt au problème. Le problème ne peut jamais devenir la solution. Au sortir de la pandémie de COVID-19, nous voyons que l'inflation cause énormément de problèmes aux Canadiens, qui voient leur pouvoir d'achat réduit. Leur salaire suffit à peine à couvrir leurs dépenses mensuelles. Les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts.

Je ne parle même pas des Canadiens qui ont toujours eu du mal à joindre les deux bouts, même en temps normal, mais de ceux qui, il y a quelques années seulement, n'avaient pas besoin du gouvernement pour quoi que ce soit. Je parle des propriétaires d'entreprise et des travailleurs du secteur privé qui pouvaient gagner leur vie et qui touchaient un salaire suffisant pour couvrir le coût de la vie, payer le logement, l'électricité et l'épicerie, élever leurs enfants et payer leurs études, et même épargner suffisamment pour leur retraite.

Je parle des Canadiens qui veulent que le gouvernement leur fournisse seulement les services qu'il est le seul à pouvoir offrir, et qu'il ne leur fasse pas obstacle. C'est la mentalité des gens que je représente dans ma circonscription, Red Deer—Lacombe. C'est pour cela que ma province, l'Alberta, est l'un des endroits où le fardeau fiscal est le plus bas, et l'une des provinces de la Confédération qui enrichissent le plus l'ensemble des Canadiens, du moins, c'était le cas auparavant.

Le problème réside dans la philosophie du gouvernement actuel. Dans son empressement de rendre tout le monde égal, il rend tout le monde misérable de façon égale. Voilà ce qui cloche avec la philosophie à tendance socialiste de la coalition néo-démocrate—libérale. Elle ne fonctionne pas. L'histoire nous a enseigné que ce genre d'idéologie ne fait qu'empirer la situation de tout le monde.

Ordres émanant du gouvernement

Ce projet de loi traite précisément du loyer et du programme de soins dentaires. Le gouvernement croit qu'il doit proposer ces mesures à ce moment-ci parce que les résidents de ma circonscription, qui avaient habituellement les moyens de payer ces choses eux-mêmes, qui avaient un employeur pour faire ces paiements ou qui avaient un régime de soins dentaires ne se retrouvent plus dans cette catégorie d'emploi. Cette situation est attribuable à l'idéologie du gouvernement actuel et à son attaque idéologique contre l'énergie.

Je veux que les Canadiens se rendent compte, en regardant autour d'eux, que tout ce qui se trouve sous leurs yeux a été fabriqué ou leur a été livré grâce à l'énergie. Or, en attaquant cette énergie avec des mesures comme la taxe sur le carbone, on nuit à l'économie dans son ensemble. Dès le premier communiqué de presse qu'il a publié, le gouvernement a adopté une position inflexible qui visait à remanier les projets Énergie Est et Northern Gateway au point de les annuler. L'imprévoyance pour des raisons de basse politique au détriment des ressources énergétiques essentielles, non seulement au Canada, mais dans le monde entier, se manifeste aujourd'hui.

Le chancelier de l'Allemagne était ici récemment, et le gouvernement canadien était trop inepte pour se rendre compte qu'il était venu dans notre pays pour réclamer notre aide sans se mettre dans une situation embarrassante devant son propre peuple. Comment le gouvernement a-t-il traité le représentant de ce pays ami, qui est l'un de nos alliés au sein de l'OTAN et l'un de nos partenaires commerciaux? Il l'a essentiellement envoyé promener en lui disant que nous lui fournirions des énergies renouvelables dans trois à cinq ans. Entretemps, les habitants des démocraties libérales occidentales — les bons, nos amis, nos alliés philosophiques — seront laissés dans l'obscurité par le gouvernement actuel qui, à cause de sa croisade idéologique contre le pétrole et le gaz naturel, ne voit pas plus loin que le bout de son nez. Je pense que le gouvernement actuel est à l'origine de l'annulation, de la mise au rancart ou du report de 14 à 18 projets de gaz naturel liquéfié. Voilà notre héritage.

Je veux expliquer comment cela se rapporte aux résidents de ma province, et plus précisément aux habitants de Red Deer—Lacombe, la circonscription que je représente. Le centre de l'Alberta est une plaque tournante du secteur des services de l'industrie pétrolière et gazière de la province. Nous avons un grand nombre de sociétés de pipelines, d'opérateurs de plateformes de forage et de maintenance. Nous avons même une entreprise de fabrication de tuyaux en acier qui appartenait à un oligarque russe — espérons que ce ne soit plus le cas — et qui offrait des services à l'industrie pétrolière et gazière. Cela représentait des emplois bien rémunérés.

• (1020)

J'ai de bons amis qui ont exploité des entreprises dont le chiffre d'affaires se chiffrait en millions de dollars. La meilleure façon de se débarrasser d'une entreprise de camionnage de 10 millions de dollars en Alberta est de voter pour les libéraux et d'attendre quelques années. En fin de compte, l'entreprise perd tout. Malheureusement, c'est justement ce qui est arrivé à certains de mes bons amis du centre de l'Alberta. Voilà le calvaire infligé à des dizaines, voire à des centaines de milliers d'Albertains qui sont victimes de cette politique.

Aujourd'hui, les braves gens d'Allemagne et du reste du monde libre sont pris en otage par une dictature de l'énergie dans des pays comme l'Allemagne, l'Ukraine et la Pologne. Ce sont nos amis, et ils sont en ce moment même pris en otage par l'impérialisme dévas-

tateur de Vladimir Poutine. Ils sont pris en otage sur le plan économique. Poutine se sert de l'énergie comme d'une arme.

Nous pourrions être indépendants sur le plan énergétique. Nous n'avons pas besoin d'importer la moindre goutte de gaz ou de pétrole dans ce pays. En fait, il est avéré que nous possédons les troisièmes réserves de pétrole en importance au monde et que nous avons des billions de pieds cubes de gaz naturel sous chaque province et territoire du pays. Nous pourrions approvisionner nos amis, nos voisins, nos alliés et les citoyens des démocraties libérales qui partagent nos idées. Je parle bien sûr des petites démocraties libérales au sens large, car les libéraux d'aujourd'hui ne sont pas des libéraux. Nous pourrions fournir cette énergie, cette aide et cette sécurité à nos amis.

Si mes concitoyens n'ont plus le pouvoir d'achat qu'ils avaient auparavant et qu'ils se retrouvent désormais dans le même bateau que beaucoup d'autres Canadiens, c'est qu'ils ne jouissent plus de la sécurité que leur assurait leur ancien emploi, un emploi bien rémunéré dans le secteur de l'énergie au sein d'une entreprise qui leur offrait un régime d'avantages sociaux. J'ai vu cela se produire. Cette situation a été absolument désastreuse et absolument ruineuse.

Je reviens au problème de l'orientation philosophique du gouvernement, qui est incapable de voir plus loin que le bout de son nez. Il suffit d'examiner les politiques en matière de pipelines et leur application injuste. Par exemple, la notion d'émissions en amont et en aval appliquée à la production canadienne d'hydrocarbures ne s'applique pas au pétrole importé au Canada. Pourquoi ces deux poids, deux mesures?

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le projet de loi porte sur les soins dentaires pour les enfants de moins de 12 ans. Le député a parlé d'à peu près tous les sujets possibles, sauf des soins dentaires. Je me demande s'il est possible de l'encourager à revenir au sujet de la discussion.

Le vice-président: Je comprends le recours au Règlement. Je demande au député de s'efforcer de faire un lien avec le sujet du débat parce qu'il ne reste que 2 minutes et 35 secondes.

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, mon voisin est dentiste et il a remarqué une forte diminution de son chiffre d'affaires peu de temps après l'arrivée au pouvoir des libéraux parce que les politiques du gouvernement font que les gens n'ont plus autant d'argent qu'avant. C'est de cela qu'il est question. Je sais que des députés de l'autre côté s'en réjouissent...

Une voix: Cela vient de votre côté.

M. Blaine Calkins: ...parce que, à vrai dire, les libéraux ne se soucient pas des Canadiens qui ne votent pas pour eux. C'est de cela qu'il est question.

Je pourrais demander à tous mes amis dentistes de venir nous parler de la baisse du chiffre d'affaires qu'ils ont observée à partir du moment où les travailleurs du secteur du pétrole et du gaz ont vu disparaître leur revenu disponible. C'est là le problème, et je vais en parler plus en détail.

Quand une famille dépense jusqu'au dernier sou de ses revenus, quand une personne qui arrivait facilement à subvenir aux besoins de sa famille n'a plus les moyens de le faire, elles se retrouvent dans la situation actuelle, elles perdent espoir et elles deviennent dépendantes du gouvernement. C'est en fait ce que souhaite le gouvernement libéral. Je vais reprendre une citation célèbre de Ronald Reagan, ancien président des États-Unis: « Le gouvernement ne règle pas les problèmes; il les subventionne. »

C'est exactement ce qui se passe avec ce projet de loi. Qu'est-ce qu'un chèque de 500 \$ va changer pour un résidant de Toronto ou de Vancouver qui paie actuellement un loyer de 2 300 \$ à 2 600 \$ par mois? Le gouvernement propose de résoudre les problèmes de logement de ces personnes en leur donnant l'équivalent d'une semaine de loyer tout en ajoutant des milliards de dollars à notre dette nationale déjà énorme. Cela ne fonctionnera pas. Les économistes de tout le pays sont quasi unanimes pour dire que toute dépense supplémentaire du gouvernement provoquera inévitablement une pression à la hausse sur l'inflation et exacerbera le problème que nous connaissons actuellement.

Le gouvernement actuel ne propose aucune solution. En revanche, il crée des problèmes. Il y a plus de gens en difficulté aujourd'hui au pays qu'il n'y en a eu depuis que je suis ici. En raison des pressions inflationnistes que nous subissons, les Canadiens connaissent plus de difficultés que depuis les 40 dernières années. Les taux d'intérêt augmentent. Maintenant, les personnes et les entreprises qui ont emprunté pendant la pandémie doivent payer davantage pour rembourser leurs prêts. Cette situation est terrible pour les citoyens de notre pays. Le problème, c'est le gouvernement. Il n'est pas la solution.

• (1025)

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, puisqu'il n'a pas parlé des soins dentaires, je suppose que je vais poser au député une question sur son discours. Je tiens à ce que mon intervention soit pertinente par rapport à son discours.

Le député a parlé de la tarification de la pollution. La réalité, c'est que 14 des 31 pays de l'OCDE ont adopté une forme de tarification de la pollution. Je sais que les conservateurs s'y opposent maintenant, mais je rappelle au député que, lorsqu'il s'est présenté aux élections de 2021 sous la direction du chef de l'époque, le député de Durham, il était en faveur de la tarification de la pollution. On dirait toutefois que les conservateurs ne le sont pas maintenant.

Le député pourrait-il informer la Chambre de la manière dont les conservateurs, s'ils sont élus, prévoient réduire les émissions croissantes de carbone et prendre des mesures appropriées pour lutter contre la pollution, comme nous devrions le faire en tant que société? Je suppose qu'il serait d'accord pour le faire. Quel est le plan actuel des conservateurs? Je sais quel était leur plan en 2021, lorsque le député s'est présenté aux dernières élections, mais quel est-il aujourd'hui?

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à mon collègue d'en face qui a posé cette question que les conservateurs ont toujours été des gardiens de l'environnement. L'ancien premier ministre Brian Mulroney est l'un des plus grands gardiens de l'environnement que nous n'ayons jamais eu à la tête d'un gouvernement. Il a été récompensé pour cela, et les conservateurs ont toujours présenté un plan pour l'environnement.

Ordres émanant du gouvernement

Cependant, le problème actuel, et là où le gouvernement fait piètre figure, c'est que pratiquement tous les autres pays que le député vient de citer au sein de l'OCDE réduisent les impôts et les dépenses pour maîtriser l'inflation. Le gouvernement libéral est toujours en retard. Il suffit de regarder les mesures à la frontière. Il suffit de regarder tout ce que font les libéraux lorsqu'il s'agit de mettre un terme aux restrictions liées à la COVID. Ceux-ci ne reconnaîtraient pas une bonne idée même si elle leur arrivait en plein visage.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Red Deer—Lacombe de son discours. Dans son discours et dans le discours précédent, on a parlé de l'importance de couper dans les dépenses pour s'assurer de contrer l'inflation. Si on veut couper dans les dépenses, je pourrais suggérer qu'on abolisse les subventions qui sont données aux compagnies pétrolières, qui font des profits records dans le contexte de la crise actuelle.

Je sais que, du côté conservateur, il n'est absolument pas question de toucher aux subventions pétrolières. En même temps, on ne veut pas offrir une aide loyer.

J'aimerais savoir tout simplement pourquoi les compagnies pétrolières, qui sont déjà riches et font des profits, méritent d'être aidées plus que quelqu'un qui n'arrive pas à payer son loyer.

[Traduction]

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, il est clair que la députée représente une région où il n'y a pas de travailleurs de l'énergie. Je représente une partie du pays qui compte en fait un grand nombre de travailleurs de l'énergie, ou du moins qui en comptait un grand nombre. Je sais, par exemple, que le PIB de Fort McMurray représente à lui seul près de 6 % du PIB national. Toutes les entreprises qui y exercent leurs activités, les sous-traitants qui y exercent leurs activités et les employés qui travaillent pour ces entreprises versent tous des impôts et contribuent aux recettes générales du pays, qui sont distribuées dans tout le pays, en particulier dans des endroits comme la province de Québec. J'aimerais des remerciements au lieu de la rhétorique que je viens d'entendre.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, depuis la pandémie de COVID, le caucus du NPD, qui compte 25 députés, a beaucoup insisté pour que l'on augmente la Prestation canadienne d'urgence et pour que l'on fasse passer la subvention salariale de 10 % à 75 %. Nous avons réclamé un programme d'aide au loyer commercial et des congés de maladie payés. Toutes ces choses ont contribué à protéger des emplois et à sauver des entreprises au cours de la pandémie. Nous avons proposé de doubler le crédit pour la TPS, d'augmenter l'allocation pour le logement, d'offrir des soins dentaires pour les enfants et les aînés qui n'en ont pas les moyens et d'imposer aux banques une taxe sur les bénéfices exceptionnels.

Le caucus conservateur, auquel appartient le député, compte 118 membres et, à ma connaissance, il n'a pas proposé une seule chose pour aider les gens à traverser cette période éprouvante. Le député n'appuie-t-il pas une seule des nouvelles idées que nous avançons afin d'aider les Canadiens en ces temps difficiles?

Ordres émanant du gouvernement

• (1030)

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, j'aimerais inviter mes collègues à méditer sur une autre citation, de Winston Churchill cette fois. Il a dit: « Le socialisme est la philosophie de l'échec, le crédo des ignorants, le prêche de la haine et de l'envie », en ajoutant que sa qualité inhérente est « qu'il répartit également la misère ».

Les Canadiens n'ont pas besoin d'une subvention pour le loyer; ils ont besoin d'un toit au-dessus de leur tête. Notre plan consiste à convertir des édifices gouvernementaux sous-utilisés à l'heure actuelle en des logements où les Canadiens pourront vivre. Voilà le type d'approche sur laquelle le gouvernement devrait plutôt miser. Le gouvernement doit réduire les impôts et redonner aux Canadiens leur autonomie afin qu'ils puissent prendre soin d'eux-mêmes et cesser de dépendre d'un programme ou d'un plan gouvernemental. La majorité des Canadiens ont la capacité d'occuper un emploi pour subvenir à leurs besoins et de payer eux-mêmes leurs factures. Les Canadiens demandent simplement au gouvernement de ne plus leur barrer la route. En renflouant le navire libéral qui prenait l'eau, le NPD est devenu la source du problème. Il n'est pas la solution.

Le vice-président: Avant de passer au prochain intervenant, j'aimerais demander, en mon nom, à tous ceux qui connaissent des gens en Nouvelle-Écosse de leur téléphoner pour savoir comment ils vont et s'assurer que tout va bien à l'approche de la tempête qui frappera au cours des prochains jours. Téléphonnez à vos amis en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve et dans l'Est du Québec qui pourraient subir les effets de Fiona au cours des prochains jours.

Nous reprenons le débat. Le député de Whitby a la parole.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-31. Avant de commencer, permettez-moi de vous informer que je vais partager mon temps de parole avec la députée de London—Fanshawe.

Je dois dire que l'intervenant précédent, le député de Red Deer—Lacombe, était vraiment divertissant. Je crois qu'il a fait de grandes envolées théâtrales, mais qu'elles étaient plutôt dénuées de substance. Si nous cherchons la vérité dans ses propos, je crois que nous aurons de la difficulté à en trouver.

Je discute avec mes concitoyens chaque semaine et j'essaie vraiment d'établir des liens avec eux et d'écouter quelles sont leurs préoccupations. Il est indéniable qu'un segment de la population, les locataires en particulier, éprouve des difficultés avec le coût du logement. Le gouvernement...

Le vice-président: Nous avons un rappel au Règlement de la part du député de Cariboo—Prince George.

M. Todd Doherty: Monsieur le Président, loin de moi l'idée de vous dire comment faire votre travail, mais je crois que dans sa déclaration préliminaire, le député a traité notre collègue de Red Deer—Lacombe de menteur. Or, vous et moi savons, comme notre collègue, que c'est une pratique proscrite, que ce soit directement ou indirectement.

Le vice-président: Je remercie le député de son intervention. Malheureusement, comme je parlais encore de l'ouragan, cela m'a échappé. Nous examinerons le hansard pour voir si le député a effectivement utilisé ce qualificatif et, le cas échéant, nous lui donnerons la possibilité de se rétracter. Si ce n'est pas le cas, le député peut poursuivre.

Le député de Whitby a la parole.

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, c'est tout à fait le contraire. J'ai dit que les envolées du député étaient plutôt divertissantes.

Le gouvernement comprend que de nombreux ménages partout au Canada ont éprouvé et éprouvent encore des difficultés, et c'est précisément pour cette raison qu'il a mis en place de nouvelles mesures pour alléger les charges financières que les Canadiens doivent assumer à cause de l'inflation mondiale dont les effets se répercutent au Canada. À bien des égards, nous nous tirons mieux d'affaire que bon nombre d'autres pays comparables, néanmoins, l'inflation mondiale affecte les Canadiens, et force est de constater qu'elle entraîne une hausse du coût de la vie. Dans ma circonscription, Whitby, j'ai entendu dire que de nombreuses personnes se demandent comment elles arriveront à payer le loyer et à nourrir leur famille.

C'est pourquoi, depuis le premier jour, la priorité absolue du gouvernement est de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Je suis très heureux que nous présentions une nouvelle mesure législative pour aider les familles à payer leur loyer, pour nous assurer qu'elles peuvent se payer les soins dentaires dont elles ont besoin et pour remettre des centaines de dollars dans les poches des Canadiens, tout comme nous l'avons fait en réduisant de 50 % les frais de garde d'enfants, en offrant l'Allocation canadienne pour enfants, en faisant passer le versement des produits de la tarification de la pollution à des paiements trimestriels directs, ce qui donnera aux familles ontariennes 745 \$ en moyenne cette année, en augmentant de 10 % la Sécurité de la vieillesse et en doublant le crédit d'impôt pour la TPS. Sous beaucoup d'aspects, les mesures de notre gouvernement ont pour but d'aider les personnes qui en ont le plus besoin et qui subissent les pressions du coût de la vie.

L'abordabilité du logement est absolument cruciale, et le gouvernement reste déterminé à aider les Canadiens en cette période difficile, en leur offrant un répit immédiat, tout en nous mettant sur la voie d'un avenir meilleur et plus radieux grâce aux nombreuses stratégies à moyen et à long terme que nous mettons en œuvre depuis plusieurs années. C'est pourquoi nous avons présenté une nouvelle mesure législative pour aider les familles à payer leur loyer, pour s'assurer qu'elles peuvent se payer les soins dentaires dont elles ont besoin et pour remettre des centaines de dollars dans leurs poches.

Ce projet de loi offrirait une aide ponctuelle supplémentaire au titre de l'Allocation canadienne pour le logement. Ainsi, 1,8 million de Canadiens qui peinent à composer avec la hausse du coût des logements recevraient 500 \$. Cette aide est destinée aux familles qui gagnent moins de 35 000 \$ par année, qui ont un revenu net ajusté de moins de 20 000 \$ et qui consacrent au moins 30 % de leur revenu au logement. Cette prestation vient bonifier l'Allocation canadienne pour le logement, qui est offerte en collaboration avec les provinces et les territoires. Cette allocation, qui s'élève en moyenne à 2 500 \$, aide de nombreuses familles canadiennes à continuer de payer le loyer. Le paiement supplémentaire répond à un besoin immédiat et aidera les familles à payer le loyer dès maintenant, et c'est pourquoi j'encourage mes collègues d'en face à nous aider à faire adopter ce projet de loi.

L'abordabilité du logement doit être notre objectif à long terme, et c'est exactement pour cela que le gouvernement veut mettre en œuvre des mesures pour que le Canada soit en voie de doubler la construction de logements au cours de la prochaine décennie. Le compte d'épargne pour l'achat d'une première propriété que nous proposons aidera les gens à épargner en vue de l'achat d'une première maison. Cela s'ajoute à une foule d'autres mesures du budget de 2022 qui ont été ajoutées à la Stratégie nationale sur le logement et qui visent notamment à réduire l'assurance hypothécaire de 25 %, à doubler le crédit d'impôt et à assouplir le programme d'aide à l'achat d'une première propriété. De plus, nous prenons des mesures pour interdire l'achat par des étrangers et pour freiner la spéculation, deux aspects qui font augmenter le prix des maisons pour les Canadiens.

Pour réaliser notre objectif à long terme, nous élargissons et nous bonifions la Stratégie nationale sur le logement, un ambitieux plan décennal appuyé par plus de 72 milliards de dollars en investissements qui accorde la priorité aux travailleurs et aux familles de travailleurs et, surtout, aux Canadiens les plus vulnérables.

N'oublions pas que pendant des décennies, plus précisément à l'époque où Stephen Harper était au pouvoir, le secteur du logement n'a reçu aucun financement du gouvernement fédéral. Je trouve que les conservateurs ne manquent pas de culot lorsqu'ils critiquent un gouvernement qui a pris des engagements à long terme pour régler le problème de l'abordabilité des logements en investissant 72 milliards de dollars sur 10 ans et en mettant continuellement à jour son plan pour relever les défis auxquels les Canadiens doivent encore faire face sur le marché immobilier.

On n'a qu'à regarder l'Initiative pour la création rapide de logements du gouvernement. C'est un excellent exemple de la Stratégie nationale sur le logement en action. Lancée en 2020 au beau milieu de la pandémie, l'initiative avait pour objectif de répondre aux besoins les plus urgents en matière de logement au Canada. Après deux séries de demandes, ce programme a constamment dépassé ses objectifs.

• (1035)

Forts de cette réussite, nous avons annoncé le mois dernier la troisième phase du programme. Selon nos prévisions, ce programme nous aura permis, à lui seul, de créer au moins 14 500 logements permanents abordables au total. Bon nombre de ces logements sont destinés aux Autochtones, aux aînés et aux femmes avec des enfants, particulièrement à celles qui fuient la violence familiale. L'Initiative pour la création rapide de logements n'est qu'un élément d'un ensemble de programmes qui visent à accroître l'offre de logements abordables et qui donnent un fier coup de pouce aux familles d'un bout à l'autre du pays.

Seulement pendant le dernier mois, nous avons fait les annonces suivantes: un projet pour la création de logements de transition destinés aux femmes en situation d'itinérance à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick; des réparations urgentes qui permettront de stabiliser les rives de la rivière Rouge pour ne pas qu'elle empiète sur une coopérative d'habitation pour aînés située à Winnipeg; un projet pour la création de logements étudiants près de l'Université Laval à Québec; un projet qui contribuera à la construction de près de 100 habitations pour des familles, des adultes et des aînés vivant à Stouffville, en banlieue de Toronto. À cela s'ajoutent les quatre projets qui se déroulent dans ma région, dont deux projets dans ma circonscription, qui viennent répondre aux besoins grâce à l'Initiative pour la création rapide de logements. La coopérative d'habitation

Ordres émanant du gouvernement

Otter Creek s'agrandit, et notre gouvernement a financé ces travaux. Je mentionnerai aussi le Muslim Welfare Centre, qui a acheté un vieil hôtel de la rue Dundas, à Whitby, et le transforme en logements abordables pour les personnes qui risquent de devenir itinérantes.

Ce programme fonctionne vraiment, et il est remarquable qu'il dépasse les objectifs qui avaient été fixés à l'avance. Ce ne sont là que quelques-uns des centaines d'exemples d'effets de la Stratégie nationale sur le logement et de son succès dans la création de logements locatifs abordables.

Cependant, nous savons que le rêve de devenir propriétaire est cher aux yeux de nombreux Canadiens. Voilà pourquoi nous avons récemment annoncé un volet quinquennal dans le cadre du Fonds d'innovation pour le logement abordable, afin d'aider les fournisseurs de logements à élaborer et à mettre à l'essai des modèles et des projets de location avec option d'achat et afin d'aider les locataires à s'engager sur la voie de l'accession à la propriété.

Les progrès réalisés sont majeurs, mais nous savons qu'il faut en faire davantage. Dans le cadre du budget de 2022, nous nous sommes engagés à prendre une série de mesures qui représentent un financement de 6,3 milliards de dollars sur une période de sept ans. La majorité de cette somme sera consacrée à l'amélioration et à l'expansion du logement dans les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Comme on le sait, de nombreux Autochtones vivent dans le Nord, où les besoins en matière de logement sont criants. C'est un facteur important dont il faudra tenir compte dans toutes nos initiatives à venir en matière de logement.

Le gouvernement s'est engagé à rendre la vie plus abordable pour les travailleurs, les familles et les personnes les plus vulnérables. Cette priorité est liée en grande partie aux mesures qui rendront le logement plus abordable. Notre plan repose sur l'idée que chacun mérite un endroit où il peut s'épanouir et contribuer à une économie résiliente où personne n'est laissé pour compte. Nous devons aider les travailleurs, les familles et les personnes les plus vulnérables qui en ont vraiment besoin.

J'exhorte les députés de tous les partis à appuyer le projet de loi qui prévoit le versement d'un supplément ponctuel au programme d'Allocation canadienne pour le logement. Il s'agit d'une mesure nécessaire pour mettre de l'argent dans les poches des Canadiens qui en ont besoin dès maintenant, et qui nous aidera à faire un pas de plus dans nos efforts en vue de s'assurer que tous les Canadiens ont accès à un logement sûr et abordable.

En réfléchissant à cette question, je me suis demandé comment une personne qui est consciente des pressions liées à l'augmentation du coût de la vie que subissent les familles aujourd'hui pourrait ne pas être favorable à une allocation supplémentaire de 500 \$ pour aider les locataires à payer leur loyer. Ce sont 1,8 million de Canadiens qui remercieront les députés d'avoir débloqué ces fonds. J'exhorte tous les députés à appuyer cette importante mesure législative.

• (1040)

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, je félicite notre collègue d'avoir lu ce discours.

Ordres émanant du gouvernement

Il ne s'agit pas d'un plan, mais plutôt d'un chèque pour tenter de relancer l'économie. Cela viendra en aide aux Canadiens pendant un mois. C'est très bien, mais que feront-ils les 11 autres mois de l'année? Que feront-ils au quotidien? Les Canadiens versent plus d'argent au fisc qu'ils n'en dépensent pour se procurer des produits de première nécessité, et le gouvernement prévoit maintenant d'augmenter les taxes sur leurs salaires.

Les conservateurs réclament un véritable plan pour aider les Canadiens au quotidien, plutôt que de leur envoyer un chèque. Quel est le plan du gouvernement pour aider réellement les Canadiens plutôt que de leur nuire?

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, comme d'habitude, les députés d'en face semblent croire que les cotisations au RPC et à l'assurance-emploi constituent une taxe, ce qui est tout à fait absurde.

Voici ce que fait notre gouvernement pour aider les Canadiens qui éprouvent des difficultés: nous réduisons les frais de garde d'enfants de 50 %, nous augmentons l'Allocation canadienne pour enfants, nous doublons le crédit d'impôt pour la TPS, nous aidons les locataires en leur versant 500 \$. La liste est longue et comprend également une contribution aux soins dentaires. Quelles autres mesures un gouvernement peut-il prendre pour soutenir les familles canadiennes moyennes?

Je crois que nous offrons des aides ciblées et que nous aidons les personnes qui en ont le plus besoin. Je crois fermement que c'est la bonne chose à faire.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais savoir s'il est d'accord avec moi pour dire que, dans la rédaction du projet de loi C-31, le gouvernement a vraiment travaillé en cabochon. Nous sommes d'accord sur les principes, mais c'est écrit tout croche.

Je vais donner deux exemples. L'aide au loyer sera offerte par l'entremise du programme d'Allocation canadienne pour le logement. Or, au Québec, personne ne reçoit cela. Québec a son propre programme avec un droit de retrait avec compensation. Il n'y a pas une ligne à ce sujet dans le projet de loi C-31 et aucun arrimage n'est prévu.

C'est la même chose pour les soins dentaires. C'est pour les 11 ans et moins. Au Québec, il existe un programme pour les 9 ans et moins. Il n'y a pas une ligne à ce sujet et aucun arrimage n'est prévu.

Selon mon collègue, le Québec existe-t-il aux yeux du gouvernement ou est-ce que ce projet de loi devrait plutôt s'appeler « comment transformer de beaux principes en une mauvaise loi »?

• (1045)

[Traduction]

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, à ma connaissance, il s'agirait d'une aide directe du gouvernement fédéral. Elle ne passerait pas par l'Allocation canadienne pour le logement, qui est versée en partenariat avec les provinces et les territoires. Il s'agirait d'une prestation directe que les Canadiens pourraient demander.

Les conditions d'admissibilité sont très concises et clairement exposées dans le projet de loi. Je ne comprends donc pas pourquoi le député d'en face a du mal à comprendre comment cela fonctionne-

rait pour le Québec. Si le député a une préoccupation particulière, je serais heureux de l'entendre.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, comme les députés peuvent le voir, lorsque je tends la main, je peux presque tenir celle du député de Whitby, même si nous siégeons dans des partis différents. Je suis assise ici parce que c'est la place qu'on m'a assignée, mais je considère le député comme un ami.

Je voulais dire qu'il est important pour moi d'appuyer ce projet de loi à titre de députée du Parti vert parce que nous avons été le premier parti dans cette enceinte à demander que les soins dentaires fassent partie de notre système de santé publique, en s'occupant d'abord des enfants à faible revenu, parce qu'il s'agit d'une initiative coûteuse. Nous en avons fait évaluer les coûts par le directeur parlementaire du budget. Nous savons qu'il aurait été impossible de l'inclure dans le premier budget. Je remercie donc mes amis néo-démocrates et libéraux de l'avoir présentée dans le cadre de cette mesure législative.

Dans le contexte de la crise du système de santé, oui, il faut absolument considérer les soins dentaires comme faisant partie des soins de santé, car si une personne n'a pas les moyens de payer pour des soins dentaires, elle peut se retrouver avec des problèmes de santé plus graves. En passant, je n'ai pas de médecin de famille et j'ai 68 ans. Mon mari a 74 ans et n'a pas de médecin de famille non plus. Nous ne pouvons pas obtenir de bilan de santé. Je m'inquiète un peu de la situation du système de santé en général au pays et je crains la menace de la privatisation.

Je me demande si le député de Whitby a une idée de ce qu'il faudrait faire pour empêcher le système de santé de s'écrouler dans l'ensemble du pays.

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je remercie ma collègue, qui siège tout près de moi au quotidien à la Chambre. J'ai eu de nombreuses excellentes conversations avec elle au cours des dernières années, surtout au sujet des changements climatiques.

Je suis heureux d'entendre la députée parler des efforts qu'elle a déployés en matière de soins dentaires et nous appuyons ces efforts. Je souligne également les efforts du NPD dans ce dossier. Il est bon de voir que le projet de loi présenté obtient l'appui de ceux qui ont besoin d'un régime de soins dentaires.

En ce qui concerne le système de santé en général, je n'ai plus assez de temps, mais je serai prêt à en discuter une autre fois.

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, je suis en politique depuis longtemps. On pourrait ne pas le penser parce que je tente d'avoir l'air plus jeune que je le suis, mais c'est bien le cas. Ma mère en est entièrement responsable. Elle a commencé à s'impliquer alors que j'avais 10 ou 11 ans et elle se battait pour les gens de ma collectivité. Elle travaillait avec d'autres néo-démocrates pour créer une infrastructure et des programmes sur lesquels les gens pouvaient compter.

J'ai beaucoup parlé de ma mère à la Chambre cette semaine. Elle a eu une énorme influence sur moi. Elle m'a permis de grandir en côtoyant des gens exceptionnels de la Fédération du Common-wealth coopératif et du Nouveau Parti démocratique, qui croyaient vraiment aux institutions qu'un gouvernement peut établir. Souvent — et c'est certainement le cas dans le contexte actuel —, nous nous éloignons de cette possibilité pour un gouvernement de créer quelque chose de beaucoup plus grand qu'un simple allègement fiscal ou une quelconque mesure à court terme. Les gens ont tendance à penser que ces solutions faciles vont les aider.

Au bout du compte, ce sont plutôt les investissements à long terme, les solutions et les programmes sociaux à long terme qui aident les gens. Je pense que c'est ce dont il est question aujourd'hui. Il s'agit de lutter pour la justice sociale et d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour faire en sorte que les gens soient traités de façon juste, équitable et respectueuse.

Lorsque ma mère était sur le point de prendre sa retraite, elle m'a proposé de présenter ma candidature dans London—Fanshawe. Nous avons parlé du fait que les dirigeants doivent se battre tous les jours pour les programmes sociaux qui améliorent le sort des gens de façon équitable. Je sais que les Canadiens souffrent. Nous le savons tous. L'inflation a un effet dévastateur sur le portefeuille des gens.

Un Canadien sur cinq est obligé de se passer de visites chez le dentiste parce qu'il n'en a pas les moyens. Un Canadien sur trois n'a aucune assurance dentaire. De nombreux Canadiens ont une assurance inadéquate, mais il ne suffit tout simplement pas de savoir combien de Canadiens souffrent. Nous ne pouvons pas nous contenter de parler du problème. Nous devons nous y attaquer.

Nous savons depuis des décennies que les soins dentaires doivent faire partie de notre système de santé public. Cinquante-huit ans se sont écoulés depuis que la Commission royale d'enquête sur les services de santé a demandé que les soins dentaires soient inclus dans notre système public. Les néo-démocrates se battent d'ailleurs pour cette mesure depuis que Tommy Douglas a créé notre système de santé universel. Nous avons également parlé de l'assurance-médicaments, une autre mesure qui est réclamée par les néo-démocrates.

Je suis consciente que se battre pour les habitants de London—Fanshawe est une énorme responsabilité. C'est pourquoi j'ai décidé de me présenter aux élections. Ma mère m'a fait promettre de tout faire pour améliorer la vie des gens, et je crois sincèrement que nous sommes tous ici parce que nous voulons apporter des changements positifs dans notre circonscription et dans la vie de nos concitoyens.

Il va sans dire que nous ne nous entendons pas nécessairement sur la meilleure voie à suivre, mais je crois au pouvoir et à l'équité des programmes sociaux offerts par le gouvernement ainsi qu'au pouvoir des gens qui collaborent pour s'entraider. C'est pourquoi j'étais si fière d'appuyer conjointement la motion d'initiative parlementaire M-62 de mon ancien collègue, Jack Harris, lors de la dernière législature. Elle réclamait un régime fédéral de soins dentaires.

C'est pourquoi je suis fière également de prendre position pour le logement à la Chambre aujourd'hui en appuyant le projet de loi C-31. Ce projet de loi réglerait-il tous les problèmes? Non. J'aimerais bien qu'il puisse le faire à lui seul. J'aimerais que tous les députés s'unissent pour vraiment fournir aux gens les solutions à long terme dont ils ont besoin.

Ordres émanant du gouvernement

Les néo-démocrates font cela. Nous utilisons chaque once d'influence que nous avons dans ce gouvernement minoritaire pour tenir les promesses sur lesquelles nous avons fait campagne et dont j'ai parlé lorsque j'ai fait du porte-à-porte dans London—Fanshawe. Nous travaillons sur les solutions qui, nous le croyons vraiment, aideront les gens.

Le projet de loi C-31 fait partie de ces promesses. Il prévoit une prestation pour soins dentaires, du soutien au logement et plus d'argent dans les poches des Canadiens afin de faire face à l'augmentation du coût de la vie. La prestation pour soins dentaires pour les enfants de moins de 12 ans sans assurance aiderait les parents dont le revenu est inférieur à 90 000 \$ à payer des soins dentaires indispensables pour leurs enfants.

Des paiements directs jusqu'à concurrence de 650 \$ par année par enfant de moins de 12 ans seraient versés aux demandeurs admissibles. Des paiements pouvant atteindre 390 \$ seraient versés aux familles dont le revenu se situe entre 70 000 \$ et 79 999 \$. Les Canadiens pourront demander et toucher la prestation avant de recevoir des soins dentaires. Ils n'auront pas à la recevoir après la prestation de soins, ce qui est formidable.

La prestation serait également souple, pouvant être utilisée pour tout soin dentaire fourni par un professionnel de la santé bucco-dentaire réglementé et autorisé à exercer dans la province ou le territoire du demandeur. Il s'agit là d'un point essentiel. Cette souplesse permettrait aux parents d'avoir des discussions avec leurs fournisseurs de soins bucco-dentaires afin de déterminer le traitement dentaire le plus approprié pour leurs enfants.

● (1050)

Faire en sorte que les enfants s'engagent dès un jeune âge sur la voie de la santé contribuera non seulement à les aider maintenant, mais soutiendra aussi l'ensemble du réseau de la santé pendant longtemps dans l'avenir. Nous savons tous qu'une bonne santé buccale est liée à une bonne santé globale. Par exemple, les bactéries responsables d'une infection buccale peuvent être propagées par le système sanguin dans d'autres parties de l'organisme et entraîner d'autres problèmes de santé, notamment des maladies cardiaques et des AVC.

La santé des dents et des gencives constitue un élément important de la santé globale à long terme. C'est précisément à cause d'un manque d'accès à des soins dentaires qu'il en coûte 155 millions de dollars par année au système de santé pour les soins dentaires d'urgence prodigués dans les hôpitaux canadiens.

Le projet de loi C-31 vise également à ce que les Canadiens aient plus d'argent dans leurs poches, puisqu'il prévoit le versement d'un supplément ponctuel de 500 \$ à l'Allocation canadienne pour le logement, pour aider à payer le loyer, et d'un supplément de 467 \$ au remboursement de la TPS, pour aider à payer les factures.

Mercredi, Statistique Canada a révélé que le nombre de ménages locataires a augmenté deux fois plus vite que celui des ménages propriétaires. Le nombre de Canadiens locataires a augmenté de 21 % au cours de la dernière décennie. Entretemps, le coût moyen du loyer a augmenté de 17,6 % au cours des cinq dernières années, et on sait que cette hausse a été encore plus rapide dans de nombreuses régions du Canada. Les résidents de ma circonscription, London—Fanshawe, ont connu une des hausses de loyer les plus considérables, allant jusqu'à 26,5 %.

Déclarations de députés

Avec la hausse de l'inflation, les locataires canadiens ont de la difficulté à joindre les deux bouts. La bonification de l'Allocation canadienne pour le logement et du remboursement de la TPS n'est que le début d'une aide concrète qui sera apportée aux Canadiens.

Il est clair que seul, le gouvernement libéral n'allait pas agir, et les conservateurs croient que les gens devraient se débrouiller seuls. Ces trois mesures qui vont changer la vie des familles sont uniquement le fruit des efforts du NPD.

Nous n'allons pas en rester là. Nous allons continuer de lutter pour veiller à ce que tous les Canadiens aient accès à des soins dentaires complets dans notre système de soins de santé, et qu'ils aient également accès à des logements vraiment abordables.

Alors que l'inflation atteint un sommet inégalé en presque 40 ans, les travailleurs et leur famille tirent le diable par la queue. Les gens travaillent fort, ils jouent selon les règles, mais ils ont de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts. Soyons clairs, ce ne sont pas les travailleurs qui ont causé l'inflation. Ils ne devraient donc pas devoir en faire les frais.

Les profits trop élevés des grandes sociétés et la cupidité font grimper les coûts, mais les salaires ne suivent pas. Les grandes chaînes d'épicerie, les grandes pétrolières et les magasins à grande surface amassent des fortunes sur le dos des familles de travailleurs. Lorsque les temps sont difficiles, ce ne devrait pas être aux familles d'en payer le prix. Le 1 % le plus riche a truqué le système afin de soutirer de la richesse à la classe ouvrière. Même si les libéraux et les conservateurs se plaisent à dire qu'ils soutiennent les travailleurs, quand vient le temps d'agir, ils prennent toujours le parti des PDG.

Ce fossé abyssal entre les ultrariches et le reste de la population se creuse à un rythme effréné. À preuve, des multimilliardaires de ce monde vont se promener dans l'espace pour leur bon plaisir. Jeff Bezos a payé 5,5 milliards de dollars pour passer 11 minutes le plus loin possible du sol sur lequel les gens ordinaires marchent. Pendant ce temps, les employés de son entreprise, ces gens qui font toutes les tâches qui produisent ses profits faramineux, travaillent dans des conditions très difficiles et jugées inhumaines.

Bien sûr, nous avons tous entendu l'histoire de Galen Weston, le propriétaire de la chaîne de supermarchés Loblaws, qui est au cœur du scandale sur la fixation des prix du pain. Il utilise la période d'inflation actuelle pour accroître davantage ses profits. Depuis le début de la pandémie, il a engrangé les marges de profits les plus élevées, mais il a soutenu qu'il devait couper la prime salariale liée aux risques de la pandémie offerte aux employés de ses épiceries. Malgré sa fortune évaluée à plus de 10 milliards de dollars américains, cet homme prétend ne pas avoir les moyens de payer davantage que le salaire minimum à ses employés ni de leur verser la prime de 2 \$ de l'heure, et ce, même si ceux-ci étaient en première ligne.

Bien qu'il soit facile de blâmer les plus riches de ce monde et de les accuser d'être sans cœur, ils sont libres d'agir impunément parce que les gouvernements leur en donnent la possibilité. Autrement dit, chacun dans cette enceinte doit assumer sa part de responsabilité pour ce problème.

Il y a d'autres cas d'inégalités au chapitre de la richesse. C'est une chose que je constate dans ma ville. La banque alimentaire de London connaît un achalandage record, avec plus de 20 000 clients par mois. Les temps sont durs.

Le projet de loi à l'étude pourrait aider les gens, mais ce n'est qu'un début. Nous devons continuer à améliorer les grands programmes sociaux, qui sont des solutions à long terme. C'est ce que font les néo-démocrates avec le projet de loi C-31 et j'en suis fière.

• (1055)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis d'accord avec bon nombre des commentaires formulés par la députée.

À mon sens, et je sais que la députée partage mon avis, l'un des éléments les plus importants du projet de loi est celui des soins dentaires pour les enfants âgés de moins de 12 ans.

Selon moi et beaucoup d'autres, cela aidera bon nombre de familles dans tout le pays, en donnant accès, pour la première fois, à des soins dentaires nécessaires que beaucoup d'enfants ne reçoivent pas autrement et dont l'absence mène souvent à des hospitalisations.

La députée pourrait-elle nous livrer ses observations concernant le fait que des enfants finissent par être hospitalisés parce qu'ils n'ont pas reçu de soins dentaires faute d'argent?

Mme Lindsay Mathysen: Monsieur le Président, absolument, j'en ai parlé dans mon discours. Cette mesure aura des effets à long terme ainsi que des retombées sur les générations à venir et sur notre système de santé en général. Elle permettra au système de soins de santé de réaliser des économies qui pourront être réinvesties dans d'autres services dont les gens ont besoin.

Je suis heureuse que le député ait enfin compris parce que je me souviens qu'il a voté contre cette mesure il y a un an environ. Je suis tellement reconnaissante maintenant de voir que les libéraux sont d'accord avec les néo-démocrates, qui en parlent depuis longtemps. Ils ont enfin compris et ils adopteront beaucoup d'autres mesures que demandent les néo-démocrates.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1100)

[Traduction]

LES FOIRES AUTOMNALES DE KITCHENER— CONESTOGA

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer que les foires automnales sont de retour cette année dans Kitchener—Conestoga.

La collectivité retrouve donc avec plaisir la foire automnale du canton de Wellesley, la foire automnale de New Hamburg, et le festival du fromage et du beurre de pommes de Wellesley. Les événements de ce genre ne sont pas seulement l'occasion pour tout le monde de s'amuser et de se divertir: ils mettent aussi en valeur le rôle crucial que jouent les agriculteurs et le secteur agricole ainsi que leurs retombées dans les collectivités rurales.

Je remercie de leur dévouement et de leur persévérance la société agricole de Wilmot, la société agricole de Wellesley—North Easthope et le festival du fromage et du beurre de pommes de Wellesley. Nous sommes reconnaissants aux bénévoles qui rendent possible la tenue de ces événements.

Demain, je ferai des crêpes avec des amis au festival du fromage et du beurre de pommes de Wellesley. Tous sont les bienvenus aux événements fantastiques qui se déroulent dans Kitchener—Conestoga, où j'espère voir beaucoup de monde.

* * *

ZHINA MAHSA AMINI

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour commémorer la vie de Zhina Mahsa Amini, jeune femme kurde de 22 ans de Saqqez qui a été assassinée par la police des mœurs de l'Iran, ce qui a donné le coup d'envoi à de grandes manifestations à travers la région du Rojhelat et dans tout l'Iran.

Son seul crime, ce fut de ne pas porter le hijab de la bonne façon et, bien sûr, d'être kurde. En Iran, il est interdit aux Kurdes de donner à leurs enfants des prénoms kurdes. Leur langue est interdite, tout comme leur culture. Zhina aurait pu être n'importe laquelle de nos filles ou de nos amies. Nous avons tous une Zhina dans notre vie.

Le gouvernement du Canada doit être solidaire avec les Kurdes et les Iraniens qui réclament que justice soit faite pour Zhina. Le Canada doit se montrer ferme avec Téhéran et inscrire le Corps des gardiens de la révolution islamique sur la liste des organisations terroristes.

Elle s'appelait Zhina Mahsa Amini. Disons son nom en solidarité avec les Kurdes et les Iraniens qui luttent contre leurs oppresseurs à Téhéran.

* * *

LA SEMAINE DE L'ÉGALITÉ DES SEXES

Mme Jenna Sudds (Kanata—Carleton, Lib.): Monsieur le Président, nous soulignons actuellement la Semaine de l'égalité des sexes, une occasion de célébrer l'égalité des droits et des chances pour l'ensemble de la population canadienne.

Malgré les progrès réalisés au fil du temps, les femmes et les Canadiens de diverses identités de genre doivent encore faire face à des obstacles qui nuisent à leur réussite et à leur inclusion. Qu'il s'agisse d'instaurer des mesures législatives favorisant l'équité salariale, de mettre en place un système national d'éducation préscolaire et de garde d'enfants ou de mettre en œuvre le tout premier plan d'action du Canada pour la communauté 2ELGBTQI+, nous travaillons à créer une société plus inclusive pour l'ensemble de la population.

Cette semaine, nous célébrons les réalisations qui ont contribué à promouvoir l'égalité des sexes, mais il faut poursuivre les efforts à long terme d'année, tant au Canada qu'à l'étranger. La pertinence de ces efforts est encore plus évidente à la lumière des événements récents en Iran et de la mort de Zhina Mahsa Amini. Le gouvernement est solidaire du peuple iranien et des femmes du monde entier qui condamnent, à juste titre, la mort de Mahsa et qui exercent leur droit de manifester pacifiquement.

* * *

LE RÉCIPiendaIRE D'UN PRIX GRAMMY

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, le prix Grammy du meilleur album de musique latine pop de 2022 n'a pas été décerné à un artiste de New York ou

Déclarations de députés

de Los Angeles. Il n'a pas non plus été décerné à un album d'une grande maison de disques comme EMI ou Sony.

Cette année, le prix Grammy du meilleur album de musique latine pop a été attribué à nul autre que le grand artiste canadien Alex Cuba, qui fait la fierté de Smithers, en Colombie-Britannique. Alex a enregistré son album gagnant dans le studio de son domicile à Smithers pendant la pandémie, en se servant d'une étiquette qu'il a créée avec sa conjointe Sarah.

Bien entendu, tous les résidents de Smithers débordaient de fierté, et, la semaine dernière, plus d'un millier d'entre eux se sont réunis sur la rue principale pour assister à un concert-hommage visant à célébrer le succès d'Alex. La musique d'Alex Cuba est un cadeau pour le Canada, voire pour le monde entier. J'espère que tous les députés se joindront à moi pour féliciter Alex Cuba de son prix Grammy.

Te felicito, mi amigo.

* * *

[Français]

LE 50^E ANNIVERSAIRE DU PEC

Mme Soraya Martínez Ferrada (Hochelaga, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à souligner aujourd'hui le 50^e anniversaire d'une institution phare dans Hochelaga, le Pavillon d'Éducation Communautaire Hochelaga-Maisonnette, communément appelé le PEC.

Depuis 1972, le PEC est un centre d'éducation populaire qui œuvre pour les citoyens du quartier afin qu'ils puissent connaître, comprendre et agir sur leurs conditions de vie. Cette institution est un organisme précurseur qui, au cours des années 1970, a travaillé sur l'autonomie de ses membres et les a accompagnés dans leurs luttes sociales. Au travers d'activités culturelles et sociales, le PEC est un lieu de rencontre pour des centaines de familles.

Aujourd'hui, le centre peut compter sur plus de 90 bénévoles et une vingtaine d'employés dévoués qui s'impliquent quotidiennement auprès des personnes et des familles. C'est plus de 1 000 personnes qui le fréquentent chaque semaine.

Sur une note particulière, c'est au PEC que ma famille et moi avons entrepris nos premières classes de francisation, et je le remercie de ses accueils stimulants.

* * *

● (1105)

[Traduction]

COREY MOOD

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que je prends la parole pour rendre hommage à Corey Mood, un habitant de ma circonscription qui est mort soudainement cet été, à peine 23 jours après le décès de sa merveilleuse mère Kay.

Corey Mood était un pilier de l'industrie des fruits de mer de la Nouvelle-Écosse. Il dirigeait James L. Mood Fisheries, l'une des nos entreprises les plus vitales qui vend du homard, du flétan, de l'espadon, de l'aiglefin et du thon à l'échelle de l'Amérique du Nord et de l'Asie. Il a transformé une petite entreprise familiale en une joueuse de premier plan.

Déclarations de députés

Les pêcheurs et ses amis savaient que Corey était un homme de parole dont l'appui était inconditionnel. Il concluait ses affaires par une poignée de main, et il voyait la vie comme une aventure remarquable. Corey était un doux géant, qui faisait preuve de gentillesse et de bienveillance envers toutes les personnes qu'il rencontrait. Il aimait la chasse, le hockey et les Red Sox.

Son épouse Wanda, sa fille Natasha, son père James et ses frères et sœurs Debbie, Almond, Andrea et Dougie sont les personnes les plus éprouvées par sa perte.

De Barrington à Bruxelles et Pékin, et de Boston à l'île Brier, les amis de Corey Mood chérissent leurs souvenirs de lui et déplorent sa disparition. Son héritage est une bénédiction pour notre collectivité.

* * *

LA PIZZA DE WINDSOR

M. Irek Kusmierczyk (Windsor—Tecumseh, Lib.): Monsieur le Président, des champignons en conserve, du fromage Galati, une croûte de farine de maïs et du pepperoni râpé: voilà les ingrédients qui entrent dans la préparation des pizzas les plus savoureuses du monde à Windsor depuis plus de 70 ans. Ces pizzas figurent maintenant dans le compte rendu officiel du Parlement. Le bruit se répand.

La semaine dernière, la CBC a diffusé un documentaire primé intitulé « *The Pizza City You've Never Heard Of* » — ou la capitale de la pizza dont vous n'avez jamais entendu parler — qui est disponible en diffusion continue sur CBC Gem. Oubliez New York, Chicago ou Detroit, George Kalivas raconte l'histoire de la pizza de Windsor et des fières et vaillantes familles qui utilisent la même recette depuis des générations: Volcano, Capri, Antonino, Armando, Koolini, Arcata, Sarducci, Naples et Franco.

En mai dernier, un employé de BC Transit a transporté une pizza de Windsor sur une distance de 4 000 kilomètres, jusqu'à l'île de Vancouver. Cette pizza est à ce point délicieuse.

Regardez le documentaire sur CBC. Venez à Windsor; nous vous garderons une part de pizza au chaud, Monsieur le Président.

* * *

LE CENTRE-VILLE D'OTTAWA

M. Yasir Naqvi (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, après deux années de difficultés causées par la pandémie, le visage du centre-ville d'Ottawa a dramatiquement changé. Les travailleurs qui venaient des quatre coins de la région pour travailler au centre-ville ont changé leurs habitudes de déplacement. Les entreprises qui comptaient au quotidien sur des dizaines de milliers de passants en arrachent aujourd'hui. Le système de transport en commun d'Ottawa qui a été conçu pour amener les travailleurs des banlieues vers le centre-ville n'a toujours pas retrouvé son achalandage d'avant la pandémie.

En réponse à cette situation, en tant que député d'Ottawa-Centre, j'ai réuni des représentants de la collectivité et de la communauté d'affaires pour trouver des idées créatives afin de revitaliser le centre-ville d'Ottawa dans l'après-pandémie.

[Français]

Le travail hybride est là pour de bon, et les travailleurs de notre belle ville ont renoncé à leur trajet quotidien pour trouver un équivalent plus raisonnable.

[Traduction]

Nous travaillons fort pour trouver des solutions créatives afin de ramener des résidents, des travailleurs et des visiteurs dans le centre-ville d'Ottawa. Je suis impatient de travailler avec notre incroyable communauté de partenaires pour trouver des solutions créatives afin de revitaliser le centre-ville d'Ottawa et d'en faire une fierté de la capitale nationale.

* * *

ROSH HASHANAH

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, dimanche soir marque le début de Rosh Hashanah, le Nouvel An juif. C'est le moment des nouveaux départs, l'un des jours les plus sacrés du calendrier juif, la première des grandes fêtes religieuses et le début de la période de dix jours de repentir pendant laquelle les juifs à travers le monde réfléchissent à leur foi. C'est une période où les familles se réunissent pour souligner ce que l'année qui s'achève leur a apporté, pour repartir à neuf, refaire le point et envisager l'année à venir avec anticipation et espoir. C'est aussi l'occasion pour notre pays de réitérer son engagement à lutter contre la montée alarmante de la haine pernicieuse contre la minorité juive.

À tous ceux qui célèbrent Rosh Hashanah à Thornhill et partout au Canada, ainsi qu'à leurs familles, *shanaah tova*. Au nom des conservateurs du Canada, nous leur souhaitons une bonne et heureuse année, paisible et prospère.

* * *

● (1110)

ROSH HASHANAH

Mme Ya'ara Saks (York-Centre, Lib.): Monsieur le Président, dimanche soir, au coucher du soleil, nous célébrerons Rosh Hashanah, le nouvel an juif. C'est un moment de festivités et de renouveau où les familles et les êtres chers de partout dans le monde se réunissent pour se réjouir de l'année à venir.

Le jour de Rosh Hashanah, la communauté est appelée à se préparer à entamer une nouvelle année. Les dix jours qui précèdent le Yom Kippour nous donnent l'occasion de réfléchir à la façon dont nous allons donner à l'année à venir un souffle de vie et de bienveillance, pour en faire une toute nouvelle année empreinte de bonté et de compassion, une année qui nous permettra de nous entraider et de protéger les plus vulnérables d'entre nous.

En ce début de nouvelle saison au Parlement, l'esprit de Rosh Hashanah peut tous nous inspirer, comme députés, à bâtir, en cette nouvelle année, un pays qui veille au bien-être de tous ses citoyens. De ma part et de celle de ma famille, je souhaite à notre communauté dans York Centre et aux familles juives d'un océan à l'autre, *shanaah tova umetukah*: une agréable année à tous.

* * *

LES ÉMISSIONS CAUSÉES PAR LES ENGRAIS

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le Président, le nouveau chef conservateur accordera la priorité aux gens, à leur retraite, à leurs chèques de paie, à leur logement et à leur pays.

Pendant la saison des récoltes, les agriculteurs travaillent fort pour nourrir les familles canadiennes et le monde. Cette tâche est particulièrement importante alors qu'on craint sérieusement une pénurie alimentaire mondiale. Malheureusement, le gouvernement actuel semble résolu à mettre des bâtons dans les roues. Que l'on pense à l'implacable taxe sur le carbone ou aux cibles exigeantes de réduction des émissions causées par les engrais, ses actions ont des répercussions sur les agriculteurs canadiens. Avec la hausse des coûts des aliments, il ne fait aucun doute que cette approche nuit à tout le monde. Un autre rapport de l'industrie récent indique que les libéraux échoueront encore une fois parce que leur cible pour les engrais est irréaliste.

Est-ce que les libéraux finiront par restreindre l'utilisation d'engrais, comme d'autres pays tentent de le faire? Lorsque j'ai soulevé cette question à de nombreuses reprises à la Chambre, ils n'ont pas voulu exclure la possibilité. Pourtant, ils sont aussi incapables d'expliquer quelles autres mesures ils prendront.

Un producteur de la Saskatchewan a dit cette semaine: « Nous devons nourrir le monde. » Un autre a affirmé que la politique du gouvernement est la plus grande menace à ses activités.

Le gouvernement doit laisser les agriculteurs tranquilles et leur permettre de faire leur travail.

* * *

L'EMPLOI

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, le nouveau chef conservateur accordera la priorité aux gens, à leur retraite, à leurs chèques de paie, à leur logement et à leur pays.

Cet été, une infirmière de l'hôpital général de Kelowna a publiquement déclaré qu'elle n'avait jamais vu le moral des troupes si bas et les conditions de travail si mauvaises dans cet établissement. Les hôpitaux sont en situation de surcapacité depuis des années. Les gens n'ont pas de médecin de famille. Un nouveau Canadien sur quatre soutient que la non-reconnaissance de la formation à l'étranger constitue le principal obstacle à l'emploi.

Les conservateurs redonneront de l'espoir aux personnes qui ne peuvent pratiquer leur profession pour la simple raison qu'elles viennent d'un autre pays. Nous collaborerons avec les provinces pour veiller à ce que les immigrants qui postulent un emploi dans leur profession obtiennent une réponse positive ou négative dans les 60 jours en fonction d'une évaluation de leurs aptitudes et reçoivent de l'aide s'ils ont besoin de formation additionnelle. Nous garantirons 30 000 petits prêts d'études pour ceux qui ont besoin de s'absenter du travail pour étudier afin de répondre aux normes canadiennes.

Les Canadiens méritent mieux. Nos professionnels de la santé ont besoin d'aide. Cessons de discourir. Il faut retirer les empêcheurs de tourner en rond pour accroître le nombre de médecins, d'infirmiers et d'ingénieurs et pour mieux protéger le salaire de nos brillants immigrants contre l'inflation.

Déclarations de députés

[Français]

LE JOUR DES FRANCO-ONTARIENS ET DES FRANCO-ONTARIENNES

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Monsieur le Président, le 25 septembre, les habitants de Nickel Belt, dans le Grand Sudbury, fêteront le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes. Cette journée est très importante, puisqu'elle nous donne l'occasion de célébrer et d'être fiers de notre identité franco-ontarienne. Aussi, en 1975, le drapeau franco-ontarien a été déployé pour la première fois sur le campus de l'Université de Sudbury. Pour marquer cet événement, plusieurs élèves, parents et membres du personnel des conseils scolaires participeront à des activités afin de souligner l'importance de cette journée et rendre hommage à la vitalité de la culture francophone. C'est quelque chose qui est très important pour nous. Ces activités auront lieu notamment à l'École Alliance St-Joseph, à Chelmsford, et à l'École secondaire Hanmer.

À titre de secrétaire parlementaire de la ministre des Langues officielles, je remercie tous les bénévoles qui développent leur programmation, qui appuient la culture francophone et qui en font la promotion.

• (1115)

[Traduction]

À l'aide du projet de loi C-13, le gouvernement s'efforce de renforcer les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

* * *

LE LOGEMENT POUR LES AÎNÉS

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Monsieur le Président, il est devenu presque impossible pour de nombreux habitants de ma circonscription de composer avec la hausse des coûts. À l'heure actuelle, à Nanaimo—Ladysmith, la demande d'aide urgente pour les aînés qui risquent de devenir des sans-abri augmente à un rythme alarmant.

Dans le cadre du programme SHINE, environ cinq aînés sans abri ou à risque immédiat de le devenir sont aiguillés vers la Nanaimo Family Life Association, et ce, par semaine. Ces aiguillages ne donnent qu'un aperçu des difficultés qui existent. La stigmatisation, le blâme et les obstacles rendent l'accès à l'aide difficile.

Les aînés apportent de multiples contributions à nos collectivités; toutefois, au lieu d'être traités avec le respect qu'ils méritent, ils se retrouvent sans les nécessités les plus élémentaires comme un endroit où vivre.

Quand les libéraux cesseront-ils de soutenir les riches investisseurs et PDG qui traitent le logement comme un produit? Le logement est un droit fondamental de la personne et doit être traité comme tel. Les aînés méritent mieux.

Questions orales

[Français]

DOMINIQUE MICHEL

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, il faut que j'interrompe les travaux du jour, parce que, demain, le 24 septembre, c'est la fête à Dodo. Oui, Dominique Michel va célébrer ses 90 ans demain. Je sais que c'est impoli de dévoiler l'âge d'une dame, mais c'est Dodo, elle fait partie de la famille. C'est l'occasion de lui dire que nous nous ennuyons d'elle et que nous l'aimons. Nous en avons passé du temps avec Dominique Michel, de la chanson à *Moi et l'autre*, des films de Denys Arcand au *Bye bye*, puis à son dernier *Bye bye*, puis à son dernier *Bye bye*. C'est simple: Dominique Michel est un membre honoraire de toutes les familles du Québec.

On ne verra pas souvent le Bloc québécois faire la promotion d'émissions de télé à la Chambre, mais tous les Québécois auront une rare occasion de célébrer avec Dodo demain, parce qu'elle sera l'invitée d'honneur à *En direct de l'univers*. Je parie qu'on va être une méchante gang à son party.

Au nom du Bloc québécois, au nom de tous les Québécois et au nom de la Chambre, joyeux anniversaire, Dodo. Nous te remercions de ton œuvre, nous te souhaitons une belle santé et une belle retraite, même si tu nous manques.

Bon 90 ans à Dominique Michel.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, le nouveau chef conservateur accordera la priorité aux gens, à leur retraite, à leurs chèques de paye, à leur logement et à notre pays. Nous devons redonner espoir aux Canadiens qu'ils pourront accéder à la propriété. En ce moment, les jeunes et les nouveaux arrivants ne peuvent pas devenir propriétaires parce que les gardes-barrières des administrations locales bloquent le chemin vers l'habitation en raison des coûts élevés pour les permis de construction et les délais interminables pour les obtenir. Par conséquent, le Canada se retrouve avec le moins de maisons par habitant de tous les pays du G7, même si nous avons le plus d'espaces pour en construire.

Un gouvernement conservateur obligera les grandes villes qui sollicitent du financement pour des infrastructures fédérales non seulement à accélérer le processus de délivrance des permis, mais à réduire le coût de ces derniers. De plus, elles seraient tenues d'approuver des unités de logement abordable près de toutes les nouvelles stations de transport en commun afin que les jeunes n'aient même pas besoin de posséder une voiture.

Par ailleurs, un gouvernement conservateur vendra 15 % des 37 000 immeubles fédéraux sous-utilisés afin de les convertir en logements et utilisera les recettes de leur vente pour réduire le déficit. Autrement dit, nous arrêterons d'imprimer de l'argent et nous commencerons à bâtir des maisons pour les gens.

* * *

L'IRAN

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Monsieur le Président, depuis une semaine, l'Iran pleure la mort de Mahsa Amini, une femme innocente de 22 ans qui a été tuée alors qu'elle était détenue par la

police des mœurs iranienne parce qu'elle ne portait pas son voile correctement. Depuis son décès, plusieurs milliers de personnes sont descendues dans la rue dans plus de 25 villes un peu partout en Iran, pour réclamer que l'on mette fin à la discrimination et au harcèlement envers les femmes et que l'on respecte les droits fondamentaux de tous les citoyens. Dans tous les cas, le gouvernement a sévi avec une poigne de fer.

Un trop grand nombre de manifestants ont été battus et beaucoup d'autres ont péri. Le gouvernement iranien a restreint l'accès aux médias sociaux afin de pouvoir commettre d'autres iniques atrocités. Voilà pourquoi les Canadiens d'origine iranienne de partout au pays ont le cœur brisé. Je me suis entretenu avec beaucoup d'entre eux et je peux affirmer qu'ils gardent un souvenir très vif de la tragédie du vol PS752. Ils sont maintenant témoins des actes de sauvagerie perpétrés en Iran, et ils veulent que l'on agisse dès maintenant pour montrer que l'on tient le gouvernement de l'Iran responsable.

QUESTIONS ORALES

● (1120)

[Français]

LA FISCALITÉ

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, un rapport de l'Institut Fraser révèle que les Canadiens dépensent plus en taxes et en impôts que pour le logement, la nourriture et les vêtements combinés. Or, le gouvernement veut encore augmenter les taxes et les impôts, en même temps que le prix des maisons a doublé et que le taux d'inflation de la nourriture est à son niveau le plus haut depuis 40 ans.

Est-ce que le gouvernement va annuler ses augmentations de taxes sur les chèques de paie, l'essence, le chauffage et la nourriture?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'aurai le plaisir de répondre à la question du nouveau chef du Parti conservateur.

Cependant, j'aimerais commencer en disant que nos pensées sont avec les Canadiens de l'Atlantique alors qu'ils font face à l'ouragan Fiona.

Notre gouvernement répond présent. Nous sommes prêts à fournir de l'aide. Notre message envers nos concitoyens de l'Atlantique est d'être prudent et de suivre les conseils des autorités locales. Nous nous tenons à leurs côtés.

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, l'opposition officielle se joint au gouvernement pour dire que nos pensées et nos prières accompagnent toutes les personnes touchées par cette crise. Nous offrons notre entière collaboration au gouvernement pour l'aider à servir les personnes touchées de toutes les façons possibles.

Questions orales

Cette semaine, l'Institut Fraser a publié un rapport montrant que les Canadiens dépensent plus en impôts que ce qu'ils dépensent pour se nourrir, se vêtir et se loger. Maintenant, comme l'inflation n'a jamais été aussi élevée depuis 40 ans et le prix des maisons a doublé, les Canadiens ne peuvent plus se permettre de payer davantage. Le gouvernement annulera-t-il les augmentations prévues des taxes sur les salaires, l'essence, le chauffage et l'épicerie?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire du vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nos pensées accompagnent aujourd'hui les Canadiens de l'Atlantique au moment où l'ouragan Fiona s'apprête à toucher terre. À ceux qui sont sur le terrain: restez en sécurité, écoutez les premiers intervenants et suivez les conseils des autorités locales.

Je pense parler au nom de tous les députés en disant que le gouvernement sera présent pour les soutenir, avec toutes les ressources ou toute l'aide dont ils auront besoin.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, alors que les Canadiens doivent composer avec un fardeau fiscal qui leur coûte plus cher que les aliments, les vêtements et le logement réunis ainsi qu'avec une hausse de l'inflation et du coût des aliments sans précédent depuis 40 ans, et que nous apprenons que des étudiants de Toronto sont obligés de vivre dans des refuges pour sans-abri, le gouvernement compte hausser les taxes sur les salaires, l'essence, le chauffage et les autres produits de première nécessité. D'ailleurs, il prévoit tripler la taxe sur le carbone.

Ce n'est pas le moment d'augmenter le fardeau fiscal. Le gouvernement va-t-il annuler les hausses de taxes prévues?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire du vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il est navrant que le chef du Parti conservateur ait tenté de combattre l'inflation et la crise de l'abordabilité en recommandant aux gens d'investir dans des produits à risque très élevé.

Je suis vraiment désolé que les Canadiens qui ont suivi les conseils du chef de l'opposition aient perdu toute leur épargne. Tant que le chef de l'opposition continuera de recommander ce genre d'investissements, je pense que les Canadiens devraient se poser la question suivante: si nous ne pouvons pas lui faire suffisamment confiance pour lui confier nos investissements, pourquoi voudrions-nous lui confier le poste de premier ministre?

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, s'il y a un élément sur lequel tout le monde s'entend, c'est que la nourriture est un bien essentiel.

Malheureusement, actuellement, l'inflation frappe directement la nourriture avec plus de 11 % de l'augmentation du prix; il faut agir.

Pendant des mois, nous, les conservateurs, avons demandé aux libéraux de baisser les taxes comme tous les autres pays du G7, mais malheureusement les libéraux ne l'ont pas fait.

À tout le moins, et c'est vraiment le minimum, est-ce que les libéraux pourraient s'engager à ne pas augmenter les impôts et ne pas augmenter les taxes comme ils veulent le faire dans les prochains mois?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord, les Canadiens ont besoin de nous en ce moment. L'incertitude économique est due à l'inflation mondiale et il faut être là pour soutenir les Canadiens. C'est exacte-

ment la raison pour laquelle nous voulons doubler le crédit pour la taxe sur les produits et services.

Est-ce que les conservateurs vont appuyer cette mesure qui va remettre de l'argent directement dans les poches des Canadiens?

• (1125)

Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, la circonscription que je représente s'étend du fleuve Saint-Laurent jusqu'aux frontières américaines. Sa partie rurale est immense.

Avec le prix élevé de l'essence, cela coûte très cher à mes concitoyens qui doivent se déplacer en voiture pour se rendre au travail, faire des courses ou encore aller chercher des soins de santé.

Pour aider notre monde, le premier ministre peut faire quelque chose: renoncer à augmenter les taxes sur l'essence et sur les chèques de paie. Aura-t-il le courage de le faire?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, hier, nous avons appris de la nouvelle cheffe adjointe des conservateurs qu'elle allait appuyer notre crédit pour la TPS. Autre jour, autre volte-face de la part des conservateurs puisque le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a dit qu'il appuierait peut-être cette mesure, lui aussi.

Ces deux députés peuvent peut-être essayer de convaincre le nouveau chef du Parti conservateur pour mettre de l'argent directement dans les poches des Canadiens.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le Québec se mobilise contre les changements climatiques: 145 000 personnes ont voté en faveur de mandats de grève pour manifester aux quatre coins du Québec afin de mettre fin aux énergies fossiles.

Des milliers de personnes sont attendues devant le Parlement cet après-midi. C'est la meilleure place pour manifester, parce que le fédéral est le premier coupable d'inaction climatique. Non seulement ce gouvernement refuse de sortir des énergies fossiles, mais pire, il les encourage.

Est-ce que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique peut sortir rencontrer les manifestants et leur expliquer pourquoi il a voté en faveur de Bay du Nord?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de sa question.

Je suis très heureux qu'il y ait ces manifestations partout au pays. J'en ai d'ailleurs organisé plusieurs lorsque j'étais un peu plus jeune.

J'aimerais rappeler à ma collègue que, depuis que nous sommes au pouvoir, les subventions aux combustibles fossiles ont diminué de plus de 4 milliards de dollars par année. Nous nous sommes engagés à les éliminer d'ici l'an prochain, en 2023, soit deux ans plus tôt que tous nos partenaires du G20. Nous agissons sur les changements climatiques. Nous agissons sur l'abordabilité.

Questions orales

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, les Québécois s'inquiètent pour l'avenir. Ils sont des centaines de milliers à marcher partout au Québec pour rappeler au gouvernement les principes que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique avait à l'époque, à savoir qu'il faut sortir des énergies fossiles.

Or, ce gouvernement continue d'encourager les industries pétrolières. Au cours de la dernière année, il a approuvé un nouveau projet d'exploitation, soit Bay du Nord, et il continue de subventionner à tour de bras les pétrolières. Il leur a donné 2,5 milliards de dollars dans le dernier budget.

Quand est-ce que le gouvernement va comprendre qu'il faut mettre un frein aux énergies fossiles et non peser sur le gaz?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à mon honorable collègue que notre plan de lutte contre les changements climatiques prévoit des investissements de 109 milliards de dollars dans les technologies propres, dans l'électrification des transports, dans le verdissement de notre production d'électricité. C'est, par personne, trois fois plus que ce que font les États-Unis d'Amérique.

C'est sans compter toutes les autres mesures. Nous allons réduire les émissions de méthane, un de gaz à effet de serre très puissant, de 40 à 45 %, et ce, pas d'ici 2030 ou 2035, mais au cours des trois prochaines années et sans coût pour les entreprises. Nous avons un plan qui fonctionne pour lutter contre la pollution et nous avons un plan qui fonctionne pour aider les Canadiens.

* * *

[Traduction]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, en pleine crise du coût de la vie, sans qu'ils en soient responsables, les travailleurs de l'automobile de Syncreon vont perdre leur emploi. Les libéraux le savent depuis des mois. Ils savaient que cela allait arriver, mais ils ont refusé de réformer la Loi sur l'assurance-emploi, abandonnant ainsi ces travailleurs à leur sort.

Fait consternant, au lieu de remédier à la situation, les libéraux modifieront demain les règles de l'assurance-emploi afin de rendre la vie encore plus difficile aux gens qui cherchent simplement à nourrir leur famille. Le gouvernement semble oublier que cet argent n'est pas le sien, mais celui des travailleurs et des familles qui en dépendent. Après avoir cotisé à l'assurance-emploi pendant des années, les employés de Syncreon vont maintenant se faire spolier.

Comment les libéraux peuvent-ils être aussi impitoyables alors qu'ils pourraient régler ce problème aujourd'hui? Il n'est pas trop tard pour le faire. Justice doit être rendue à ces travailleurs. Ils méritent le respect.

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que les prestations d'assurance-emploi doivent être plus équitables, plus réactives et mieux adaptables aux besoins de la main-d'œuvre canadienne. C'est pourquoi nous sommes déterminés à moderniser intégralement le système d'assurance-emploi. Bien que certains programmes de prestations temporaires en période de pandémie soient en train de prendre fin, les prestations régulières d'assurance-emploi continueront d'être accessibles aux travailleurs, comme elles l'étaient avant la pandémie. Nous avons hâte

de lancer notre plan à long terme pour améliorer le régime d'assurance-emploi du Canada.

* * *

LE TRAVAIL

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, quand des représentants du Congrès du travail du Canada ont rencontré les responsables de la Banque du Canada cette semaine, ils les ont averti que, à cause de l'augmentation rapide des taux d'intérêt, les gens ordinaires paient le coût réel de l'inflation: des emplois disparaissent, et le prix des paiements hypothécaires et des remboursements de prêts personnels augmente de centaines de dollars du jour au lendemain.

Quelle a été la réponse de la Banque du Canada? Alors que l'économie est au bord de la récession, cet établissement continue de s'en prendre aux travailleurs en encourageant les entreprises à diminuer les salaires. C'est dégoûtant.

Le gouvernement libéral appuie-t-il la l'appel de la Banque du Canada à faire grimper le taux de chômage tout en faisant baisser le salaire des employés, ou se joindra-t-il au NPD et au Congrès du travail du Canada pour plutôt défendre les droits des travailleurs canadiens?

• (1130)

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous savons tous que la Banque du Canada est une institution indépendante depuis plus d'une génération. Nous savons aussi que les Canadiens traversent une période difficile. C'est pourquoi nous avons créé un plan global en matière d'abordabilité.

Les députés auront une excellente occasion cet automne de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens en doublant le remboursement de la TPS pour 11 millions de ménages, en versant une allocation pour le logement aux locataires en ayant le plus besoin et en offrant des soins dentaires aux jeunes enfants pour qu'ils puissent se faire réparer les dents.

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, l'augmentation du coût de la vie est la préoccupation numéro un des travailleurs, des familles, des étudiants et des entreprises.

Pendant que le NPD et les libéraux se chicanent pour savoir qui dépense le plus, les Canadiens n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Tous les pays du G7 ont réduit leurs taxes pour aider leurs citoyens à payer leur épicerie chaque semaine. Au Canada, il n'y a pas de réduction. Pire, on prévoit même des augmentations des taxes et des impôts à compter du 1^{er} janvier.

Est-ce que ce gouvernement va faire ce qui est juste, c'est-à-dire annuler les hausses de taxes et d'impôts qui sont prévues en 2023?

Questions orales

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous mettons de l'avant un plan pour aider les Canadiens à faire face à l'augmentation du coût de la vie. Nous allons doubler le crédit pour la TPS. Nous allons mettre de l'argent dans les poches des Canadiens qui ont de la difficulté à se payer un logement et nous allons payer les soins dentaires des jeunes enfants.

Cela me préoccupe que les conservateurs disent qu'ils sont en train d'écouter leurs concitoyens qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts, mais qu'ils ne veulent pas soutenir les Canadiens avec de l'argent dans leurs poches. C'est dommage.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, je me permets de partager ce témoignage de Mike.

Mike gagne 22 \$ l'heure et les gouvernements prennent 30 % de son salaire sur chaque paie. Il m'a écrit: « J'ai de la misère à me faire des épiceries décentes et la banque alimentaire de ma région fait sentir que ce n'est pas normal d'avoir besoin de leur coup de main! » C'est cela, la réalité d'aujourd'hui avec le prix de la nourriture qui augmente de plus de 10 %.

Au lieu de continuer d'aggraver la situation en réduisant encore plus le chèque de paie de Mike, est-ce que le premier ministre va annuler, oui ou non, ses hausses de taxes et d'impôts l'an prochain?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, évidemment, je suis de tout cœur avec Mike, le concitoyen de mon honorable collègue.

J'aimerais aussi pouvoir assurer à Mike qu'il pourrait prendre une retraite digne. C'est la raison pour laquelle nous voulons assurer la retraite de nos aînés, mais aussi assurer la retraite de tous les Canadiens et Canadiennes.

J'aimerais comprendre pourquoi les conservateurs veulent s'attaquer à notre régime de pensions canadien.

[Traduction]

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Monsieur le Président, la hausse du prix des maisons et des taux d'intérêt fait en sorte que le revenu nécessaire pour être admissible à l'achat d'un petit appartement de base à Calgary a presque doublé au cours de l'année dernière. Partout au pays, les jeunes Canadiens abandonnent l'espoir d'accéder à la propriété et ils n'ont pas les moyens de payer des loyers qui ne cessent d'augmenter.

La dernière chose dont ont besoin ces Canadiens à court d'argent est une ponction supplémentaire sur leur chèque de paie. Le gouvernement annulera-t-il les hausses de taxes planifiées sur les chèques de paie?

[Français]

Mme Soraya Martinez Ferrada (secrétaire parlementaire du ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion (Logement), Lib.): Monsieur le Président, s'il y a une chose sur laquelle nous sommes d'accord avec mon collègue, c'est que les Canadiennes et les Canadiens partout au pays ont de la difficulté à acheter une maison. Là-dessus, nous sommes d'accord.

Il y a une chose sur laquelle nous ne sommes pas d'accord. Depuis le début, les conservateurs de l'autre côté ont voté contre toutes les mesures du gouvernement qui donnent accès à la propriété et

qui donnent de l'argent directement aux gens pour qu'ils puissent payer leur loyer.

Quand on parle d'abordabilité, c'est notre gouvernement qui s'inquiète pour les gens partout au pays.

[Traduction]

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Monsieur le Président, sous l'actuel gouvernement, le fardeau fiscal correspond maintenant à 43 % de l'ensemble des dépenses des Canadiens. Cette hausse s'est produite sous la direction du gouvernement libéral.

Tout augmente et le gouvernement aggrave la situation en haussant la taxe sur le carbone en plus d'augmenter les charges sociales. Toutes ces hausses de taxe rendent la vie inabordable pour les Canadiens qui n'arrivent plus à payer plus cher avec de plus petits chèques de paie.

Le gouvernement s'engagera-t-il aujourd'hui à au moins cesser d'aggraver la situation en annulant ces hausses de taxes planifiées?

• (1135)

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, notre plan est conçu de façon à ce que la majorité des ménages au Canada reçoivent des paiements de l'incitatif à agir pour le climat supérieurs à ce qu'ils paient. Ces paiements arrivent à un moment où les Canadiens ont besoin de plus d'argent et où nous devons lutter contre le changement climatique.

Le chef de l'opposition a parlé d'une crise plus tôt. Le gouvernement donne 745 \$ aux familles de l'Ontario, 830 \$ à celles du Manitoba, 1 100 \$ à celles de la Saskatchewan et près de 1 100 \$ à celles de l'Alberta, mais le Parti conservateur souhaite priver les Canadiens de cet argent.

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, le directeur parlementaire du budget sait que ce n'est pas vrai. Les familles et les petites entreprises de Hastings—Lennox and Addington ont été décimées par l'augmentation constante du coût de la vie. Les entreprises ayant pignon sur rue qui font tourner notre économie ferment leurs portes, et les agriculteurs qui nourrissent nos villes subissent des pertes massives dont ils ne voient pas la fin. Quel est le plan du gouvernement? Est-ce de prélever davantage de leur argent durement gagné?

Les Canadiens ne devraient pas avoir à renflouer les coffres de l'État à la suite de la mauvaise planification économique du gouvernement. Le gouvernement va-t-il faire preuve d'empathie pour les travailleurs canadiens en difficulté en s'engageant à annuler cette hausse insensible des taxes sur les chèques de paie?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous travaillons fort pour renforcer le Régime de pensions du Canada. Les conservateurs tentent de faire valoir que nous pouvons rendre la vie plus abordable en pillant à l'avenir les pensions des aînés. C'est essentiellement la même stratégie qu'ils ont utilisée lorsqu'ils ont essayé de faire passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans.

Je ne comprends pas pourquoi l'opposition veut priver les Canadiens de la sécurité de leur retraite au moment où ils en ont le plus besoin, mais je peux dire que c'est une politique publique très troublante.

Questions orales

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, ces annonces du gouvernement ne sont que des manœuvres partisanes mal coordonnées, et les agriculteurs, les commerçants, les travailleurs aînés et les parents seuls canadiens sont laissés en plan. Même avant la hausse historique de l'inflation, faire saigner une pierre n'était pas une politique économique avisée et ce ne l'est certainement pas plus maintenant. Le Canada est un pays du G7. À n'en pas douter, après sept ans de gouvernement, le Cabinet pourrait trouver des moyens concrets de combattre l'inflation qui n'incluent pas de taxer les travailleurs canadiens.

Le gouvernement annulera-t-il son projet d'augmentation de taxes sur les chèques de paie, oui ou non?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs ne sont pas les amis des contribuables canadiens. Lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils ont augmenté les impôts des Canadiens plus de 50 fois. Lorsque nous avons réduit les impôts de la classe moyenne à deux reprises, ils ont voté contre. Lorsque nous avons réduit les impôts des petites entreprises, ils ont voté contre. Ils peuvent dire ce qu'ils veulent sur la réduction des impôts, mais leurs actes en disent plus long que leurs paroles.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, il reste moins de 48 heures. Dimanche, les mesures temporaires de l'assurance-emploi sont terminées. Dimanche, si le fédéral n'agit pas, c'est le retour du trou noir, le retour d'un cauchemar pour les travailleurs saisonniers de partout, notamment de l'Est du Québec.

Dans moins de 48 heures, on retourne à une assurance-emploi à laquelle 60 % des travailleurs n'ont pas accès, même s'ils y ont cotisé toute leur vie. Cela prend une réforme globale, mais, là, il reste moins de 48 heures pour agir.

Est-ce que le gouvernement va prolonger les mesures temporaires?

[Traduction]

M. Irek Kusmierczyk (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que les prestations d'assurance-emploi doivent être plus équitables, plus réactives et mieux adaptables aux besoins du marché du travail en évolution du Canada. C'est pourquoi nous sommes déterminés à moderniser de fond en comble le système d'assurance-emploi du Canada. Même si certains programmes temporaires de prestations liés à la pandémie arrivent à échéance, les travailleurs pourront toujours bénéficier des prestations d'assurance-emploi régulières, tout comme avant la pandémie. Nous avons hâte de lancer notre plan à long terme visant à améliorer le régime d'assurance-emploi du pays.

[Français]

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, le fédéral ne comprend pas, manifestement. En haussant le seuil de 420 heures à 700 heures pour se qualifier, il plonge des familles au complet dans la précarité.

Il ne comprend pas les sacrifices que le trou noir représente. Priver les travailleurs de l'industrie saisonnière de prestations à un temps de l'année où il n'y a pas de travail pour eux, c'est les inciter à quitter l'industrie, même à quitter leur région. Il plonge des familles dans la misère. Il met en péril nos industries saisonnières, qui sont d'ailleurs en pénurie de main-d'œuvre, et il encourage le déclin des régions.

Quand est-ce que le gouvernement va comprendre cela?

● (1140)

[Traduction]

M. Irek Kusmierczyk (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, nous avons été présents pour les travailleurs tout au long de la pandémie et nous continuerons d'être présents pour les travailleurs. Comme je viens de le dire, même si certains programmes temporaires de prestations liés à la pandémie arrivent à échéance, les travailleurs pourront toujours bénéficier des prestations d'assurance-emploi régulières. Nous avons hâte de lancer notre plan à long terme visant à améliorer le régime d'assurance-emploi du pays pour des années à venir.

* * *

LA FISCALITÉ

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, la hausse des dépenses du gouvernement continue de faire grimper le coût de la vie pour les habitants de ma circonscription. Les Canadiens qui vivent dans les régions rurales ou éloignées subissent déjà les répercussions d'une manière disproportionnée de la hausse des prix à la pompe et à l'épicerie. Voilà maintenant que le gouvernement leur tombe dessus encore en leur infligeant une hausse de taxe sur leurs chèques de paie. De Vanderhoof à Prince George, en passant par Quesnel et Williams Lake, les habitants de ma circonscription me disent haut et fort qu'ils ne peuvent plus supporter d'autres augmentations de leur fardeau fiscal.

Quand le gouvernement libéral fera-t-il preuve de compassion envers les Canadiens en écoutant le nouveau chef du Parti conservateur, qui lui demande d'annuler la hausse de taxe prévue sur les chèques de paie des Canadiens?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, au courant de l'été, nous avons présenté un plan complet pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Cet automne, notre programme législatif est rempli d'idées innovatrices pour rendre la vie plus abordable au Canada.

Le plan des conservateurs tel qu'il a été présenté durant toute la semaine comporte seulement deux éléments: arrêter de lutter contre les changements climatiques et piller les prestations de retraite des aînés. Je suis désolé de le dire, mais ce n'est pas ce que l'on veut dire lorsqu'on parle d'un leadership responsable.

M. Tako Van Popta (Langley—Aldergrove, PCC): Monsieur le Président, le coût de la vie en Colombie-Britannique est plus élevé que partout ailleurs au Canada, et c'est dû au coût élevé du logement. L'essence coûte presque 2 \$ le litre et coûtera encore plus cher lorsque le gouvernement triplera la taxe sur le carbone. À toute cette pression inflationniste vient s'ajouter l'augmentation prévue par le gouvernement des taxes sur les chèques de paie. C'est bien la dernière chose dont les travailleurs canadiens ont besoin.

Questions orales

Le gouvernement s'engagera-t-il à annuler son projet d'augmenter les taxes sur les chèques de paie?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je souligne que le député vient de ma province, la Colombie-Britannique, où nous avons une tarification de la pollution depuis 2008. Or, parallèlement à cette tarification de la pollution, nous avons connu la croissance économique la plus rapide de tout le pays.

En fait, si les conservateurs réussissent à mettre fin à notre lutte contre les changements climatiques, cela se traduira en Colombie-Britannique par des économies d'exactlyment zéro dollar et zéro cent. Il est important que les Canadiens entendent les faits.

* * *

LES AÎNÉS

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, Roy, un aîné qui habite près de Drayton Valley, est préoccupé par le coût élevé de la vie. Il m'a dit qu'il avait du mal à avoir encore un dollar en poche à la fin du mois. Le prix de l'essence, de l'épicerie et même de ses médicaments a augmenté. Roy se demande comment il pourra chauffer son logement cet hiver.

Le gouvernement libéral annulera-t-il l'augmentation prévue de la taxe sur l'essence, le chauffage et l'épicerie, de manière à aider non seulement Roy, mais tous les Canadiens?

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes conscients des défis auxquels les aînés sont confrontés et nous continuons d'être là pour les aider.

Pour aider les aînés qui ont du mal à joindre les deux bouts, nous doublons maintenant le crédit pour la TPS, ce qui représente 700 \$ dans les poches des aînés. Près de 2 millions de locataires à faible revenu qui ont du mal à payer leur loyer recevront 500 \$. Nous avons aussi augmenté de 10 % la prestation de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus, ce qui représente 800 \$ dans les poches d'une personne qui reçoit une pleine pension.

Pendant que les conservateurs s'opposent à toutes les mesures qui visent à améliorer l'abordabilité, nous continuons de soutenir les aînés.

* * *

LA FISCALITÉ

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, les Saskatchewanais souffrent de l'inaction du gouvernement face à l'inflation et à la montée en flèche du coût de la vie. L'hiver est à nos portes, et avec des températures variant entre -10 et -30 degrés Celsius, nous n'avons d'autre choix que de chauffer nos maisons. Le prix des aliments a augmenté de 10 % depuis l'année dernière, et la taxe sur le carbone va tripler. L'argent que le gouvernement retourne aux contribuables est loin de couvrir ces coûts accrus.

Le gouvernement cessera-t-il de faire du tort aux Canadiens et annulera-t-il les hausses de taxes prévues sur l'essence, le chauffage et la nourriture?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, la tarification du carbone est reconnue par presque tout le monde, y compris dans cette enceinte, à l'exception du Parti conservateur, comme le moyen le plus efficace sur le plan économique de réduire les émis-

sions tout en favorisant l'innovation propre et en créant des emplois.

Vous n'avez pas à me croire sur parole, ni le Bloc québécois, le NPDP ou le Parti vert. Vous n'avez qu'à croire la parole de certains membres du Parti conservateur qui ont demandé que notre système soit appliqué dans leur province, parce qu'il permet de remettre plus d'argent dans les poches des gens tout en luttant contre les changements climatiques.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPDP): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral a versé à M. Zourdoumis, un ancien combattant, une somme erronée et il exige maintenant le remboursement de cet argent. Non seulement Anciens Combattants Canada essaie de faire payer M. Zourdoumis pour son erreur, mais il l'oblige à naviguer seul dans la bureaucratie de l'ARC. Lorsqu'il a demandé de l'aide à Anciens Combattants Canada, ce ministère ne l'a même pas rappelé.

Le ministre va-t-il présenter des excuses et prendre des mesures pour que cela ne se reproduise plus?

• (1145)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, ayant moi-même participé à des défilés d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et de la Première Guerre mondiale, je comprends tout à fait le réel engagement de nos anciens combattants et celui du ministre responsable des anciens combattants à l'égard des aînés. Je peux assurer au député que ce dossier est en train d'être étudié. Toutefois, nous ne pouvons pas parler de cas individuels à la Chambre des communes.

* * *

SERVICE CANADA

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPDP): *Uqaqtittiji*, les collectivités du Nunavut me disent qu'elles ont de difficulté à obtenir des services de Service Canada et il est évident que ces collectivités sont le cadet des soucis du gouvernement fédéral. Les Nunavummiuts qui essaient d'appeler Service Canada doivent attendre ou parler une autre langue ou encore ils perdent la ligne. Il est inacceptable que les gens de 22 communautés de ma circonscription aient à prendre l'avion pour avoir accès à un bureau de Service Canada.

Quand le gouvernement fédéral s'assurera-t-il enfin que les collectivités du Nunavut aient accès aux services de base auxquels elles ont droit?

Mme Ya'ara Saks (secrétaire parlementaire de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je veux remercier la députée des efforts qu'elle déploie pour défendre les gens du Nunavut.

Pas plus tard que l'été dernier, la ministre et moi avons étudié en profondeur la situation des territoires et cherché à comprendre les besoins des collectivités rurales et éloignées en ce qui concerne Service Canada. Nous savons qu'il reste beaucoup de travail à faire pour rendre nos services accessibles aux Canadiens où qu'ils soient au pays tous les jours. C'est pour cette raison que des projets pilotes tels que l'initiative « Servir tous les Canadiens » ont été créés pour répondre aux besoins des Canadiens et s'assurer qu'ils obtiennent les services et les prestations auxquels ils ont droit.

Questions orales

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Han Dong (Don Valley-Nord, Lib.): Monsieur le Président, alors que le monde revient à la normale après la pandémie, nous constatons que de plus en plus de gens viennent au Canada pour le tourisme, le travail ou les études, mais aussi, dans certains cas, pour s'y installer. Nous savons que l'immigration est d'une importance cruciale pour la reprise économique et la prospérité future de notre pays. Dans ma circonscription, Don Valley-Nord, les nouveaux arrivants apportent énormément à l'économie et à la communauté locales.

La secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté pourrait-elle faire le point à ce sujet? Que fait le gouvernement pour accueillir davantage de visiteurs au pays?

Mme Marie-France Lalonde (secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, nous faisons tout notre possible pour réduire les délais d'attente et respecter de nouveau les normes de service. Cette année, nous avons embauché 600 employés, mais nous savons qu'il faut en faire davantage. C'est pourquoi nous procédons à l'embauche de 650 employés supplémentaires. Nous faisons des progrès. Cette année, de janvier à août, nous avons traité 394 000 demandes de permis de travail, soit plus du double du nombre de demandes traitées au cours de la même période l'an dernier.

Pour moderniser notre système d'immigration, il ne suffit pas de tout rendre accessible en ligne. Il faut faire en sorte que l'intérêt des gens soit au cœur de tous nos efforts.

* * *

LA SANTÉ

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous sommes heureux que le gouvernement ait renoncé à obliger les gens à utiliser la désastreuse application ArriveCAN ou à satisfaire aux exigences non scientifiques relatives à la vaccination pour pouvoir simplement traverser la frontière, mais il existe toujours une incohérence. Le gouvernement admet maintenant qu'une personne non vaccinée peut prendre l'avion ou travailler dans un bureau du gouvernement sans danger, mais estime qu'il est dangereux pour cette même personne de servir dans les Forces armées canadiennes. Il s'agit évidemment d'une opinion sans fondement scientifique et contradictoire.

Le gouvernement va-t-il faire preuve de cohérence scientifique et permettre à nos braves hommes et femmes de retrouver leur emploi?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre le député parler de science; 200 000 personnes sont décédées indûment en raison du taux de vaccination relativement plus faible aux États-Unis qu'au Canada. Aux États-Unis, 200 000 décès auraient pu être évités. C'est un résultat que nous n'avons pas vu au Canada, ce dont nous pouvons être très fiers.

* * *

LA FISCALITÉ

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, à cause des actions du gouvernement, les travailleurs de ma circonscription souffrent d'une crise de l'abordabilité. Comme si trois années de COVID ne suffisaient pas, les politiques libérales

ont ajouté à leur douleur: de la désastreuse application ArriveCAN faisant chuter le tourisme aux nouvelles taxes et aux hausses des dépenses faisant grimper l'inflation, les habitants de Niagara, qui travaillent dur, gagnent maintenant moins alors qu'ils méritent beaucoup plus.

Quand le gouvernement va-t-il enfin réaliser son erreur et mettre fin à ses hausses de taxes prévues sur les salaires durement gagnés des Canadiens?

• (1150)

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous continuons à nous efforcer de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens et de bâtir une économie qui fonctionne pour tous. C'est pourquoi nous avons instauré l'Allocation canadienne pour enfants. Nous avons cessé d'envoyer des chèques aux millionnaires, comme les conservateurs l'ont proposé et fait pendant si longtemps, et nous avons envoyé cet argent aux familles qui en avaient le plus besoin. Nous avons accru le soutien de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti et, ensemble, ces mesures ont permis de sortir des centaines de milliers d'enfants et de personnes âgées de la pauvreté. Voilà une bonne politique publique.

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Monsieur le Président, on m'a récemment informé des difficultés qu'éprouvent trois frères qui tentent de gagner leur vie à Calgary. Tout coûte plus cher: la nourriture, l'essence et les produits de première nécessité. Voilà maintenant que leur propriétaire leur a appris que le mois prochain, il devra augmenter leur loyer 1 900 \$ à 2 600 \$ par mois simplement pour suivre la hausse des taux d'intérêt.

Quand le gouvernement va-t-il donner un coup de pouce à ces trois frères en annulant les hausses de taxes prévues sur l'essence, le chauffage et les produits d'épicerie afin qu'ils puissent joindre les deux bouts?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai souvent dit aujourd'hui, le gouvernement s'emploie à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens.

Nous avons pris une foule de mesures à cette fin. Nous avons instauré un programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. D'ici la fin de l'année, les familles vont constater une réduction de 50 % de leurs frais de garde, qui passeront à 10 \$ par jour d'ici 2025. Nous fournissons plus d'argent à huit familles canadiennes sur dix au moyen de l'Incitatif à agir pour le climat, et nous avons réduit les impôts de la classe moyenne deux fois tout en augmentant ceux du 1 % des contribuables les plus riches.

Nous allons continuer de nous employer à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens.

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, cette crise inflationniste fabriquée de toutes pièces par les libéraux écrase les Canadiens. À titre d'exemple, la famille moyenne doit payer 1 200 \$ de plus par année pour se nourrir que l'année dernière. L'inflation du prix des aliments se situe à près de 11 %, une hausse plus élevée que toute autre augmentation depuis ma naissance, au moins.

Les Canadiens peinent à joindre les deux bouts, et quel est le plan d'action des libéraux? Ils vont augmenter les taxes sur les chèques de paie des contribuables. De plus, ils vont augmenter les taxes sur le chauffage des ménages canadiens alors que notre climat est l'un des plus rigoureux au monde. Les libéraux vont-ils enfin donner un répit aux Canadiens et annuler la hausse des taxes prévues?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'ai parlé du grand nombre de mesures que le gouvernement a mises en place pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Je sais que le député est au courant que la crise inflationniste actuelle sévit partout dans le monde. Elle se situe à 7 % au Canada, mais elle est plus grave ailleurs, soit 8,3 %, aux États-Unis et 9,1 % dans les pays de la zone euro.

L'une de nos certitudes, c'est que nous n'arriverons pas à combattre l'inflation avec des actifs à risque très élevé. Tous les Canadiens qui ont suivi les conseils du chef de l'opposition ont perdu leurs économies. Nous en sommes désolés. Ce n'est pas une stratégie responsable.

* * *

[Français]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, c'est incroyable, mais vrai: le fiasco du système Phénix continue. Depuis deux ans, 60 000 travailleurs de plus ont des problèmes avec le système. Le fiasco n'est pas terminé. Par contre, ce qui est terminé, c'est le programme pour indemniser les victimes, qui a pris fin en 2020. Non seulement Ottawa ne paie pas ses employés, mais il ne les dédommage plus pour ses propres erreurs. Il faut que le fiasco Phénix cesse.

Étant donné qu'il continue, est-ce que la ministre va au moins indemniser toutes les victimes qui se sont ajoutées depuis 2020?

M. Anthony Housefather (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, nous comprenons tous que les fonctionnaires du Canada méritent d'être payés à temps et correctement pour leur important travail. Nous reconnaissons que ces problèmes de paie créent un stress et des difficultés pour les employés et leurs familles et nous sommes déterminés à corriger la situation. Nous accordons la priorité aux cas qui peuvent avoir des répercussions importantes sur la rémunération d'un employé. Nous allons continuer de travailler pour améliorer le système.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada est incapable de payer correctement ses propres employés. Ce n'est pas ordinaire. Après, on s'étonne qu'il ne soit pas capable de gérer le chemin Roxham, de délivrer les passeports et de traiter les demandes d'immigration. Tout ce que ce gouvernement touche en ce moment se transforme en catastrophe. Il faut redémarrer l'appareil, il est gelé. Il est temps d'utiliser la fonction « CTRL + ALT + SUPPR ».

Commençons par le plus élémentaire. Quand est-ce qu'Ottawa va se mettre à payer correctement et à temps ses employés et à indemniser toutes les nouvelles victimes du système Phénix depuis 2020?

• (1155)

M. Anthony Housefather (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.):

Questions orales

Monsieur le Président, il est sûr et certain que les employés méritent d'être payés à temps et correctement. Nous avons engagé plus d'employés. Nous avons une équipe qui travaille 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sur Phénix. Il faut mettre cela en ordre, j'en suis tout à fait conscient. Nous avons aussi un plan pour mettre en place le système *NextGen*, qui va sûrement améliorer le système.

À ce moment-ci, tout ce que je peux dire, c'est que nous en sommes conscients et que nous travaillons là-dessus.

* * *

[Traduction]

LA FISCALITÉ

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, nous savons que le premier ministre actuel est déconnecté de la réalité. Des documents récents montrent qu'il a dépensé 12 000 \$ en un seul mois pour de l'épicerie, alors comment pourrait-il possiblement savoir ce que vivent les Canadiens ordinaires?

Alors que les taxes sont à la hausse et que la confiance des consommateurs est à la baisse, les Canadiens savent qu'il est presque impossible de joindre les deux bouts. Non seulement les Canadiens achètent-ils moins de nourriture, mais ils redoutent de ne pas pouvoir chauffer leur maison cet hiver — si même ils peuvent se permettre d'acheter une maison.

Est-ce que les bohèmes d'en face savent qu'ils ont composé une rapsodie de misère fiscale? Annuleront-ils les augmentations des taxes sur l'essence, le chauffage et l'épicerie qu'ils prévoient?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, il y a à peine deux semaines, j'ai annoncé un programme de 250 millions de dollars pour aider des dizaines de milliers de Canadiens à cesser de chauffer leur maison au mazout et à accéder à de l'électricité, moins chère et plus propre, pour chauffer leur maison et servir à d'autres usages domestiques. Il s'agit d'un autre exemple de manière dont nous pouvons affronter la crise climatique et aider les Canadiens en ce qui concerne l'abordabilité. Malheureusement, les conservateurs n'ont rien à offrir aux Canadiens sur ces deux fronts.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, c'est une réponse déconnectée de la réalité.

D'après un sondage mené récemment auprès des gens de ma circonscription, 94 % des familles ressentent les effets négatifs des hausses de la taxe sur le carbone. Alors que le prix des aliments est à son niveau le plus élevé en 40 ans, les libéraux aggravent encore le problème en triplant la taxe sur le carbone, une politique qui fait grimper les coûts pour les agriculteurs et l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, ce qui a pour effet de faire grimper le prix des aliments, comme le veut un principe économique de base.

Ma question est simple: les libéraux renonceront-ils aux énormes augmentations de taxes qu'ils prévoient faire subir aux agriculteurs et à tous les Canadiens?

Questions orales

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, parlons un peu de la tarification du carbone. En 2007, le gouvernement Harper avait proposé une taxe sur le carbone de 15 \$. En 2008, ce même gouvernement s'était engagé à mettre en place un système de plafonnement et d'échange. En 2011, il avait mis de côté tous ces systèmes. L'an dernier toutefois, pendant la dernière campagne électorale, les conservateurs ont affirmé être de nouveau favorables à une tarification du carbone.

Les Canadiens ne veulent pas des pirouettes des conservateurs: ils veulent des mesures concrètes et sérieuses pour lutter contre les changements climatiques et créer un environnement plus sain et une économie plus verte.

[Français]

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens et les Canadiennes sont affectés quotidiennement par l'inflation. Le chauffage coûte plus cher, le logement coûte plus cher, l'épicerie coûte plus cher.

Ce gouvernement essaie de nous aveugler. Il nous donne une piastra et en prend deux dans nos mains. Ce que cela veut dire pour moi, c'est un déficit dans le budget familial. Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas avoir abaissé les taxes et les impôts.

Est-ce que ce gouvernement va entendre raison? Va-t-il annuler les hausses de taxes et d'impôts?

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire du ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous faisons face à un contexte économique global très difficile. On le sait très bien, les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts. Or, l'économie canadienne est également très résiliente.

Mon collègue fait référence à notre positionnement vis-à-vis des pays du G7. Il faut se rappeler que le Canada a le plus bas déficit parmi les pays du G7 tout en ayant la croissance économique la plus forte parmi tous les pays du G7.

Nous savons comment gérer l'économie, de ce côté-ci de la Chambre, et nous allons continuer de soutenir les Canadiens qui en ont le plus besoin tout en étant fiscalement responsables.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, partout au Canada et dans le monde, des jeunes sont dans la rue pour réclamer la justice climatique. Ces leaders de demain expriment clairement leurs espoirs pour l'avenir, un avenir dans lequel nous assumons tous la responsabilité des dommages causés à notre monde naturel et des coûts climatiques que nous avons imposés aux générations futures.

Est-ce que le ministre peut nous parler de l'action de ce gouvernement pour faire face aux changements climatiques?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Sudbury de sa question. Dans une vie plus jeune, j'aurais été à l'avant des manifestations climatiques d'aujourd'hui en portant une banderole ou un porte-voix. J'ai d'ailleurs organisé plusieurs de ces manifestations.

Aujourd'hui, je peux dire à la Chambre que mon ministère et ce gouvernement sont pleinement engagés à agir sur tous les fronts de

la lutte contre les changements climatiques: 109 milliards de dollars d'investissements et plus d'une centaine de mesures en électrification, en adaptation aux changements climatiques et en conservation menée par les peuples autochtones de partout au pays.

Oui, la pollution diminue au Canada, contrairement à ce que le Parti conservateur voudrait nous laisser croire. Nous allons agir sur la question des changements climatiques et nous allons le faire au profit de tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

● (1200)

[Traduction]

LA FISCALITÉ

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Monsieur le Président, les députés s'étonnent-ils que le coût de la vie dans le Nord de la Saskatchewan monte en flèche? Les prix records de l'essence et une taxe sur le carbone qui ne cesse d'augmenter se traduisent par des coûts de transport sans précédent. Tout, et je dis bien tout, coûte plus cher sous l'actuel gouvernement de coalition. Dans certaines collectivités, quatre litres de lait coûtent près de 14 \$, une douzaine d'œufs, 9 \$, et un kilo de pommes, 12 \$.

Les habitants des communautés du Nord ne peuvent pas se permettre de payer plus d'impôts. Le gouvernement annulera-t-il aujourd'hui les augmentations prévues sur l'essence, l'épicerie et le combustible de chauffage des habitants du Nord?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que le coût de la vie cause aujourd'hui des maux de tête à bien des Canadiens, surtout dans le Nord du pays. Hier, nous avons appris que la nouvelle leader adjointe du Parti conservateur, la députée de Thornhill, va appuyer le remboursement de la TPS pour apporter une aide fiscale à plus de 11 millions de ménages canadiens. Pas une journée ne s'écoule sans qu'un autre conservateur n'appuie notre plan pour rendre la vie plus abordable. Puisque le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes appuiera peut-être le projet de loi, leur serait-il possible de collaborer afin de convaincre le chef de l'opposition de donner lui aussi son appui au projet de loi?

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Monsieur le Président, la taxe sur le carbone inefficace du premier ministre fait augmenter tous les coûts. Les Canadiens paient plus cher pour se rendre au travail en voiture, pour nourrir leur famille et pour chauffer leur maison, mais le premier ministre s'en moque, puisqu'il prévoit en fait de tripler la taxe sur le carbone.

Les Canadiens ne devraient pas avoir à choisir entre manger et se chauffer. Quand le gouvernement annulera-t-il les hausses de taxes qu'il entend imposer aux Canadiens?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, avec les changements climatiques, le coût de l'inaction est énorme. Il se chiffre en milliards de dollars, mais nous avons un moyen pratique et abordable de réduire la pollution.

Examinons les faits. Les recettes provenant de la tarification de la pollution au Canada reviendront aux provinces où l'argent aura été recueilli, dont 90 % directement aux familles et 10 % aux entreprises, aux administrations municipales, aux écoles, aux hôpitaux et aux communautés autochtones, pour les aider à gagner en efficacité sur le plan énergétique et à économiser de l'argent.

En vertu de notre plan, huit familles sur dix auront plus d'argent dans leurs poches, et toutes les recettes provenant de la tarification de la pollution resteront dans la province où elles auront été perçues.

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Monsieur le Président, les politiques du gouvernement qui consistent à imposer et à dépenser ont créé une crise de l'abordabilité au pays. Selon les dernières données sur l'inflation, la hausse du prix de la nourriture atteint le taux incroyable de plus de 10 %, ce qui obligera de nombreux Canadiens cet hiver à choisir entre se nourrir et se chauffer chaque mois.

Quand le gouvernement cessera-t-il d'alimenter l'inflation pour plutôt commencer à aider les Canadiens en annulant les hausses de taxes qu'il prévoit sur l'essence, l'épicerie, le chauffage domestique et les chèques de paie?

M. Terry Beech (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous aidons les Canadiens en rendant la vie plus abordable. Nous le faisons de nombreuses façons. C'est pourquoi nous avons bonifié l'Allocation canadienne pour les travailleurs, qui aide maintenant 3 millions de Canadiens. Nous avons ramené l'âge de la retraite de 67 ans à 65 ans, ce qui représente des milliers de dollars de plus dans la poche des aînés. Nous avons fait économiser 3 000 \$ aux étudiants en renonçant aux taux d'intérêt sur les prêts d'études.

Nous allons continuer de bâtir une économie qui est à l'œuvre pour tout le monde, et j'ai hâte de travailler avec le député dans cet objectif.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, la Russie a annoncé son intention d'organiser des référendums bidon dans les territoires ukrainiens qu'elle a envahis. De toute évidence, la guerre menée par la Russie ne repose que sur la volonté de Vladimir Poutine de redessiner les frontières par la force. C'est aussi un aveu d'échec de la part de la Russie, alors que les Ukrainiens reprennent courageusement des portions de territoire grâce à l'aide fournie par le Canada et ses alliés. Le territoire de l'Ukraine doit demeurer intact.

Le secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères peut-il informer la Chambre de la position du gouvernement sur l'augmentation récente des tensions de la part de la Russie?

L'hon. Robert Oliphant (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de Whitby pour son soutien et son engagement continus, à l'instar de ceux de tous les députés, envers le peuple ukrainien.

Le Canada condamne fermement les prétendus référendums bidon que la Russie a prévu d'organiser dans les régions occupées de l'Ukraine. Ils sont totalement illégitimes. Le Canada ne les reconnaîtra jamais, et nous exhortons les autres pays à se joindre à nous

Questions orales

pour rejeter les tentatives de la Russie de voler le territoire ukrainien par la tromperie, la violence et la terreur.

Le Canada a toujours été aux côtés de l'Ukraine, et la Chambre a toujours été aux côtés de l'Ukraine. Nous continuerons à nous y employer de notre mieux et avec la force de nos convictions.

* * *

● (1205)

LA SANTÉ

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, tous les jours, au Canada, 10 personnes se suicident, et 21 autres meurent d'une surdose. Le Canada devait déjà faire face à une crise en santé mentale, mais maintenant, avec la hausse du coût de la vie, les Canadiens ordinaires n'ont pas les moyens de se payer l'aide dont ils ont besoin. Dans le secteur public, les gens doivent attendre des mois ou des années pour obtenir des services. Les libéraux ont promis de dépenser 4,5 milliards de dollars sur cinq ans pour bonifier les services en santé mentale, mais ce financement ne figure pas dans le budget de cette année.

Quand le gouvernement va-t-il remplir son engagement en aidant les Canadiens en difficulté?

[Français]

Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Hier, j'étais contente de pouvoir répondre avec plus de détails lors du débat d'ajournement à la question qu'il nous avait posée. Nous comprenons bien la complexité de la crise actuelle et l'importance d'agir. C'est pourquoi nous restons engagés à investir ce montant de 4,5 milliards de dollars sur cinq ans par le truchement du nouveau transfert. Cela vient s'ajouter aux investissements historiques que nous avons faits jusqu'à maintenant en santé mentale.

* * *

[Traduction]

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

M. Kevin Vuong (Spadina—Fort York, Ind.): Monsieur le Président, en 2021, les libéraux ont fait campagne en promettant d'éliminer les intérêts sur les prêts dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants. Le gouvernement compte maintenant hausser le taux d'intérêt en avril, ce qui veut dire que les étudiants devront en moyenne payer 600 \$ de plus en remboursement de prêts étudiants.

Le gouvernement tente-t-il encore de se soustraire à ses engagements envers les Canadiens? Ce n'est pas sans rappeler son incapacité à combattre la flambée de l'inflation, des taux d'intérêt et du coût des aliments.

M. Irek Kusmierczyk (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, les jeunes Canadiens et les étudiants représentent l'avenir du Canada. Dans le cadre du budget 2022, nous consacrons 26 millions de dollars sur quatre ans à une augmentation de 50 % de l'exonération de remboursement des prêts étudiants dans les collectivités rurales pour les travailleurs de la santé.

Affaires courantes

Nous avons soutenu les étudiants à chaque instant. Dans le budget de 2021, nous avons effacé les intérêts sur les prêts d'études canadiens jusqu'en mars 2023. Nous avons également doublé les bourses d'études et prolongé le supplément de financement Action Compétences afin d'aider les jeunes Canadiens à traverser la pandémie.

Nous restons déterminés à éliminer de façon permanente les intérêts sur les prêts canadiens aux étudiants et aux apprentis. Nous aiderons les jeunes Canadiens à intégrer le marché du travail.

Le vice-président: La période des questions est terminée pour aujourd'hui.

Je souhaite à tous une bonne fin de semaine, et je rappelle à tous ceux qui connaissent quelqu'un de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve, du Labrador ou de l'Est du Québec, de leur téléphoner pour savoir comment ils se portent, compte tenu de l'ouragan qui devrait s'abattre sur eux au cours de la fin de semaine.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD) demande à présenter le projet de loi C-298, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (substance économique).

— Monsieur le Président, à l'heure actuelle, les entreprises peuvent mettre de l'argent dans une société de placement établie au Canada puis créer en toute légalité une filiale dans un paradis fiscal, comme les îles Caïmans, en vue d'y transférer les fonds. Les entreprises paient alors leurs impôts dans ce paradis fiscal. La raison officielle pour expliquer cette situation est qu'il faut éviter la double imposition, mais en réalité, cela permet d'éviter toute imposition, puisque le taux d'imposition effectif dans ces paradis fiscaux est de 0 %. Cet argent peut ensuite revenir au Canada sans que l'entreprise ait à payer un seul sou d'impôt.

Le Canada perd environ 25 milliards de dollars en revenus fiscaux chaque année, des fonds qui pourraient servir à financer les services publics. Cela s'inscrit dans la culture de l'avarice dont font partie les exemptions concernant les faibles gains en capital et la réduction de moitié du taux d'imposition des entreprises. Il est nécessaire d'agir.

Le projet de loi exigera des sociétés fictives qu'elles aient une activité économique réelle, qu'elles aient des bureaux et qu'elles emploient des gens plutôt que de n'être que des boîtes postales dans des paradis fiscaux permettant à des entreprises canadiennes d'éviter de payer les impôts qu'elles doivent au Canada. C'est pour cette raison que je suis fier de présenter ce projet de loi aujourd'hui, et je remercie le député de Courtenay—Alberni de l'avoir appuyé.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

• (1210)

[Français]

LE CODE CRIMINEL

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice, Lib.) propose que le projet de loi S-4, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur l'identification des criminels et apportant des modifications connexes à d'autres lois (réponse à la COVID-19 et autres mesures) soit lu pour la première fois.

(La motion est réputée adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

LES MARCHÉS AGRICOLES

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, c'est un immense honneur et privilège de présenter cette pétition, signée par des habitants de Courtenay, de Parksville, de Port Alberni et de Qualicum Beach dans ma circonscription.

Les pétitionnaires signalent que les marchés agricoles sont un outil essentiel de relance après la pandémie, car ils servent d'incubateurs de petites entreprises et permettent de mettre en place des systèmes nationaux et de renforcer la sécurité alimentaire, l'économie locale et les collectivités. Ils soulignent que les programmes de coupons d'alimentation dans les marchés agricoles sont un outil important pour créer de nouveaux marchés, soutenant ainsi les marchés existants et les associations provinciales dont ils relèvent. Ces programmes favorisent la sécurité et la résilience alimentaires en donnant à des personnes vulnérables une occasion de se procurer des aliments locaux sains et d'apprendre comment mieux s'alimenter. En outre, ils améliorent la santé physique et mentale de leurs participants en leur permettant de consommer une plus grande quantité de fruits et de légumes variés.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de lancer un programme national de contrepartie pour les programmes provinciaux de coupons d'alimentation dans les marchés agricoles au Canada afin d'offrir un financement de contrepartie aux provinces qui participent à ce genre de programmes, ce qui encouragerait les provinces qui n'en ont pas à en créer.

[Français]

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui pour présenter à la Chambre des communes une pétition signée par des citoyens de ma circonscription et d'ailleurs au pays concernant la crise du changement climatique.

Les signataires expriment leurs inquiétudes au sujet de l'engagement de notre gouvernement. Le gouvernement a signé l'Accord de Paris, mais il est évident que nous n'avons actuellement pas un degré d'engagement qui permettra d'atteindre les cibles de Paris, qui visent à limiter l'augmentation de la température à 1,5 ou à 2 degrés Celsius. À 1,5 ou à 2 degrés Celsius, l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants sera sans aucun doute absolument horrible.

[Traduction]

Les pétitionnaires demandent expressément au gouvernement de respecter son engagement d'interdire l'exportation de charbon thermique et de redoubler d'efforts pour assurer la fin de la croissance des sables bitumineux afin que les émissions atteignent leur pic avant 2025. Nous pouvons limiter la hausse de la température à 1,5 ou à 2 degrés Celsius, pendant qu'il en est encore temps.

LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, comme toujours, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre pour présenter une pétition, en l'occurrence au nom de 112 Canadiens qui font part de leur importante préoccupation concernant la promesse faite par les libéraux, dans leur plateforme électorale de 2021, d'instrumentaliser le statut d'organisme de bienfaisance à des fins idéologiques.

Ces citoyens demandent donc à la Chambre des communes de, premièrement, protéger et préserver l'application des règles concernant le statut d'organisme de bienfaisance en toute neutralité sur le plan politique et idéologique, sans discrimination fondée sur les valeurs politiques ou religieuses et sans l'imposition d'un nouveau « critère des valeurs » et, deuxièmement, affirmer le droit des Canadiens à la liberté d'expression.

C'est un honneur de présenter cette pétition dans la Chambre du peuple aujourd'hui.

* * *

• (1215)

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI N^O 1 SUR L'ALLÈGEMENT DU COÛT DE LA VIE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 22 septembre, de la motion portant que le projet de loi C-30, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (majoration temporaire du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre la parole à la Chambre du peuple au sujet des problèmes importants auxquels doivent faire face les Canadiens. Je signale que je partagerai mon temps de parole avec mon ami et collègue de South Shore—St. Margarets.

Avant d'entrer dans le vif de mon discours sur le projet de loi C-30, je tiens simplement à faire une observation. En lisant l'ordre du jour, j'ai dû m'habituer notamment au fait que le projet de loi dont nous sommes saisis est présenté au nom du roi. Il nous faudra assurément un certain temps pour nous y habituer, étant donné que nous avons souligné plus tôt cette semaine que Sa Majesté la

Ordres émanant du gouvernement

reine avait occupé le trône pendant un incroyable règne de 70 ans et que c'est maintenant le roi Charles III qui prend la relève en tant que monarque et roi du Canada.

Il a certainement été intéressant d'observer les libéraux gouverner cette semaine. Ils semblent avoir effectué un virage important, un changement d'orientation ou un changement de cap, peu importe la façon dont on veut le définir. Toutefois, ils ont enfin suivi le conseil du nouveau chef de l'opposition, ou je suppose qu'ils ont tenu compte de ses avertissements.

Tant dans le passé que depuis que je l'ai rencontré après ma première élection en 2019, le chef de l'opposition n'a cessé de parler d'économie, des conséquences des politiques gouvernementales sur l'économie et, enfin, des répercussions de ces politiques sur les Canadiens. Au cours des huit ou neuf derniers mois, soit pendant la course à la direction du Parti conservateur, le chef de l'opposition s'est beaucoup entretenu avec les Canadiens de l'incidence directe des politiques économiques sur la vie de tous les jours. Ce n'est qu'une fois le nouveau chef du Parti conservateur élu et devenu chef de l'opposition que les libéraux ont estimé nécessaire d'intervenir dans le secteur de l'économie.

Je suis persuadé que les libéraux se sont fait dire par leurs concitoyens — parce que j'ai certainement entendu ce son de cloche dans ma circonscription et même de quelques personnes résidant dans des circonscriptions libérales — que les députés libéraux n'écoutent tout simplement pas. Il est intéressant de constater que soudainement le Parti libéral et le premier ministre — qui a souligné publiquement qu'il ne passe pas trop de temps à réfléchir à la politique monétaire — axent leur programme stratégique de façon à donner l'impression, au moins dans leurs discours, qu'ils prennent des mesures.

Résumons un peu les circonstances actuelles. La famille canadienne moyenne subit les conséquences dévastatrices de l'inflation. J'ai récemment envoyé un sondage auprès des ménages, auquel j'ai fait référence plus tôt durant la période des questions. Ce sondage comprenait un certain nombre de questions, dont l'une portait sur la taxe sur le carbone. Parmi les répondants, 94 % ont dit être confrontés à des difficultés liées à l'augmentation des coûts de la taxe sur le carbone. De plus, 96 % des répondants font face à des défis et à des difficultés.

Dans mes sondages auprès des chefs de ménage, je donne toujours l'occasion aux gens de partager des histoires, de laisser des commentaires et de me donner une rétroaction sur mon travail, puisque je suis leur représentant. Parmi les 96 % qui ont dit que l'inflation et les augmentations associées au coût de la vie ont des répercussions négatives sur leur vie, des gens m'ont dit devoir choisir entre chauffer leur maison et acheter de la nourriture, et des familles m'ont dit avoir dû changer leurs habitudes d'achat à l'épicerie. On a en outre souligné une augmentation spectaculaire du recours aux banques alimentaires. Cela m'a brisé le cœur.

Ordres émanant du gouvernement

Heureusement, je représente une région du pays où l'on trouve deux de ce que j'appelle nos industries « traditionnelles », et je suis très fier des deux. L'une est l'agriculture, et l'autre est l'industrie de l'énergie. Les prix du pétrole et, en général, du gaz naturel — même s'il existe en ce moment certains problèmes relatifs à la distribution du gaz naturel — sont à la hausse, et les familles peinent toujours à joindre les deux bouts. En ce qui a trait à l'agriculture, contrairement à une grande partie du pays, en général, il y a eu de la pluie dans ma circonscription, quoiqu'assez localisée, et l'agriculture se porte bien, mais les familles sont toujours confrontées à des problèmes liés au coût de la vie.

• (1220)

La politique économique a un impact véritable. C'est pourquoi il importe que nous parlions de ces enjeux. Signalons qu'un rapport récent de l'Institut Fraser fait état d'un changement majeur qui s'est opéré au cours des dernières années, qui fait en sorte que l'impôt constitue généralement la plus grande dépense des Canadiens.

Je veux faire ressortir une distinction fondamentale qui existe entre la droite et la gauche en ce qui concerne la politique publique au Canada. C'est assurément ainsi que je vois non seulement le projet de loi C-30, mais aussi à peu près tout ce que fait le gouvernement. Les libéraux et la gauche veulent le contrôle. Ils préfèrent prendre l'argent des Canadiens et décider du montant que ceux-ci méritent de recevoir. Il en est ainsi avec la taxe sur le carbone. En fait, je trouve pour le moins paradoxal ce qu'a dit la vice-première ministre, hier je crois, lorsqu'elle a affirmé que le refus des conservateurs d'adhérer à la taxe sur le carbone était scandaleux, puisqu'il s'agit d'un mécanisme économique.

Il s'agit certainement d'un mécanisme économique. Je dirais que c'est une mauvaise politique publique et que c'est certainement malavisé. Ce qui transparait ici, fondamentalement, c'est l'idéologie des libéraux, leur façon d'aborder les choses, et j'espère que les Canadiens sont à l'écoute. Les libéraux et la gauche, qu'il s'agisse des libéraux eux-mêmes ou de leurs partenaires de coalition au NPD — bien que ceux-ci semblent peut-être prendre du recul à cet égard, critiquant leurs partenaires de coalition — ou du Bloc, pour une grande part de leur politique économique, veulent tous plus de contrôle. Ils veulent prendre l'argent des Canadiens et décider ensuite combien ils devraient leur rendre.

Les conservateurs ont une philosophie fondamentalement différente. Nous croyons en l'autonomisation des Canadiens. Nous croyons qu'il faut veiller à ce que les Canadiens aient la responsabilité de gérer l'argent qu'ils ont si durement gagné. Avant que les libéraux se manifestent pour dire que nous sommes sans cœur et ainsi de suite, les conservateurs croient qu'il nous faut un solide filet de sécurité sociale. Nous croyons en un filet de sécurité sociale efficace et humain.

Cependant, cette différence fondamentale est au cœur du débat que nous tenons en ce moment. La réalité, c'est que, les libéraux se trouveront plus ou moins à soudoyer — même si le mot est fort — les Canadiens avec leur propre argent en présentant cela comme une solution aux problèmes associés à la hausse des coûts. Il s'agit essentiellement d'une solution à court terme dont les économistes disent généralement qu'elle ne fera qu'exacerber la crise. Cela n'améliorera pas les choses à long terme non plus.

Dans la dernière semaine, les conservateurs ont dit très clairement qu'ils seraient ravis de travailler avec le gouvernement, mais qu'ils ont des recommandations à faire au nom des résidents de

leurs circonscriptions, et je suis sûr que cela vaut pour mes collègues de partout au pays. Nous devons nous montrer fermes et mettre fin aux énormes hausses du fardeau fiscal qui grugent les salaires des Canadiens. Ces principes économiques sont importants.

Le projet de loi C-30 accorderait un répit aux Canadiens qui doivent faire face à des difficultés à cause de l'inflation, mais c'est une solution temporaire qui n'est que le prolongement d'une série de politiques économiques nuisibles qui ne font essentiellement qu'affaiblir notre économie tout en causant des torts considérables aux Canadiens.

Il faut agir. Je conclurai avec ce qui suit. Les libéraux aiment bien monter sur leurs grands chevaux en clamant qu'ils ont en quelque sorte obtenu un mandat très clair de la part des Canadiens. Aux dernières élections, les conservateurs ont remporté le vote populaire. Nous n'avons pas remporté le plus de sièges à la Chambre. Toutefois, j'encouragerais les députés libéraux à s'arrêter un instant pour voir les conservateurs non pas comme des ennemis, mais plutôt comme des collègues à la Chambre qui représentent des gens ayant des points de vue fondamentalement différents sur l'approche à adopter pour relever les défis auxquels notre pays doit faire face. Je les inviterais à ne pas diaboliser les personnes qui sont d'avis que leurs politiques malavisées mènent peut-être notre pays dans la mauvaise direction.

• (1225)

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, chose certaine, je ne considère pas mes collègues conservateurs comme des ennemis de l'État. Ils sont peut-être un peu malavisés, mais ils ne sont absolument pas des ennemis.

Je me demande si le député est d'avis que le projet de loi C-30 revient à soudoyer les Canadiens avec leur propre argent.

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour le député, notamment en raison du travail que nous avons accompli sur des questions d'intérêt commun liées à la traite des personnes et à d'autres sujets.

Là encore, il s'agit d'une des différences fondamentales entre la manière dont les libéraux et les conservateurs abordent généralement les questions.

Alors que les libéraux veulent doubler le crédit d'impôt pour la TPS qui sera remis aux Canadiens, les conservateurs ont été très, très clairs au cours des derniers mois et, en fait, nous avons présenté à la Chambre un certain nombre d'initiatives contre lesquelles les libéraux ont voté et qui auraient aidé les Canadiens à faire face à ces augmentations massives. Nous avons notamment proposé de réduire la TPS sur le carburant, l'essence, le diesel et le propane. Il s'agissait d'une solution pratique et pleine de bon sens proposée par les conservateurs, mais les libéraux ont voté contre. Il y a une différence fondamentale de philosophie, je dirais, dans la façon dont les conservateurs considèrent les deniers publics et les répercussions de la politique fiscale sur les Canadiens.

Ce projet de loi vise à redonner de l'argent aux Canadiens qui ont payé la TPS, cela ne fait aucun doute. Toutefois, il faut bien comprendre qu'il s'agit de l'argent des Canadiens. Je dirais que les Canadiens sont ceux qui sont les plus à même de savoir comment dépenser leur argent. Nous devrions donc plutôt envisager de laisser cet argent dans leurs poches.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

Nous ne nous entendons pas toujours avec les conservateurs sur certaines choses, notamment sur la question de l'inflation. Nous ne sommes pas d'accord pour dire que c'est uniquement de la faute du gouvernement. Il y a la situation mondiale, mais il y a aussi la pénurie de main-d'œuvre, qui diminue l'offre et qui fait monter les prix.

En ce qui a trait à la pénurie de main-d'œuvre, une des solutions que le Bloc québécois propose, c'est de créer des incitatifs pour les travailleurs d'expérience.

J'aimerais entendre mon collègue sur une de nos propositions, soit d'offrir un crédit d'impôt pour les travailleurs expérimentés. Il ne s'agirait pas de leur donner de l'argent après leur en avoir enlevé. Il s'agirait tout simplement de leur faire payer moins d'impôt afin de les ramener sur le marché de l'emploi. Je cherche le consensus et j'aimerais entendre l'opinion de mon collègue sur la proposition du Bloc québécois.

[Traduction]

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, la pénurie de main-d'œuvre qui frappe le Canada nécessite certainement des solutions d'intérêt public. Je signale que, au cours de cette première semaine de reprise des travaux après la pause estivale, les conservateurs ont dit qu'il fallait habiliter les nouveaux Canadiens et éliminer les obstacles auxquels ils se heurtent, soit les obstacles administratifs, qui se dressent devant de nombreux nouveaux Canadiens à leur arrivée au Canada, dont beaucoup ont de l'expérience ainsi qu'une solide éducation, une solide formation et ainsi de suite, afin qu'ils puissent exercer la profession pour laquelle ils ont été formés.

Voilà une bonne politique publique. Voilà comment on fait preuve de compassion. Voilà comment on appuie les nouveaux Canadiens qui veulent contribuer à la société canadienne. Ce qui a été vraiment très troublant... J'espère que nous pourrions nous entendre avec le Bloc pour trouver une solution, et peut-être que nous réussirions à persuader le NPD d'en faire autant, étant donné que l'opposition détient la balance du pouvoir à la Chambre.

Ce qui a été vraiment décevant, donc, c'est que lorsque les conservateurs parlent de cette question, les libéraux semblent lever les yeux au ciel et rire. C'est extrêmement décevant.

● (1230)

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, j'ai trouvé intéressante la leçon que le député a tenté de donner sur la gauche et la droite. Il a prononcé le mot « contrôle », en disant que la gauche veut contrôler l'argent des citoyens, alors qu'en fin de compte, je dirais qu'elle veut plutôt aider ces derniers. C'est la différence entre le fait de construire de plus grandes institutions, de mettre en place des programmes sociaux et de s'assurer que ces programmes bénéficient équitablement à tous.

En fin de compte, les réductions d'impôt sur les sociétés dont ils parlent profitent à un groupe très restreint. En ce qui concerne la cupidité des entreprises, le fait qu'elles ne partagent pas cet argent, qu'elles le placent dans des comptes à l'étranger et qu'elles s'en mettent plein les poches, comment le député peut-il s'attendre à ce que le gouvernement puisse faire son travail et offrir des programmes sociaux sans une politique fiscale équitable?

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, pour répondre à la question de la députée néo-démocrate, la meilleure façon de s'assurer que nous avons des programmes sociaux efficaces est d'avoir une économie prospère, car lorsque les Canadiens réussissent, ils sont en mesure de payer leurs impôts. Lorsque les entreprises réussissent, elles sont en mesure de payer des impôts. La prospérité de notre pays est la meilleure façon de s'assurer que nous avons un solide filet de sécurité sociale pour protéger ceux qui ont besoin d'aide. Je trouve dommage que les politiques du NPD aient été aussi dévastatrices pour ma province, l'Alberta, et nous pouvons constater les effets désastreux des politiques de gauche sur l'économie et notre pays. Cela doit changer.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, je voudrais d'abord profiter de l'occasion pour dire que je m'inquiète pour les gens de ma circonscription et de tout le Canada Atlantique qui se préparent à l'arrivée de l'ouragan *Fiona* cette fin de semaine. D'après les prévisions, l'ouragan *Fiona* pourrait être la plus forte tempête que le Canada ait connue; le pire des vents et de la pluie est attendu tôt samedi matin au moment de la marée haute.

L'arrivée de cette tempête jamais vue au moment de la marée haute présente un risque élevé pour les collectivités côtières de ma circonscription et de toute la province. J'invite tout le monde à suivre les conseils de la sécurité publique, à rester à l'intérieur et à attendre que la tempête passe. J'exhorte la population à suivre les publications dans les pages Web et les médias sociaux des services d'urgence et à écouter les médias traditionnels pour avoir les informations les plus récentes au sujet de la tempête.

Cette tempête historique pourrait causer d'importants dégâts et je garde le contact avec les autorités municipales, provinciales et fédérales de la région afin de m'assurer que les gens de ma circonscription puissent obtenir toute l'aide dont ils ont besoin.

Aujourd'hui, je prends la parole au sujet du projet de loi C-30 au nom des gens de ma région. Ce projet de loi prévoit de doubler le crédit d'impôt pour la TPS pour le prochain cycle de paiement, puis le montant reviendra à ce qu'il est présentement par la suite. Ce paiement ponctuel s'évaporerait instantanément avec l'inflation causée par les libéraux, qui coûte bien plus aux Canadiens que le montant de ce paiement.

Nous ne devrions même pas débattre de cette mesure législative. En fait, elle n'aurait même pas dû être présentée à la Chambre. Le gouvernement prend enfin conscience du fait que les Canadiens tirent le diable par la queue actuellement. Cependant, nous sommes dans cette situation parce que le gouvernement ne cesse de dépenser et de faire marcher la planche à billets. À cause des dépenses d'un demi-billion de dollars du gouvernement libéral, il y a trop d'argent pour trop peu de biens, ce qui fait grimper les prix.

La dernière fois que l'inflation a été aussi élevée, c'était sous le dernier gouvernement Trudeau il y a 40 ans, et c'était pour les mêmes raisons. Cette inflation galopante a rendu la vie plus chère pour les Canadiens tentant de payer leur loyer et de se nourrir. Les salaires n'augmentent pas au même rythme que l'inflation, ce qui aggrave encore plus la situation, du moins pour l'instant. Nous ne devrions pas avoir besoin de verser un paiement unique.

Ordres émanant du gouvernement

Les libéraux n'auraient jamais dû causer cette inflation sans précédent. Pendant que les députés libéraux profitent des avantages liés à leur poste et sillonnent la planète à bord d'avions à réaction où ils savourent des repas à 3 000 \$, l'inflation a une incidence réelle sur le commun des mortels. En effet, des sondages révèlent que 24 % des Canadiens ont réduit le nombre de produits qu'ils achètent à l'épicerie, et les banques alimentaires ont signalé que le nombre de personnes utilisant leurs services a augmenté de 170 %.

Prenons l'exemple de Nancy, qui habite le secteur South Shore de ma circonscription. Elle vit des prestations d'invalidité; elle reçoit 895 \$ par mois. En raison de la montée en flèche du coût du chauffage domestique, sa facture de mazout en hiver s'élève à 700 \$ par mois. Si l'on ajoute à cela les produits de première nécessité, comme la nourriture, Internet, le téléphone et l'essence pour sa voiture, il ne reste pas grand-chose à la fin du mois, si tant est qu'elle arrive à tout payer.

Tous les trois mois, Nancy, qui vit dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse, doit se rendre en voiture à Halifax pour suivre un traitement en raison de son handicap. Cependant, depuis que le prix de l'essence a augmenté, il lui est de plus en plus difficile de se permettre d'aller en ville pour recevoir ses traitements.

À cause de l'inflation libérale, les personnes comme Nancy doivent choisir d'utiliser l'essence de leur voiture soit pour aller faire l'épicerie, soit pour recevoir un traitement médical. Nancy a toujours travaillé dur, mais elle a subi un revers malheureux. Comme tant d'autres, elle ne peut tout simplement pas suivre l'inflation.

Nous pouvons aussi parler de Cameron, de ma circonscription. Sa mère vit à seulement 35 kilomètres de chez lui, dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse. Cameron doit aller travailler, nourrir sa famille et habiller ses enfants. Malheureusement, en raison du prix élevé de l'essence, Cameron n'a pas les moyens de rendre visite à sa propre mère, qui ne vit qu'à 35 kilomètres de chez lui.

Beaucoup de députés ont entendu, comme moi, des histoires de ce genre au cours de la dernière année. Des travailleurs canadiens ordinaires se retrouvent confrontés à des décisions financières impossibles simplement parce que les dépenses du gouvernement ont fait grimper tous les prix en flèche.

Les mesures proposées par le gouvernement n'aideront pas vraiment à régler le problème. Le remboursement de TPS donnera un coup de pouce qui sera bien accueilli et que les conservateurs appuient, mais il ne réglera pas le vrai problème, c'est-à-dire les taxes et les déficits inflationnistes qui entraînent la flambée des prix la plus rapide des 40 dernières années.

Voici ce qu'a dit à ce sujet Robert Kavcic, économiste principal à la Banque de Montréal:

Nous n'allons pas nier qu'il y a des ménages qui ont sérieusement besoin d'aide en ce moment dans l'environnement inflationniste actuel. Mais d'un point de vue politique, nous savons tous qu'envoyer de l'argent comme mesure de soutien contre l'inflation est intrinsèquement inflationniste.

• (1235)

Et voilà. Tant que les libéraux continueront de dépenser, les Canadiens continueront de souffrir.

Bien que les conservateurs accueillent favorablement cette aide plus que nécessaire, le chèque ponctuel de 467 \$ pour une famille de quatre personnes admissible à cette prestation correspond à moins de 40 % du coût de l'inflation libérale constatée à l'épicerie,

et cette somme ne couvrira absolument pas le coût croissant du chauffage, de l'essence et du loyer. Une famille moyenne de quatre personnes débourse maintenant plus de 1 200 \$ de plus chaque année pour se nourrir. Le prix de l'épicerie a grimpé de presque 11 %. Plus de 70 % des familles avec enfants ne recevront pas d'aide. Ces familles sont durement frappées par l'inflation libérale. Pendant ce temps, les libéraux ne s'attaquent pas aux problèmes.

Les conservateurs exhortent le gouvernement libéral à scruter ses dépenses à la loupe afin de trouver toutes les économies possibles pour pouvoir financer les mesures proposées et éviter d'augmenter les coûts. Il faudrait commencer par mettre la hache dans l'application ArriveCAN, qui coûte 25 millions de dollars, puis éliminer la Banque de l'infrastructure du Canada, qui coûte 35 milliards de dollars, et finalement réduire la taille de la bureaucratie, qui est démesurée. Certains ministères, notamment celui de la Défense, ont doublé leurs services des ressources humaines au cours des trois dernières années. À l'heure actuelle, le ministère de la Défense compte plus de 800 employés attirés aux ressources humaines. J'imagine qu'ils sont tous nécessaires étant donné les quelque 4 300 nouveaux employés embauchés durant les trois dernières années. Pendant que les Canadiens perdent leur emploi, le ministère de la Défense s'est permis une orgie d'embauches. Dans ce contexte, le nouveau chef de l'opposition a promis d'instaurer une loi pour contraindre le gouvernement fédéral à payer ses dépenses au fur et à mesure. Ce plan veillerait à ce que le gouvernement dégage un dollar d'économie pour chaque dollar de nouvelle dépense.

Si les libéraux souhaitent vraiment rendre la vie plus abordable pour les travailleurs, les familles et les aînés, ils pourraient aussi renoncer immédiatement à tripler la taxe sur le carbone. Le gouvernement n'a pas seulement augmenté les taxes sur l'épicerie, l'essence et le chauffage. En réalité, le gouvernement actuel a augmenté les taxes sur à peu près tout ce à quoi on pourrait penser.

Pendant la pandémie, le gouvernement libéral a haussé trois fois les taxes sur les salaires et sur l'alcool. Par-dessus le marché, il a éliminé des crédits d'impôt clés sur lesquels les familles comptaient, comme les crédits pour la condition physique et les arts, ainsi que les crédits pour l'utilisation du transport en commun. Voilà maintenant qu'il augmente les taxes sur l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada dans les chèques de paye. Cela signifie que tous les Canadiens encaisseront moins d'argent à la fin de chaque mois. Ces taxes arrivent au pire moment possible pour les familles canadiennes qui en arrachent avec toutes ces hausses de coûts.

Au lieu de geler les taxes ou, mieux encore, de les réduire, le gouvernement libéral augmente les taxes des gens qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts, ce qui provoque une inflation structurelle. On ne peut régler les dépenses élevées et les hausses de taxes qu'au moyen de changements structurels dans les dépenses gouvernementales et non au moyen de mesures ponctuelles.

Le projet de loi offrira une aide temporaire ponctuelle, mais les choses pourraient se passer autrement. Il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse de ce type d'aide. La meilleure solution doit être permanente et non temporaire: il s'agit de limiter les dépenses gouvernementales, qui provoquent de l'inflation, de réduire les taxes et d'éliminer la triplement de la taxe sur le carbone.

Il faut mettre fin aux préjudices que le gouvernement cause aux Canadiens. Les Canadiens ne peuvent tout simplement plus se permettre le gouvernement actuel.

• (1240)

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Monsieur le Président, avant de poser ma question, j'aimerais transmettre mes meilleurs vœux à mon collègue d'en face et à sa circonscription à l'approche de l'ouragan *Fiona*. J'espère que sa communauté sera épargnée, que tout le monde restera en sécurité et qu'ils seront en mesure d'éviter le pire de cette tempête très dangereuse.

J'aimerais poser la question suivante à mon collègue d'en face. Il a mentionné les aides que réclament les gens de sa circonscription. Vu l'inflation généralisée, qui est un phénomène mondial, appuierait-il le projet de loi C-30?

M. Rick Perkins: Monsieur le Président, j'apprécie vraiment les paroles aimables et bienveillantes de la députée au sujet de la situation qui attend les gens de ma communauté et de ma province. Comme nous tous à la Chambre, j'en suis sûr, j'espère que la situation ne sera pas aussi grave qu'on le prévoit.

En ce qui concerne ce projet de loi, je l'appuie tout à fait. J'appuie l'idée. Comme je l'ai dit, j'aimerais que nous ne soyons pas obligés de verser un paiement ponctuel de 50 \$ aux gens en raison de la forte inflation, mais que nous nous attaquions plutôt à la racine du problème, soit les dépenses gouvernementales excessives et l'impression d'argent par la Banque du Canada. Le fait d'injecter tout cet argent dans le système signifie qu'il y a plus d'argent pour moins de marchandises, et ensuite le prix de tout augmente. C'est à cela que nous devrions nous attaquer. Si nous avons réglé ce problème dès le départ, nous n'aurions pas besoin de ce projet de loi.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours. Je dois dire que nous avons une pensée pour les gens de sa grande circonscription qui vont peut-être subir cet ouragan.

Ma question concerne le projet de loi C-30. On sait fort bien que l'inflation est toujours à la hausse. Cela touche les familles, les personnes âgées, les citoyens et les citoyennes. On sait que, depuis juillet, les prix des biens et services ont augmenté de 7,6 %, au Canada, par rapport à l'année passée. Cela n'a aucun bon sens.

Qu'est-ce qu'il va advenir de nos familles qui pensent un jour à la fois? Normalement, on pense plusieurs mois à l'avance. Ces familles sont prises avec ce processus d'inflation.

Je voudrais savoir quelles sont vos solutions pour que ce soit plus réglementé et que cela aille plus vite. On sait fort bien qu'on attend depuis longtemps ces mesures qui tardent à venir de la part du gouvernement actuel.

[Traduction]

M. Rick Perkins: Monsieur le Président, je remercie la députée de ses bons mots au sujet de l'ouragan qui s'approche de ma province.

Je pense que c'est une excellente question. Depuis les élections de l'année dernière, en 2021, nous disons très régulièrement que les recettes fiscales perçues sur l'essence sont l'un des principaux éléments sur lesquels les députés devraient se pencher pour atténuer les pressions inflationnistes sur les Canadiens. Elles proviennent principalement de la TVH et de la taxe sur le carbone. D'ailleurs, la TVH s'ajoute à la taxe sur le carbone, ou vice-versa. Je n'arrive plus à faire le suivi des multiples taxes les unes sur les autres qu'imposent les libéraux.

Ordres émanant du gouvernement

Les lourdes taxes qui sont perçues sur l'essence font grimper le coût du transport, et puisque tout ce que nous achetons, y compris les aliments, doit être transporté par camion, tous les prix doivent forcément augmenter. Pour résoudre ce problème structurel, il faut réduire les taxes sur l'essence et éliminer la taxe sur le carbone perçue sur l'essence et le mazout. Dans ma province, nous devons chauffer nos maisons avec du mazout provenant de l'Arabie saoudite, si bien que le ménage moyen doit payer de 600 \$ à 700 \$ de plus par année. Si on réduit ces taxes, on résoudra notre problème structurel permanent lié à l'inflation.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le Président, je m'étonne toujours un peu lorsque les conservateurs parlent des pressions inflationnistes en omettant de parler des profits excessifs de riches sociétés, de la guerre en Ukraine et des problèmes de chaîne d'approvisionnement qu'il y a eu au cours des deux dernières années. J'imagine que si on suit le même raisonnement voulant que la situation soit attribuable à un seul parti politique, au Royaume-Uni, nous pourrions l'appeler l'inflation conservatrice.

Je suis heureux d'apprendre que le député appuie le projet de loi C-30. Toutefois, au sujet du projet de loi C-31, il a parlé de prestations libérales. Pourquoi est-il d'avis que les députés conservateurs devraient avoir une assurance dentaire, mais pas les gens de leur circonscription?

• (1245)

M. Rick Perkins: Monsieur le Président, la réponse courte à cette question, c'est que 8 provinces sur 10 ont déjà un programme de soins dentaires pour les personnes à faible revenu. En Ontario, il y en a un. En Nouvelle-Écosse, il y en a un pour les enfants de moins de 15 ans. Les libéraux reproduisent les programmes provinciaux et gaspillent l'argent des contribuables.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole sur le projet de loi C-30 et d'ajouter ma voix à ce débat. J'espère que j'apporterai davantage de lumière que de passion, parce que cela fait un moment que je suis le débat, et il me semble qu'il y a beaucoup plus de passion que de lumière dans celui-ci.

Je partagerai mon temps de parole avec ma collègue préférée, la députée de Toronto—Danforth. J'ai peut-être plus hâte d'entendre ce qu'elle a à dire que ce que j'ai moi-même à dire.

Je tiens également à exprimer ma préoccupation à nos collègues et aux citoyens de la Nouvelle-Écosse et des Maritimes en général pour ce qui les attend en fin de semaine.

Je ne peux m'empêcher de constater la dissonance qui existe entre ce que l'on entend à la Chambre, notamment du côté des conservateurs, et la réalité des changements climatiques. Combien de phénomènes historiques devons-nous vivre chaque année pour nous rendre compte que le changement climatique est déjà une réalité? Nous avons vu les inondations qui ont frappé le Pakistan. Nous avons vu les incendies qui ont touché l'Ouest canadien et nous avons vu la Californie carrément réduite en cendres. Nous exprimons notre solidarité face à ces événements. Nous nous efforçons de faire de notre mieux pour réparer les dégâts après coup. Cependant, nous ne parvenons pas à résoudre le problème fondamental qui se pose à nous, à savoir la réalité des changements climatiques.

Ordres émanant du gouvernement

La solution la plus concrète consiste donc à tarifier nos émissions de carbone dans l'atmosphère. Bien que nous en produisions tous, nous sommes extrêmement réticents à faire quoi que ce soit pour y remédier. Je tiens simplement à faire cette observation. Il existe une dissonance entre la façon dont nous parlons du changement climatique et de l'urgence climatique, et notre volonté de faire les sacrifices nécessaires en imposant un système de taxation ou de tarification du carbone, afin d'atténuer les coûts associés aux émissions.

Cependant, la discussion porte sur le projet de loi C-30. Il s'agit d'un projet de loi qui, semble-t-il, jouit d'un appui quasi unanime à la Chambre. Il fait partie d'une série de mesures que le gouvernement met en œuvre pour lutter contre l'inflation. Je trouve l'expression « lutter contre l'inflation » un peu drôle. Je suis convaincu que l'inflation est tout à fait effrayée des mesures prises par le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et tout autre gouvernement pour lutter contre elle, car l'inflation est ce qu'elle est.

J'ai constaté que les députés d'en face peuvent fournir une description très élégante et éloquente du problème, c'est-à-dire le coût élevé de l'épicerie, le prix élevé de l'essence et le coût élevé du loyer, entre autres, et qu'ils le font avec brio. Je l'ai entendu dans ma propre circonscription. J'ai cependant constaté que les réponses que je donne dans ma propre circonscription ne trouvent pas d'écho. Lorsque je dis que le problème est dû, en partie, à la guerre de Poutine, mes concitoyens me répondent qu'ils s'en fichent. Lorsque je pointe du doigt les difficultés liées aux chaînes d'approvisionnement, mes concitoyens répondent qu'ils s'en fichent. Lorsque le problème est dû à diverses autres causes, mes concitoyens s'en fichent tout simplement. La réalité, c'est qu'ils veulent que je fasse quelque chose, que nous fassions quelque chose et que le gouvernement fasse quelque chose.

En fait, les outils dont dispose le gouvernement pour lutter contre l'inflation sont assez limités. Le premier est, bien entendu, la politique monétaire. En général, c'est ici où s'endorment tous ceux qui ne sont pas déjà assoupi, car il s'agit sans doute du sujet le plus ennuyant qui soit. Monsieur le Président, je vous comprends d'avoir pris un autre café avant mon intervention.

• (1250)

La politique monétaire est essentiellement dirigée par le gouvernement du Canada. Il y a quelques années, le gouvernement a pris la sage décision de retirer la politique monétaire de cette enceinte, loin des vicissitudes de la politique, de la législature en cours et des projets du gouvernement en place à son endroit, pour qu'elle puisse être gérée de manière indépendante.

Certains d'entre nous critiquent peut-être la Banque du Canada. Certains députés de l'opposition semblent prendre un plaisir particulièrement vif à critiquer les opérations relatives à la politique monétaire. Je pourrais même affirmer que la Banque a été un peu lente à hausser les taux d'intérêt. Quoi qu'il en soit, elle a assurément fait ce qu'elle a pu pour augmenter les taux d'intérêt et restreindre la masse monétaire.

Cependant, cela n'est pas sans conséquence. Cela a pour effet de ralentir l'activité économique et, lorsque l'on ralentit l'économie, on crée du chômage, ce qui, en vérité, n'est un bon résultat pour personne. Voilà la conséquence de la politique monétaire. Elle doit aller de l'avant.

Le député qui s'est exprimé avant moi a parlé du gouvernement de M. Trudeau dans les années 1970. Or, j'y étais et je me souviens

de la stagflation, qui nous a apporté le pire des deux mondes: l'inflation et un taux de chômage élevé. Heureusement, nous n'en sommes pas là et nous avons peut-être appris quelque chose sur l'application de la politique monétaire.

C'est l'instrument primordial dont dispose tout gouvernement pour faire face à ce problème. Il a été utilisé du mieux possible, ce qui a contribué dans une certaine mesure au ralentissement du marché immobilier.

La politique fiscale constitue le deuxième volet des instruments mis à la disposition du gouvernement. Malgré ce que certains pourraient dire, le gouvernement se trouve en relative bonne posture à l'égard du ratio dette-PIB. Je sais que nous avons fait grimper ce ratio pendant la pandémie, mais il n'y a rien de gratuit dans ce monde et il faudra s'en occuper.

À ce stade, deux choses ont été bien faites, notamment l'achat de titres de créance à long terme à de faibles taux d'intérêt, de sorte que les frais de la dette, du moins pour le moment, sont limités. Nous avons également un taux de chômage raisonnable à l'heure actuelle, ce qui signifie que nous sommes en situation de plein emploi et que le gouvernement maîtrise sa situation financière, même si je ne dirais pas que tout est en ordre à cet égard. Il y a des défis à relever dans la gestion des finances. Malgré tout, la situation financière n'est pas mauvaise au pays.

Passons aux programmes, qui représentent le troisième type d'outils dont dispose tout gouvernement dans le cadre de son approche à l'égard de l'inflation. C'est en partie ce dont il est question avec le projet de loi C-30 et l'augmentation temporaire du montant du crédit pour la taxe de vente harmonisée pour les personnes admissibles, principalement celles dont le revenu annuel est inférieur à 40 000 \$.

Dans ma circonscription, l'Allocation canadienne pour enfants est un programme extrêmement bénéfique. Ces prestations s'élèvent à 100 millions de dollars par année dans ma circonscription et elles sont versées à environ 8 000 familles. L'argent va aux personnes qui en ont vraiment le plus besoin. Les économistes peuvent faire valoir que nous injectons de l'argent dans l'économie et que nous créons ainsi des pressions inflationnistes. Ce n'est pas complètement faux, mais je suis certain que les gens de ma circonscription, quand ils en viennent à devoir choisir entre payer le loyer et se nourrir, se réjouissent de l'Allocation canadienne pour enfants, tout comme de l'aide au loyer, du remboursement de la taxe sur le carbone et du programme de garderies qui va de l'avant.

Ce sont tous des programmes qui peuvent être mis de l'avant par un gouvernement. C'est une réponse réfléchie à une situation très difficile, qui est en grande partie causée par des facteurs étrangers, dans une économie relativement petite.

• (1255)

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, voici ce qu'a dit un économiste principal de la Banque de Montréal au sujet de l'inflation actuelle et du projet de loi C-30: « Nous n'allons pas nier qu'il y a des ménages qui ont sérieusement besoin d'aide en ce moment dans cet environnement inflationniste. Mais, d'un point de vue politique, nous savons tous qu'envoyer de l'argent comme mesure de soutien à l'inflation est intrinsèquement [...] inflationniste. »

Dans le budget de 2022, le gouvernement a affirmé qu'un examen des politiques lui permettrait de cerner des économies potentielles de milliards de dollars et de réduire ses dépenses. Le député ne croit-il pas qu'il aurait été bien préférable que la ministre des Finances s'efforce pendant l'été de trouver des économies à réaliser dans le cadre de l'examen des politiques du gouvernement du Canada, avant de présenter ce projet de loi, pour ne pas contribuer à faire augmenter encore plus l'inflation? Est-il d'accord avec moi sur ce sujet?

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, comme le savent les députés, cela fait longtemps que je siége à la Chambre — trop longtemps, diraient certains — et chaque gouvernement qui a été au pouvoir pendant ce temps a toujours dit qu'il y avait des économies à faire ici et là. Ce que décrit le député est une tâche très difficile. C'est un processus continu et je suis certain que la ministre des Finances l'a déjà entamé.

Pour répondre à la première partie de sa question, je citerai un économiste, titulaire de la bourse de recherche Atkinson. Je ferais mieux de ne pas prononcer son nom ou je risque de le massacrer. Elle a écrit ceci: « En réalité, les mesures sont si modestes [à] seulement 3,2 milliards de dollars. » L'impact sur l'économie est très modeste.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, nous nous réjouissons vraiment de voir que les libéraux ont enfin décidé de doubler le crédit d'impôt pour la TPS pour aider 11 millions de Canadiens. Le NPD réclame vigoureusement une telle mesure depuis un bon moment, mais il estime nécessaire d'aller beaucoup plus loin. Alors que les sociétés pétrolières et gazières, les banques et les chaînes d'épicerie ainsi que les entreprises de télécommunications sans fil engrangent des profits records, les frais réclamés aux consommateurs dans tous ces secteurs ne cessent d'augmenter.

Au Royaume-Uni, les conservateurs ont imposé aux grandes sociétés pétrolières une taxe de 25 % sur les bénéfices exceptionnels. Au Canada, les conservateurs ne prendraient jamais une telle mesure parce qu'ils agissent comme lobbyistes pour les sociétés pétrolières et gazières.

Mon collègue estime-t-il que nous devons en faire davantage? Les libéraux ont augmenté de 1,5 point de pourcentage l'impôt sur les bénéfices exceptionnels des grandes banques, mais ils laissent les sociétés pétrolières et gazières s'en tirer à bon compte. Ils font de même pour les grandes chaînes d'épicerie et les fournisseurs de services de télécommunication sans fil. La « cupidiflation » se répand partout. Mon collègue convient-il qu'il faut en faire davantage dans ces secteurs?

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, l'avantage d'être ici depuis longtemps, c'est de savoir que mes amis de gauche semblent toujours ressortir cette même rengaine.

Il existe un impôt sur les profits excessifs. Toutes les entreprises dont le député se plaint, si leurs profits entrent dans la fourchette des profits excessifs, seront directement imposées pour cela. Je souligne, comme le député l'a fait, que les profits excessifs des banques et des compagnies d'assurance seront imposés et que cet impôt générera des revenus. Je tiens également à dire que ces derniers temps, principalement en raison du faible taux de chômage, les recettes du gouvernement ont été assez robustes, ce qui montre encore une fois que la gestion des finances du gouvernement a été tout à fait exemplaire.

• (1300)

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue. Même si cela ne fait pas longtemps que je suis à la Chambre, je suis sûre que, si cela faisait longtemps, je serais contente qu'il ait été là depuis longtemps également.

J'ai une question sur le moment où le projet de loi C-30 est déposé. C'est un projet de loi relativement simple et pas très compliqué à mettre en place. On savait déjà depuis le budget au printemps qu'il y avait de l'inflation à l'horizon.

Est-ce que c'est un projet de loi qui aurait pu être déposé plus tôt et qui aurait pu aider plus tôt les gens qui souffrent présentement de l'inflation?

[Traduction]

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, bien sûr, il aurait pu être déposé plus tôt. Cependant, je ne sais pas si cela aurait été judicieux.

Le projet de loi fait partie d'un ensemble de mesures du gouvernement du Canada, qui visent à répondre aux plaintes que nous entendons tous. Tous les députés ont entendu parler des pressions inflationnistes que subissent nos concitoyens. Ainsi, dans le cadre d'un ensemble de mesures, je pense que ce projet de loi est une initiative valable. La politique fiscale est gérée aussi bien qu'elle peut l'être, malgré peut-être un démarrage lent de la politique monétaire. Je continue de penser que la Banque du Canada progresse sur ce dossier également.

Lorsque l'on considère l'ensemble des mesures et des initiatives du gouvernement, on constate qu'il s'agit d'une réponse appropriée à un phénomène mondial qui agit sur une économie relativement petite, et on espère...

Le vice-président: Je regrette d'interrompre le député, mais le temps est écoulé.

Nous poursuivons le débat. La secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et du ministre de l'Environnement et du Changement climatique a la parole.

Mme Julie Dabrusin (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion de me joindre au débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-30 sur l'allègement du coût de la vie.

Je sais qu'il s'agit d'une mesure que les habitants de ma circonscription veulent voir adoptée. Après un été à discuter avec des gens de ma circonscription au sujet de leurs besoins et de ce qu'ils constatent, nous avons l'occasion de montrer que nous sommes là et que nous répondons à leurs besoins de façon très concrète.

L'inflation est un phénomène mondial. Nous l'avons entendu à quelques reprises aujourd'hui. L'inflation est alimentée en grande partie par les effets durables de la pandémie. Elle a été amplifiée par les politiques zéro COVID de la Chine, ainsi que par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Malgré tout cela, mais je souscris aussi à ce que le député de Scarborough—Guildwood a dit, soit qu'il s'agit peut-être des causes de l'inflation, mais les gens veulent que nous agissions. C'est là que nous pouvons dire que nous agissons pour soutenir les gens.

Ordres émanant du gouvernement

Pour mettre les choses en perspective, en ce moment, notre taux d'inflation est de 7 %, ce qui est inférieur à bon nombre de pays comparables. Aux États-Unis, par exemple, le taux d'inflation est de 8,3 %. Au Royaume-Uni, il est de 9,9 % et en Allemagne, de 7,9 %, mais il n'en demeure pas moins que 7 %, c'est beaucoup. Ce sont les chiffres. L'inflation frappe fort.

C'est pourquoi le gouvernement a maintenant un plan d'abordabilité, qui contient un train de mesures. C'est nouveau en 2022. Cela comprend doubler le crédit pour la TPS pendant six mois. Ce n'est qu'une des mesures qui rendront la vie plus abordable pour des millions de Canadiens. J'en reparlerai un peu plus tard à mesure que les choses progresseront, mais je veux aussi parler un peu du travail que nous faisons en général. C'est vraiment important.

La première fois que j'ai été élue, un des grands dossiers auxquels je voulais m'attaquer était l'inégalité des revenus. J'ai dit que c'était très important. C'est ce qu'on me disait. Les habitants de ma collectivité en parlaient. Il était question des mesures supplémentaires actuelles dues à l'inflation. Elles s'appuient sur une série de mesures que nous sommes à mettre en place pour tisser un filet de sécurité plus solide. C'est vraiment important.

Parmi les choses dont on discute, il y a l'Allocation canadienne pour enfants. Au départ, tous ceux qui avaient des enfants recevaient un chèque au même montant. Cela a eu un effet très limité. Il y avait des gens vraiment bien nantis qui recevaient l'Allocation, alors que des personnes démunies ne recevaient pas l'aide supplémentaire dont elles avaient besoin.

Je discute tout le temps avec les gens de ma collectivité de l'Allocation canadienne pour enfants. Ils me disent qu'elle a eu une incidence, car elle est maintenant fondée sur les moyens, ce qui veut dire que les gens qui ont un plus grand besoin reçoivent plus d'argent et que les gens qui n'en ont pas besoin n'en reçoivent pas. C'est correct, car ils savent que d'autres personnes de la collectivité, qui en ont grandement besoin, reçoivent un soutien supplémentaire. L'Allocation met des milliers de dollars dans les poches des gens pour les aider à nourrir leur famille.

En fait, des études menées à Toronto ont montré que l'Allocation a eu un véritable impact sur la sécurité alimentaire des familles, c'est-à-dire qu'elle a réduit de façon significative l'insécurité alimentaire. Selon les normes de Statistique Canada, elle a aussi réussi à réduire la pauvreté chez les enfants.

La garde des enfants fait aussi partie des dossiers qui me remplissaient d'enthousiasme et que je tenais à mener à bien. Parlons un peu du choix d'élever une famille. Mes enfants ont maintenant près de 20 ans. Pour avoir une place en garderie à Toronto quand ils étaient petits, j'ai dû mettre leur nom sur une liste d'attente avant même leur naissance. D'ailleurs, c'est encore ainsi à Toronto. La facture de garderie était énorme. Les gens doivent donc vraiment réfléchir pour décider s'ils ont les moyens d'avoir un enfant et de travailler. Cette situation touche particulièrement les femmes.

Les nouveaux éléments annoncés par le gouvernement au cours de la dernière année, c'est-à-dire les ententes que nous avons conclues avec toutes les provinces et tous les territoires pour la mise en place du programme national de garderies, font partie de ce filet de sécurité. Grâce à ce programme, plus de gens peuvent travailler, facteur important quand on parle d'enjeux comme l'inflation. Les pénuries de personnel font aussi partie des défis à relever et, quand on donne à plus de gens la possibilité de travailler, on réduit ces pénuries.

Tournons-nous encore un peu vers le projet de loi à l'étude. Nous savons qu'aucun pays ne peut, à lui seul, régler tous les problèmes mondiaux dont nous avons parlé, problèmes qui font grimper les prix, mais nous prenons des mesures tangibles pour freiner l'inflation ici, au Canada, et pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens.

• (1305)

J'aimerais souligner le rôle central qu'a joué la Banque du Canada pour contrer l'inflation. Depuis plus de trois décennies, elle est responsable de s'attaquer à l'inflation au Canada. Le gouvernement a réaffirmé le mandat essentiel de cette entité en décembre dernier. La Banque du Canada a déployé des efforts pour ramener l'inflation aux cibles voulues, comme en font foi ses récentes décisions monétaires.

La Banque du Canada et les économistes du secteur privé s'attendent à ce que l'inflation se rapproche de 2 %, qui est la cible à atteindre au cours des deux prochaines années. C'est notre objectif, mais il y a aussi la situation où nous nous trouvons présentement. Ce projet de loi porte sur ce qui se passe en ce moment.

J'aimerais maintenant aborder les mesures pour améliorer l'abordabilité, comme doubler le crédit de la TPS, qui aideront les Canadiens à faire face à la hausse du coût de la vie. C'est un plan qui demeure très ciblé et qui repose sur des mesures fiscales responsables pour les Canadiens les plus vulnérables. Ce plan met l'accent sur les besoins des Canadiens à faible revenu qui sont les plus touchés par la crise inflationniste. C'est aussi un moyen de veiller à une saine gestion fiscale. Ce n'est pas un chèque en blanc. Ce sont des mesures ciblées pour soutenir les Canadiens dont les besoins sont les plus criants.

Qu'est-ce que ce plan propose pour les Canadiens cette année? Il va doubler le crédit pour la TPS pour une période de six mois, ce qui représente cette année une aide supplémentaire ciblée d'environ 2,5 milliards de dollars pour environ 11 millions de personnes et de familles qui reçoivent déjà le crédit d'impôt, ce qui inclut environ la moitié des familles canadiennes avec des enfants et plus de la moitié des aînés du pays.

On propose aussi de bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs de manière à ce que les familles à faible revenu puissent garder 2 400 \$ de plus dans leurs poches cette année. Nous avons bonifié de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés âgés de plus de 75 ans à partir de juillet, ce qui veut dire que plus de trois millions d'aînés auront jusqu'à 766 \$ de plus cette année.

Cette année, nous voulons aider 1,8 million de locataires canadiens qui peinent à composer avec la hausse du coût des logements en leur offrant une aide supplémentaire ponctuelle de 500 \$ au titre de l'Allocation canadienne pour le logement. C'est particulièrement important dans des endroits comme ma ville, Toronto. Comme les loyers sont extrêmement chers, ce supplément aidera de façon concrète les gens de ma collectivité.

J'ai parlé un peu des frais de garde d'enfants et du plan pour la garde d'enfants. C'est un sujet qui m'intéresse personnellement. Le plan à long terme est d'arriver à des garderies à 10 \$ par jour. Cette année, les Canadiens verront leurs frais de garde d'enfants réduits de 50 % d'ici la fin de l'année. C'est une aide énorme pour les personnes qui vivent dans des collectivités comme la mienne.

En outre, le plan en matière d'abordabilité prévoit des soins dentaires, à partir de cette année, pour les Canadiens qui gagnent moins de 90 000 \$, ce qui touche des centaines de milliers d'enfants de moins de 12 ans. Nous savons que les soins dentaires sont une partie très importante des soins de santé. Je suis très fière que nous soyons en mesure de les offrir.

Il y a aussi l'indexation à l'inflation de prestations comme l'Allocation canadienne pour enfants, dont j'ai parlé plus tôt. Le fait qu'elle soit indexée signifie que chaque mois de juillet, les gens constateront une augmentation du montant de leur allocation. Lorsque j'ai parlé avec des défenseurs de la lutte contre la pauvreté, c'est l'une des choses qu'ils ont demandées. Ils voulaient s'assurer que l'Allocation soit indexée afin de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie. C'est là une autre mesure utile.

Il y a également les augmentations du Supplément de revenu garanti. Dans ma collectivité, on nous a aussi demandé un salaire minimum fédéral de 15 \$ indexé à l'inflation, et nous sommes très heureux d'avoir pu donner suite à cette demande. Le salaire minimum actuel est donc de 15,55 \$ l'heure.

Je veux m'assurer que le message est clair: nous reconnaissons que c'est une période difficile et nous prenons des mesures efficaces pour soutenir les Canadiens. De plus, ce n'est pas la première fois que nous le faisons. Nous avons toujours été là et nous continuerons à travailler pour nous assurer qu'il existe un filet de sécurité solide qui soutient les Canadiens en tout temps.

• (1310)

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, nous savons que les recettes de l'État ont été gonflées par le contexte inflationniste, et le gouvernement dit maintenant qu'il rendra aux contribuables une partie des recettes excédentaires grâce à ces mesures. Cependant, je suis très préoccupé par le fait que le problème sous-jacent des taux d'inflation élevés ne soit pas abordé ici.

La députée peut-elle dire à la Chambre ce que le gouvernement a l'intention de faire exactement pour aider la Banque du Canada à atteindre son taux d'inflation de 2 %, ou espère-t-elle simplement que la Banque du Canada pourra continuer à augmenter les taux d'intérêt et résoudre ce problème toute seule?

Mme Julie Dabrusin: Monsieur le Président, tout d'abord, ne sous-estimons pas le rôle de la Banque du Canada dans tout cela. Elle joue un rôle important, mais je reconnais que le problème ne se limite pas à cela. Nous travaillons sur d'autres mesures. Par exemple, j'ai mentionné à un moment donné dans mon discours que nous travaillons sur des mesures visant à remédier aux pénuries de main-d'œuvre, qui peuvent être en partie responsables des problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement. C'est ce qu'on constate avec les mesures mises en place pour le développement des compétences, mais aussi pour l'immigration.

Il y a certainement des domaines dans lesquels le gouvernement exerce un rôle parallèle au travail effectué de manière indépendante par la Banque du Canada.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, je tiens à saluer la secrétaire parlementaire et à la remercier de son discours.

Son discours a grandement porté sur l'inflation. D'ailleurs, le projet de loi C-30 est une réponse à l'inflation. De quelle façon son

Ordres émanant du gouvernement

gouvernement veut-il soutenir les pays en développement qui sont aux prises avec de sérieux problèmes d'inflation?

On parle de pénurie alimentaire et de crise énergétique. Les institutions internationales ont incité ces pays à s'endetter massivement pour traverser la pandémie. Or, leurs emprunts sont pour la plupart libellés en dollar américain, dont le cours s'envole actuellement puisqu'il sert de valeur refuge. C'est la même chose pour les importations, dont les importations de nourriture, qui se négocient en dollars américains. Ces pays se retrouvent devant une véritable catastrophe et il pourrait y avoir des faillites en cascade.

Qu'est-ce que son gouvernement veut faire pour les soutenir?

Mme Julie Dabrusin: Monsieur le Président, je veux remercier le député de l'autre côté de cette question, qui touche un sujet important.

Aujourd'hui, j'ai parlé de ce que nous faisons au Canada, parce que c'est un projet de loi qui s'adresse aux Canadiens. C'est pour cette raison que je me suis concentrée là-dessus dans le cadre de mon discours, mais nous avons certainement un rôle à jouer dans le monde.

D'ailleurs, pendant la pandémie, nous avons aidé les autres pays à avoir accès à des vaccins. Nous continuons à donner de l'aide aux autres pays qui en ont besoin. Nous sommes tous ensemble quand nous travaillons ensemble, et nous sommes plus forts quand nous travaillons ensemble. Nous avons certainement un rôle à jouer à cet égard. Aujourd'hui, je voulais vraiment parler de ce projet de loi et de ce que nous faisons ici au Canada, mais il s'agit en effet d'un problème sur lequel nous devons également porter notre attention.

• (1315)

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, les néo-démocrates sont ravis que les Canadiens bénéficient enfin d'un répit. Depuis longtemps, nous demandons que soit doublé le crédit pour la TPS et mis en place un programme de soins dentaires afin que les enfants, les aînés et les familles qui gagnent moins de 90 000 \$ obtiennent l'aide dont ils ont besoin. On sait que les gens ont du mal à payer leur loyer.

Les conservateurs répètent à l'envi que ces programmes vont faire grimper l'inflation. En fait, les économistes avancent que ces programmes auront une incidence très négligeable sur l'inflation et que ce sont les bonnes mesures à prendre pour aider les Canadiens, tout comme le préconisent les néo-démocrates.

Je trouve vraiment paradoxal que les conservateurs semblent maintenant appuyer l'idée de doubler le crédit pour la TPS et que, pour une raison ou une autre, ils croient dorénavant que cette mesure n'aurait pas d'incidence sur l'inflation. La députée ne trouve-t-elle pas plutôt curieux que les conservateurs choisissent quand les programmes qui aident les Canadiens ont une incidence sur l'inflation?

Mme Julie Dabrusin: Monsieur le Président, le député a formulé sa question de façon intéressante. Je dirais que nous cherchons surtout des moyens d'aider les gens dans nos circonscriptions et partout au pays. C'est pourquoi nous sommes extrêmement déçus de voir les conservateurs voter assez régulièrement contre des mesures qui aident vraiment les Canadiens, comme la réduction des impôts pour la classe moyenne et l'Allocation canadienne pour enfants, dont j'ai parlé plus tôt.

Ordres émanant du gouvernement

Je pense qu'en appuyant le doublement du crédit pour la TPS, les conservateurs nous offrent un rameau d'olivier. Il est merveilleux qu'ils semblent nous donner leur appui à cet égard. J'espère que nous pourrions les convaincre d'appuyer bon nombre de nos autres initiatives.

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un grand plaisir et honneur pour moi de prendre la parole au nom des électeurs de ma circonscription, Calgary Midnapore.

Avant de parler du projet de loi C-30, j'aimerais dire que je suis de tout cœur avec nos bons amis et concitoyens de la région de l'Atlantique et de l'Est du Québec, qui doivent se préparer alors que la tempête approche. Mes pensées et mes prières les accompagnent.

Assurément, le crédit pour la TPS offrira un peu de répit, ce que les conservateurs appuient, mais au bout du compte, fondamentalement, cela ne permettra pas de régler le vrai problème. Les déficits et le fardeau fiscal inflationnistes font exploser les coûts à un rythme jamais vu en près de 40 ans. Seigneur, cela remonte presque à ma naissance; je ne donnerai pas mon âge, mais cela fait longtemps.

Je dirais que, depuis plus de deux ans, les conservateurs et notre nouveau chef, le député de Carleton, tentent du mieux qu'ils peuvent d'avertir le premier ministre des conséquences de ses actes et de la souffrance que ceux-ci imposent aux Canadiens d'un océan à l'autre; il ne faut pas négliger l'importance des régions côtières, comme on le constate aujourd'hui. Les conservateurs ont demandé au gouvernement d'annuler les hausses de taxes prévues, dont l'augmentation des taxes sur les chèques de paie prévue pour le 1^{er} janvier, et en tant que ministre du cabinet fantôme en matière d'emploi, cette question est particulièrement importante pour moi, tout comme l'augmentation des taxes sur l'essence, l'épicerie et le chauffage prévue pour le 1^{er} avril.

La taxe sur le carbone est un autre exemple de taxe qui impose un énorme fardeau aux Canadiens. Si le premier ministre voulait vraiment rendre la vie plus abordable pour les travailleurs, les familles et les aînés, il annulerait immédiatement la taxe sur le carbone. Ces taxes sont imposées au pire moment possible pour les familles canadiennes qui doivent déjà composer avec les augmentations des coûts causées par l'inflation du premier ministre. Au lieu d'un gel, le premier ministre impose des hausses de taxes aux gens qui peinent déjà à joindre les deux bouts.

Ce crédit représentera une aide ponctuelle de 467 \$. Comme je l'ai déjà dit, nous sommes favorables à cette petite bouffée d'oxygène pour les familles. Toutefois, il faut placer cette aide en contexte: une famille de quatre personnes dépense maintenant plus de 1 200 \$ de plus chaque année pour se nourrir, sans oublier la hausse du coût du chauffage, de l'essence et du loyer qu'elle doit assumer.

Les prix à l'épicerie ont augmenté de 10,8 %, ce qui représente la plus forte augmentation en 40 ans. Le poisson a augmenté de 10,4 % et ce sera peut-être encore pire après la désastreuse fin de semaine qui nous attend. Le beurre a augmenté de 16,9 %, les œufs, de 10,9 %, la margarine, de 37,5 %, les miches de pain et les petits pains, de 17,6 %, les pâtes sèches ou fraîches, de 32,4 %, les fruits frais, de 13,2 %, les oranges, de 18,5 %, les pommes, de 11,8 %, le café, de 14,2 %, la soupe, de 19,6 %, la laitue, de 12,4 % et les pommes de terre, de 10,9 %, mais ce pourcentage pourrait être plus élevé après la fin de semaine.

Les personnes sans enfant qui gagnent plus de 49 200 \$ et les familles de quatre ou les couples avec deux enfants qui gagnent plus de 58 500 \$ ne recevront rien de plus, mais le prix des aliments, lui, ne diminuera pas. Le montant des augmentations dues à l'inflation que ces gens devront payer sur les articles qu'ils achètent demeurera le même.

● (1320)

Cela aura des répercussions sur les petites entreprises. Comme je viens d'une famille de petits entrepreneurs, cette question me tient particulièrement à cœur. Je suis certaine que les députés sont au courant du fait que les faillites de petites entreprises sont en hausse et que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a signalé qu'un propriétaire d'entreprise sur six envisage de fermer ses portes, et que 62 % des petites entreprises ont encore des dettes liées à la pandémie. Les libéraux ont créé un environnement risqué pour les petites entreprises qui ne peuvent plus se permettre de faire des affaires compte tenu des hausses d'impôts à venir, de l'augmentation des coûts associés à la dette et des taux d'inflation ahurissants. Encore une fois, si le gouvernement veut vraiment que les petites entreprises canadiennes puissent survivre, se rétablir et croître, il devrait immédiatement annuler toutes les hausses d'impôt qui nuisent aux petites entreprises.

Les députés n'ont pas à me croire sur parole. De nombreux économistes discutent du projet de loi du premier ministre visant l'inflation. J'ajouterai que ce sont des économistes qui travaillent pour des institutions très fiables. Je sais que le gouvernement aime tourner en dérision certains instituts proches des conservateurs, comme l'Institut Fraser. J'ai entendu quelques ricanements aujourd'hui. Cependant, les libéraux ne peuvent pas contester ces sources. Un de ces économistes a dit:

Il est toujours bon d'aider quelqu'un dans le besoin.

Néanmoins, il faut se demander l'incidence que cela a sur tous les autres et si, au départ, cela aide vraiment [les personnes à faible revenu]. Si l'inflation est élevée et qu'elle se maintient, cette aide ne sera pas d'un grand secours pour qui que ce soit, notamment pour les bénéficiaires de cette aide. Elle ne sera tout simplement pas suffisante, et bien que la Banque du Canada fasse beaucoup d'efforts pour réduire l'inflation [en augmentant les taux d'intérêt], le gouvernement n'a pas vraiment fait grand-chose.

Je suis persuadée que le gouvernement aimerait que cette opinion vienne de l'Institut Fraser, mais elle a été émise par le professeur Pavlov de l'Université Simon Fraser, un établissement universitaire très connu et pas toujours pour ses opinions conservatrices. Par conséquent, nous ne sommes certainement pas les seuls à critiquer le peu, ou le « pas grand-chose », pour citer le professeur Pavlov, que le gouvernement a fait pour lutter contre l'inflation.

Un autre professeur de l'Université Simon Fraser, le professeur Herrenbrueck, a déclaré: « Si vous demandez si cela va exercer une pression supplémentaire sur l'inflation, je dirais probablement que oui, il ne peut en être autrement. » Bref, ces opinions de professeurs d'une université très bien connue qui n'a pas nécessairement un point de vue conservateur ne font pas l'éloge des mesures que le gouvernement a prises pour lutter contre l'inflation.

Je cite une autre opinion:

Bien qu'il y ait des moments où les largesses budgétaires sont exactement ce dont l'économie a besoin, ce n'est pas le cas aujourd'hui. En période d'inflation élevée et de demande excédentaire, la réduction des impôts ou la distribution de chèques peut alimenter le feu inflationniste et compliquer la tâche d'une banque centrale qui relève les taux pour réduire la demande.

Cette citation venait de l'économiste en chef de la CIBC. Comment pourrait-on contredire l'économiste en chef de la CIBC? Ce serait presque impossible.

Voici une autre citation et, à mon avis, notre appui à cette partie du projet de loi va de pair avec le commentaire suivant: « Nous ne nions pas qu'il y a des ménages qui ont gravement besoin d'aide à l'heure actuelle dans ce contexte inflationniste. Cependant, d'un point de vue stratégique, nous savons tous que distribuer de l'argent pour aider les gens en période d'inflation est une mesure essentiellement [...] inflationniste. »

Il s'agit encore une fois d'une mise en garde que notre chef, le député de Carleton, a tenté de porter à l'attention du gouvernement à de nombreuses reprises. Cette citation vient de Robert Kavcic, économiste principal de la Banque de Montréal.

Voici une dernière citation: « il semble raisonnable de supposer que cela va pousser l'inflation de base à la hausse [...] Toute personne qui pense que cela va atténuer les pressions inflationnistes doit avoir étudié l'économie avec des manuels différents. »

Je dirais certainement que nous ne sommes pas tous sur la même longueur d'onde en ce qui concerne la gestion de l'économie canadienne et de l'inflation. Cette dernière citation vient de Derek Holt, vice-président et chef des Études économiques sur les marchés des capitaux de la Banque Scotia.

• (1325)

Il y a trois grandes banques, c'est-à-dire la CIBC, la Banque de Montréal et la Banque Scotia, qui indiquent toutes que le gouvernement n'en a pas fait assez pour contrer l'inflation que subissent les Canadiens, ce que j'ai expliqué en détail en vous dressant une liste d'aliments et en vous montrant l'effet sur la population.

La famille moyenne de quatre personnes dépense aujourd'hui plus de 1 200 \$ supplémentaires chaque année simplement pour mettre du pain sur la table. Je suis mère de famille. Je vais à l'épicerie, où je constate les prix. J'hésite même à imaginer ce que ma famille devra faire pour gérer son budget d'épicerie. Je suis une mère très chanceuse qui vit au sein d'une famille très chanceuse, mais je m'inquiète pour les résidents de ma circonscription et pour les Canadiens.

Le prix des produits d'épicerie a augmenté de 10,8 %, soit le taux le plus élevé depuis 1981. Dans l'ensemble, le prix des aliments a augmenté de 9,8 %. Comme je l'ai dit, bien que les conservateurs accueillent favorablement cette mesure d'aide indispensable, ce chèque unique de 467 \$ pour les familles de quatre personnes qui y sont admissibles couvre moins de 40 % de l'inflation de Trudeau à l'épicerie et il est loin de couvrir l'augmentation des coûts du chauffage, avec l'hiver qui approche, ainsi que l'augmentation des coûts de l'essence et des loyers.

Plus de 70 % des familles ayant des enfants ne recevront pas cette aide. Comme je l'ai dit, les personnes seules sans enfant gagnant plus de 49 200 \$, les familles de quatre personnes gagnant plus de 58 500 \$ et les couples ayant deux enfants ne recevront aucune aide.

En conclusion, nous en avons assez du rafistolage. Notre économie, notre pays, est sous respirateur artificiel. Il nous faut des solutions. Pour l'instant, tout ce que nous avons, c'est ce vilain projet de loi et la « justinflation ».

Affaires émanant des députés

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je désire montrer qu'il y a un lien entre la hausse des prix à l'épicerie et la crise climatique.

Cet été, les mères de famille ont remarqué que le prix de la crème glacée avait augmenté, et c'est notamment parce que les gousses de vanille proviennent de Madagascar, qui a été frappée par six cyclones cette année. L'ouragan *Fiona* se dirige vers les Maritimes, ce dont nous avons parlé à maintes reprises, et nous pensons tous aux habitants de cette région.

Je suis originaire du Cap-Breton. Il n'y a jamais eu d'ouragan en Nouvelle-Écosse avant les changements climatiques. En 2003, c'était la première fois qu'un ouragan, soit l'ouragan *Juan*, touchait terre de plein fouet parce les eaux s'étaient réchauffées au sud de la Nouvelle-Écosse. Il y a déjà eu des ouragans par le passé, mais ils s'étaient affaiblis avant de frapper la Nouvelle-Écosse parce que l'eau était plus froide.

Il y a un lien avec l'utilisation des combustibles fossiles, qui fait augmenter les prix à l'épicerie et qui fait que nous sommes moins en sécurité dans nos foyers.

• (1330)

Mme Stephanie Kusie: Monsieur le Président, à l'instar du chef de mon parti et de mes collègues conservateurs, je me soucie de l'environnement, c'est certain. Cependant, en ce moment, nous devons penser à nos priorités. Si les gens n'ont rien à manger, ils ne pourront pas recycler.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LOI SUR LE DROIT DE VOTE À L'ÂGE DE 16 ANS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 4 mai, de la motion portant que le projet de loi C-210, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (âge de voter), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Mme Julie Dabrusin (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je suis vraiment ravie d'intervenir aujourd'hui pour appuyer le projet de loi S-210, qui abaisserait l'âge de voter à 16 ans. J'estime qu'il est vraiment important que nous discutons de cette question aujourd'hui et que nous appuyions cette mesure législative.

J'ai cru bon commencer en donnant la parole à certains membres de mon conseil jeunesse. J'ai un conseil jeunesse composé de jeunes de la collectivité qui me donnent des conseils et me parlent des enjeux importants pour eux dans la collectivité. Je leur ai demandé leur opinion sur l'abaissement de l'âge électoral. Nous avons eu une excellente discussion sur le sujet. J'ai pensé que la Chambre pourrait entendre leurs opinions parce que nous discutons du droit de vote des jeunes.

Jessica a dit: « À 16 ans, les adolescents sont à l'étape de leur vie où ils sont le plus engagés dans leur collectivité puisqu'ils commencent à obtenir un emploi et un permis de conduire et à s'engager dans la société en général. Amener les adolescents à voter peut déboucher sur une participation plus durable aux activités démocratiques tout au long de leur vie. »

Affaires émanant des députés

Un autre membre de mon conseil de jeunes, Safik, en a également parlé de manière positive: « L'âge n'est pas toujours un facteur quand vous avez des adolescents et des adultes matures. D'un autre côté, il y a des adolescents et des adultes immatures qui peuvent voter. Nous devons également trouver un moyen pour que les adultes respectent la voix des adolescents et qu'ils puissent prendre leurs opinions au sérieux avant de voter. »

Enfin, l'autre membre de mon conseil des jeunes à qui j'aimerais donner la parole est Jona, qui a dit: « Donner le droit de vote aux jeunes renforce notre démocratie — les jeunes n'ont peut-être pas les mêmes expériences ou la même maturité émotionnelle que les adultes, mais c'est pour cela que notre vote serait bénéfique. Donner le droit de vote aux jeunes offrira une perspective supplémentaire et rendra le résultat du vote plus équilibré. Les jeunes ont un regard très différent sur le monde, et c'est pourquoi le fait de donner le droit de vote aux jeunes plus âgés améliorera notre démocratie. Parce qu'après tout, le but d'une démocratie est de donner la parole à tout le monde, ce qui n'est pas possible si nous excluons tout un groupe démographique. »

J'aimerais remercier les membres de mon conseil de jeunes, parce que je pense qu'il était vraiment important qu'ils prennent le temps de m'aider à me préparer pour ce débat et qu'ils me fassent part de leurs réflexions. Je suis convaincue, chaque fois que je les entends, que leurs idées sont excellentes et très fortes. Ce serait merveilleux de les faire participer au processus de vote.

Je voulais énoncer quelques faits, car ce n'est pas la première fois que nous parlons d'abaisser l'âge de voter ou d'élargir le bassin de personnes qui peuvent voter. Les critères d'admissibilité au vote ont changé au fil du temps au Canada. Il ne s'agit pas d'une situation immuable où les personnes qui peuvent voter aujourd'hui sont les mêmes qui pouvaient voter au moment de la Confédération. Pour mettre les choses en contexte, ce n'est pas la première fois que ce genre de chose se produit. Par exemple, lorsque la Confédération a été créée, en 1867, seuls les hommes propriétaires âgés de 20 ans et plus pouvaient voter. Je dirais même que ce n'était pas tous les hommes qui avaient le droit de voter à l'époque. Ce n'est qu'en 1918 que le gouvernement a accordé à certaines femmes le droit de vote. Pour mettre la situation en contexte alors que nous discutons de l'âge du vote et du vote en général, pendant toute une partie de notre histoire, je n'aurais pas eu le droit de voter. L'âge du vote a également été révisé en 1970.

Par conséquent, une discussion sur ce sujet n'est pas sans précédent. Au fur et à mesure que la démocratie évolue et que nos conversations évoluent, nous devons envisager différentes mesures pour assurer la participation des gens et veiller à tenir compte des voix qui doivent être entendues lorsque nous prenons des décisions au sujet des personnes qui devraient siéger dans cette enceinte.

Je crois que nous sommes aussi peut-être à un moment tournant où il est encore plus important que jamais de réfléchir à cette question. Comment inciter davantage de gens à voter? Les gens votent de moins en moins. Dans ma province, en Ontario, aux dernières élections, il y a eu une baisse marquée du nombre de personnes qui sont allées voter.

Comment faire en sorte que les gens aient de l'intérêt à voter dès leur jeunesse et qu'ils le conservent toute leur vie? Je crois que dans un endroit comme là d'où je viens, il arrive souvent que les bureaux de vote se trouvent dans des écoles, là même où on enseigne l'éducation civique aux jeunes de 16 ans. Nous passons devant eux pour aller voter dans leur gymnase ou leur bibliothèque. Leur classe

d'éducation civique est peut-être juste au bout du corridor, mais il y a une sorte de déconnexion. Il arrive que des jeunes qui sont sur le point d'avoir le droit de voter me disent qu'ils ne connaissent pas suffisamment le processus. C'est nouveau pour eux. C'est peut-être une des choses qui les retient.

● (1335)

S'ils pouvaient voter à 16 ans, lorsque nombre d'entre eux fréquentent l'école et que les bureaux de scrutin sont peut-être tout proches, cela pourrait inciter bien des gens à dire qu'il s'agit d'une chose qu'ils ont vue et qu'ils comprennent, et alors qu'ils parlent de ces enjeux en classe, ils pourront traverser le couloir pour aller voter.

L'autre chose que je mentionnerais est que de nos jours, avec les grèves pour le climat partout au Canada, on constate que les jeunes sont au centre et à la tête de beaucoup des mouvements lancés dans le pays. Ils ont des idées fortes concernant l'avenir, et l'avenir est ce que nous allons leur offrir. Lorsqu'on parle des mesures que nous prenons ici, en ce lieu, en ce moment, cela touche aussi leur avenir. Il est donc important de nous assurer qu'ils ont l'occasion de s'engager et d'être les leaders qu'ils sont, et pour cela, ils doivent avoir le droit de voter.

Une chose que j'ai trouvée intéressante, c'est que les partis politiques descendent souvent l'âge minimum sous la barre des 18 ans pour que des jeunes puissent participer aux activités du parti et en devenir membres. Il y a une certaine distinction entre les personnes qui peuvent voter pour élire le candidat d'un parti aux élections, et celles qui peuvent voter aux élections elles-mêmes. Il y a là un drôle de mélange. Au sein des partis politiques, nous reconnaissons souvent que les personnes de moins de 18 ans peuvent contribuer aux décisions que nous prenons.

Je sais que je n'ai plus beaucoup de temps et je veux donc surtout mentionner que nous parlons de l'âge de voter aujourd'hui, ce qui est très important, selon moi, mais le gouvernement a également pris des mesures au cours des dernières années pour essayer d'aider les jeunes à voter davantage. Par exemple, le gouvernement du Canada a établi le registre des futurs électeurs en 2019, afin que les jeunes Canadiens puissent s'inscrire à l'avance pour voter, pour éliminer l'un des obstacles que rencontrent les personnes qui vont voter pour la première fois.

De nombreux groupes communautaires tentent d'amener les gens à comprendre le processus démocratique, le scrutin et tous les éléments connexes. Nous appuyons les projets dirigés par les jeunes qui font la promotion de l'engagement civique dans les services pour les jeunes grâce à des programmes comme Les jeunes s'engagent de Patrimoine canadien.

Le gouvernement reconnaît l'importance de susciter l'intérêt des jeunes et de les aider à comprendre le processus du scrutin. Pourquoi ne pas faire un pas de plus pour reconnaître l'importance de leur contribution à la société en leur accordant le droit de vote à partir de 16 ans?

Cela dit, je suis en faveur de ce projet de loi. J'estime que nous faisons une très bonne chose en envisageant d'aller de l'avant. Selon moi, cette mesure est le reflet de l'évolution de notre pays au chapitre du droit de vote. Je suis vraiment fière qu'un si grand nombre de jeunes aient pris le temps de participer, notamment en exprimant leurs opinions — je pense aux membres de mon conseil de jeunes —, démontrant ainsi qu'ils sont prêts à voter. Les jeunes sont prêts à voter pour tenir les rênes de leur avenir.

• (1340)

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, je ne poserai pas de questions. Je tiendrai plutôt un propos qui risque d'être fort intéressant. Du moins, tel est mon objectif.

[Traduction]

D'abord, j'aimerais offrir tout mon soutien aux personnes qui se préparent à affronter la tempête *Fiona*, qui se dirige vers leur région. Je vous inclus, monsieur le Président. Je ne sais pas si je peux m'exprimer de manière personnelle, mais vous nous avez clairement avertis aujourd'hui que cette tempête est très dangereuse. J'aimerais dire à toutes les personnes qui se trouvent sur la trajectoire de cette tempête de bien vouloir se préparer adéquatement. À tous les autres, je vous invite à ne pas hésiter à appeler pour offrir votre aide aux sinistrés et à tous ceux qui leur porteront secours, s'ils en ont besoin. Nous sommes très heureux d'apprendre que le chef de l'opposition et le gouvernement unissent leurs efforts pour faire ce qu'il faut dans les circonstances.

[Français]

Bien entendu, la tempête *Fiona*, qui se dirige vers l'Est du Canada risque fort de frapper brutalement les Îles-de-la-Madeleine et la Basse-Côte-Nord, sur la Côte-Nord du Québec. Nous rappelons à ces gens qui seront directement touchés qu'ils doivent se préparer en conséquence. Je propose à tous ceux qui connaissent des gens qui se trouvent dans ces secteurs de les appeler afin de leur offrir du soutien.

Ce n'est pas sans rappeler que, dans dix jours à peine, tous les Québécois seront appelés aux urnes et que le vote par anticipation commence ce dimanche. Il est probable que cette tempête ait des répercussions sur le vote par anticipation aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Basse-Côte-Nord. En conséquence, nous souhaitons évidemment que l'exercice démocratique puisse se dérouler comme il se doit.

C'est le lien que je voulais faire pour parler des élections au Québec et du projet de loi à l'étude aujourd'hui à la Chambre, lequel vise à faire passer de 18 à 16 ans l'âge requis pour voter aux élections fédérales.

Nous ne sommes pas en faveur de cette position. Nous serons toujours les fiers défenseurs des droits de tous les adolescents, de tous les jeunes Canadiens. Nous ne pensons pas du tout que, à 16 ans on n'est pas prêt à voter, bien au contraire. J'ai moi-même commencé très jeune à m'intéresser à la politique, et je suis membre du Parti conservateur depuis 1981. J'avais à l'époque une chevelure toute noire plus large que mes épaules, mais c'est un autre sujet. Des photos existent, mais elles ne seront jamais diffusées, on peut en être assurés. Je pourrais montrer ma carte de membre de 1981, mais je n'ai pas le droit d'utiliser un accessoire. C'est dommage, mais ce sera peut-être pour une prochaine fois.

Cela dit, je veux assurer à tous les jeunes de 16 et 17 ans que c'est une très bonne chose que de s'engager dans le militantisme politique. Cependant, il faut fixer une limite. Pourquoi la limite est-elle fixée à 18 ans? Pourquoi la limite n'est-elle pas fixée à 17 ans, à 20 ans ou à 21 ans? C'est tout simplement parce qu'il faut fixer une limite.

Il y aura toujours des bons arguments pour augmenter ou abaisser cette limite, ne serait-ce que de quelques jours, mais il faut fixer une limite. Dans le même ordre d'idées, il faut fixer des li-

Affaires émanant des députés

mites quant à des questions très techniques comme la création de fuseaux horaires. Dans certains villages, l'heure sera différente de celle d'un autre village se trouvant 5 kilomètres plus loin. Est-ce qu'on arrête de vivre à cause de cela? Non. Il faut fixer une limite à un certain moment.

Monsieur le Président, je vous vois et ce n'est pas sans me rappeler que, au Nouveau-Brunswick et dans les provinces de l'Atlantique, quand une émission de télévision est diffusée, c'est toujours une heure plus tard dans les Maritimes. J'ai parfois l'impression que c'est plutôt une heure avant nous, mais c'est une autre question, et nous aurons l'occasion d'en débattre.

Il faut donc fixer une limite. Bien entendu, nous savons que, pour certaines activités civiles, l'âge minimal n'est pas de 18 ans. Par exemple, à 16 ans, on peut devenir réserviste dans l'armée, et, à 17 ans, on peut s'enrôler dans l'armée.

Certains diront que, si on peut être prêt à donner sa vie pour son pays à 17 ans, on devrait avoir le droit de voter à 17 ans. Cependant, j'aimerais apporter une nuance, qui n'est pas mineure: il faut avoir le consentement de ses parents. Si l'on applique le même principe au droit de vote à 17 ans ou à 18 ans, cela voudra dire que le consentement des parents sera nécessaire pour que le jeune puisse voter. Si des parents ne pensent pas comme leur enfant, est-ce qu'ils lui donneront la permission de voter? Cela pourrait occasionner des problèmes et des chicanes, et on n'a pas besoin de cela.

C'est pour cela que, pour certaines activités civiles, on peut fixer une limite inférieure à l'âge de 18 ans. Toutefois, dans ces cas, on demande aussi le consentement parental, ce qui ne s'appliquerait vraiment pas à l'exercice démocratique.

C'est la même chose pour les permis de conduire. Dans mon jeune temps, on pouvait obtenir un permis de conduire complet à l'âge de 16 ans. L'expérience aidant et le passé aidant, au Québec, on a augmenté à 19 ans l'âge requis pour l'obtention d'un permis de conduire complet. Il faut comprendre que cela se mesure, et il faut en être reconnaissant. Ce n'est pas la première fois que la Chambre est appelée à se prononcer sur un projet de loi de cet acabit.

• (1345)

Les gens qui ont fait les recherches pour ce projet de loi m'ont alerté sur la situation suivante. J'ai appris que l'actuel leader du gouvernement à la Chambre des communes, mon ancien vis-à-vis avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler et que je salue ardemment, alors qu'il était tout jeune député — je ne dis pas que s'est rendu un vieux député —, avait soumis en 2005 le projet de loi C-261. Rappelons-nous qu'il avait été battu à la deuxième lecture, ce qui laisse sous-entendre que l'actuel parti ministériel n'avait peut-être pas soutenu son actuel leader parlementaire. On verra bien.

Affaires émanant des députés

J'ai eu le privilège de faire partie d'un comité qui faisait une révision des lois électorales pour permettre un vote prépondérant. L'honorable Rona Ambrose, cheffe intérimaire de notre parti, m'avait confié la responsabilité de participer à ce comité. Parmi les 13 recommandations de ce comité, il n'y avait strictement rien qui concernait l'âge. On se souviendra, toutefois, qu'il y avait une grande ouverture pour honorer l'engagement électoral de l'actuel parti ministériel pour que la plus récente élection soit la dernière selon le système majoritaire uninominal à un tour. Ce système fait en sorte qu'un député représente une circonscription sans aucune compensation ailleurs. On se rappelle que le Parti libéral s'est engagé à changer, la main sur le cœur, cette façon de faire. Cette recommandation est tombée au rebut parce que le gouvernement libéral et le premier ministre avaient décidé de changer cet engagement en cours de route.

Si d'aventure on entend des libéraux nous faire la leçon ou la morale sur les engagements politiques concernant les âges de vote, rappelons que, pour un engagement cardinal pris lors de la campagne de 2015, le Parti libéral s'est engagé à mettre de côté le système électoral dans lequel nous fonctionnons depuis 1867. Finalement, ils ont mis au rebut, non pas ce qu'ils voulaient faire, c'est-à-dire changer le système, mais l'engagement qu'ils avaient pris.

Je tiens à rappeler aussi que, en 2015, puisqu'on en parle et que, objectivement, nous devons le reconnaître, il y a eu beaucoup de jeunes qui ont voté et c'est tant mieux. Ils n'ont peut-être pas voté de notre bord, mais l'important est qu'ils aient voté.

D'aucuns ont remarqué que, au cours des derniers mois, lors de la course à la direction de notre parti, beaucoup de jeunes se sont engagés et investis pour soutenir la candidature du député de Carleton, et c'est très bien pour la démocratie. Plus il y a de jeunes qui y participent, mieux c'est. D'aucuns vont dire qu'il faut justement permettre aux jeunes de 16 ans de voter, car cela va leur donner encore plus le goût de s'engager en politique et de s'y intéresser, donc d'augmenter le taux de participation. C'est tant mieux.

Nous avons quand même des précédents. En Autriche, une telle loi a été adoptée. Au début, il y a eu une petite montée de la participation et, les trois élections suivantes, cela a culbuté. Bref, ce n'est pas tant l'âge qui va permettre aux jeunes de voter que l'intérêt qu'ils peuvent porter aux questions qui sont présentées. On n'aura de cesse de rappeler que, peu importe notre âge, nous devons nous intéresser à la politique. À 18 ans, le premier vote que l'on fait a une conséquence émotive très forte parce que c'est la première fois qu'on fait un « X » et qu'on se déplace pour voter pour quelqu'un. Nous ne pourrions jamais répéter assez qu'il faut voter pour participer à cet exercice.

Le Parti conservateur n'est donc pas en faveur du projet de loi C-210, ce qui n'empêche strictement rien à la motivation, l'engagement et à l'implication politiques des jeunes de 16, 17 ou 18 ans. D'ailleurs, on me raconte que certains collègues à la Chambre ont commencé leur militantisme politique très jeunes, comme mon ami de St. Albert—Edmonton, qui dès l'âge de 14 ans, s'est engagé. Ce n'est jamais une mauvaise chose.

En terminant, je tiens à dire que, au moment où on se parle, une révision de la carte électorale est en cours. Cela a lieu tous les 10 ans. Dans ma circonscription, il pourrait y avoir de grands changements, à savoir que la communauté autochtone de Wendake et le secteur nord de Loretteville, qu'on appelle Château-d'Eau, changeraient de circonscription. Je vais laisser les experts se prononcer.

Personnellement, je suis toujours mal à l'aise de voir un élu prendre parti pour ou contre un changement de carte électorale parce que nous sommes juges et parties. Je peux dire une chose: si d'aventure je n'ai plus l'honneur de représenter les gens de Wendake et les gens de Château-d'Eau, l'endroit où je suis né et j'ai grandi et où mes parents se sont établis en 1962, c'est sûr que cela va me déchirer le cœur. Cependant, on ne fait pas une carte électorale sur les émotions du député actuel.

• (1350)

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre, d'autant plus que je me fais poser ce genre de question à la maison. J'en ai deux, un garçon de 17 ans et une fille de 15 ans, qui sont peut-être tombés dedans quand ils étaient petits. Bref, j'y vais de plusieurs points que j'aimerais aborder et qui sont assez nuancés.

J'aimerais tout d'abord parler de la question des études. Je pense en parler seulement d'un point de vue scientifique pour le moment. Il a été mentionné plus tôt que certains pays ont adopté le droit de vote à partir de 16 ans, et c'est vrai. Cela ne fait pas très longtemps, et il est donc difficile d'avoir des données probantes sur le sujet. Somme toute, de façon générale, on peut dire qu'on s'entend et qu'il y a un consensus scientifique. On parle d'un apprentissage qu'on dit « précoce ». Peut-être ne parlerions-nous pas de précocité si on avait déjà le droit de vote à 16 ans. Bref, la connaissance précoce du processus électoral ferait effectivement se créer une habitude de s'intéresser à la chose politique, d'aller voter. Cette habitude se prendrait donc chez les jeunes électeurs justement parce qu'ils sont jeunes lorsqu'ils commencent à voter. Bien sûr, il y a aussi toutes les aptitudes civiques qui se développent, comme celles de l'engagement et du respect des institutions. L'accroissement de la confiance envers les institutions serait l'un des points positifs, selon les études. En effet, lorsque nous participons nous-mêmes aux institutions, nous avons davantage l'impression qu'elles nous représentent et qu'elles représentent nos idées et nos volontés. Voilà des arguments positifs que nous montre la littérature scientifique en ce qui concerne le fait de pouvoir voter dès l'âge de 16 ans. En même temps, comme je l'ai dit également, la littérature scientifique est quand même, pour le moment, mince sur le sujet. Cela fait que l'on entend une chose et son contraire en matière d'opinions. Je parle bien ici d'opinions et non pas d'idées.

J'aimerais également parler du taux de participation qui a été évoqué plus tôt. On peut noter — je le note aussi dans ma circonscription — que les taux de participation aux élections, qu'elles soient municipales, provinciales ou fédérales, diminuent sans cesse. Si la prémisse des études est tout à fait véritable, on pourrait s'attendre à ce que cela contribue à faire augmenter le taux de participation au cours des années, parce que l'habitude aurait été créée. Évidemment, cinq, dix ou quinze ans plus tard, on devrait avoir un certain taux de participation aux élections. Tout cela est bien théorique, mais soyons quand même optimistes: cela devrait contribuer à faire augmenter le taux de participation.

Voilà ce qu'il en est sur le plan scientifique. Toutefois, on n'évalue pas tout seulement à partir de cette perspective. Considérant toutes les incertitudes et en réfléchissant à la question, je me suis demandé: de quoi avons-nous peur? En effet, j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de peurs. Il y en a derrière tout changement, en fait. C'est absolument humain de craindre les changements. Je me suis posé la question, en toute bonne foi, en me demandant sur quels préjugés peuvent être fondées les idées que l'on a concernant les jeunes de 16 ans. Certains ont parlé d'immaturité ou de manque d'expérience. En même temps, l'on a peut-être des craintes quant à leur idéologie propre. Souvent, les générations qui nous succèdent ne sont pas nécessairement au même endroit que nous sur le plan idéologique. Ces jeunes vont nous questionner, nous remettre en question et parler de ce qui est important pour eux. Bien sûr, cela peut nous mettre un peu à l'épreuve — je parle aussi un peu de ma vie personnelle, parfois.

Je me suis donc posé la question. Je n'ai évidemment pas la réponse à toutes les questions que cela soulève. Toutefois, ma fille me mentionnait qu'on dit peut-être que les jeunes de 15 ans ne sont pas matures, mais qu'elle connaît des adultes qui ne sont pas non plus très matures. Ce n'est probablement pas le cas de la majorité, mais, en même temps, de quelle façon mesure-t-on la maturité? Sur un ton plus sérieux, je dirai que les jeunes vivent tous, comme les adultes, des expériences de vie différentes. Ils ont des parcours différents qui font qu'ils n'auront pas la même réponse quant à leur choix lorsqu'ils devront déposer leur bulletin de vote dans l'urne, que ce soit à 20 ans, à 30 ans, à 15 ans ou à 70 ans.

• (1355)

J'ai parlé de l'expérience de vie, mais il y a aussi la connaissance. On nous dit que les jeunes ne disposent pas d'assez de connaissances. C'est un peu comme la question de l'œuf ou la poule. Est-ce que, en ayant le droit de vote à 16 ans, les jeunes augmenteraient leur taux de connaissance parce qu'ils s'y intéresseraient plus tôt ou est-ce qu'il faut qu'ils aient des connaissances auparavant?

On s'entend que l'éducation est une compétence du Québec et des provinces, mais j'ai l'impression que cela pourra avoir un effet d'entraînement si on décide comme société d'accorder le droit de vote à ces jeunes. Si on leur donne des outils, ce qui est possible, cela fera peut-être disparaître notre crainte qu'ils n'aient pas suffisamment de connaissances. J'ai bien peur que ce soit une crainte de nos générations, mais pas celle des jeunes de 16 ans.

Je ne pensais pas parler de cela, mais ils ont quand même accès à un lot d'informations auxquelles je n'avais pas accès personnellement. Je suis née en 1977, je ne suis pas très jeune, mais je n'ai pas 90 ans non plus. Il reste que, pour moi, les sources d'information étaient limitées contrairement à ce qu'elles sont aujourd'hui. Je pense qu'il faut penser à cela aussi. Ils sont peut-être plus allumés. Il faut être humble relativement à toute l'information à laquelle ils ont accès, et même à leur esprit critique.

Je ne sais pas où j'en suis dans le temps. Je ne veux pas déborder. Je voudrais vraiment laisser ma conclusion aux jeunes.

Cela a l'air d'une phrase banale ou d'un cliché, mais, comme le l'ai entendu tout à l'heure, le futur leur appartient. Les décisions que nous prenons aujourd'hui sur le droit de vote à 16 ans vont avoir une incidence sur leur futur très proche. Pensons à la question de l'environnement, des changements climatiques dont nous avons parlé aujourd'hui. C'est un des dossiers que portent ces jeunes.

Affaires émanant des députés

Il y a aussi toute la question de la représentativité également. On souhaite être le plus démocratique possible. J'ai parlé tout à l'heure du taux de participation, mais il y a également la question de la représentativité sur le plan idéologique. Les jeunes ne pensent peut-être pas exactement les mêmes choses. Même si certains pensent les mêmes choses que nous, ils peuvent amener d'autres idées. Bref, tant sur le plan de la strate d'âges que sur le plan idéologique, on amènerait un nouveau souffle à cette vie démocratique.

J'ai dit tout à l'heure que mes enfants étaient tombés dans la potion politique lorsqu'ils étaient jeunes, un peu comme Obélix dans la potion magique. Je laisserai le dernier mot à mon fils Loïc. Il a 17 ans. Dernièrement, il a reçu une carte disant que, bientôt, il pourrait voter. Il était bien fier de cela.

Nous ne parlons pas toujours de politique à la maison. Nous avons beaucoup d'autres sujets de discussion, mais je lui ai demandé ce qu'il pensait du vote à 16 ans. Il m'a répondu par texto: « pour ». Ensuite, je lui ai demandé pourquoi. Il m'a répondu par « pourquoi 18? » Je pense qu'il a tout simplement montré le caractère arbitraire de la chose. Il a ajouté: « Maman, dès que tu peux faire un choix important qui a des conséquences sur toi et sur les autres, tu es capable de voter. »

Maintenant, c'est à nous de faire ce choix.

[Traduction]

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NDP): Monsieur le Président, j'ai l'honneur aujourd'hui de prendre la parole en faveur du projet de loi présenté par mon collègue néo-démocrate et député de Skeena—Bulkley Valley, qui propose d'abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans. Je tiens également à saluer mon collègue néo-démocrate et député de Vancouver Kingsway, qui a présenté le même projet de loi à plusieurs reprises au cours des cinq dernières législatures. Je sais aussi que d'autres partis à la Chambre ont présenté des projets de loi à ce sujet.

Je suis heureuse de parler aujourd'hui de cet important projet de loi qui a été présenté une fois de plus au Parlement. Cependant, le temps est de toute évidence venu de clore le débat et de voter pour que ce projet de loi soit renvoyé au comité, afin que les travaux qui s'imposent puissent enfin être réalisés et que les changements nécessaires soient mis en place pour que la voix des jeunes soit entendue.

Bien des jeunes de ma circonscription, Nanaimo—Ladysmith, me disent haut et fort qu'ils veulent avoir leur mot à dire dans les décisions qui touchent leur avenir. Quand j'entends certaines personnes soutenir que les jeunes de 16 ans ne sont pas assez matures pour qu'on leur confie la responsabilité de voter, je pense immédiatement à Ava, l'une des habitantes de ma circonscription.

N'ayant pas encore 16 ans, Ava fait déjà preuve d'une grande maturité malgré son jeune âge. Il y a cinq ans, elle s'est rendue en Chine pour participer aux simulations internationales des Nations unies où, après avoir bien mené ses recherches, elle a défendu ardemment les droits des personnes handicapées ainsi que des Autochtones. Puis, il y a deux ans, à l'âge de 14 ans, Ava a été élue présidente du conseil étudiant à son école secondaire. Elle a fait deux mandats d'un an comme présidente et elle continue de jouer un rôle au sein de ce conseil.

Affaires émanant des députés

Quand nous avons parlé de réduire l'âge requis pour voter, Ava a exprimé avec éloquence ses inquiétudes et celles de ses camarades de classe. Elle a parlé de la réalité à laquelle ses pairs et elle seront confrontés lorsqu'ils seront adultes, dans quelques courtes années. Elle a souligné que si elle avait le droit de voter à 16 ans, elle aurait son mot à dire à propos des gens qui prennent des décisions pour son avenir. Elle a aussi dit que le travail qu'accomplissent les politiciens en ce moment est d'une grande importance et qu'il aura une grande incidence sur l'allure qu'aura sa vie dans quelques années, quand elle entrera au collège ou qu'elle ira sur le marché du travail. Comme la plupart des jeunes, Ava est très consciente du fait que les décisions que prennent aujourd'hui des parlementaires qui ne sont pas confrontés aux mêmes incertitudes qu'elle auront une énorme incidence sur son avenir.

Les jeunes de notre pays réfléchissent de plus en plus, avec inquiétude, aux problèmes auxquels ils se buteront quand ils arriveront à l'âge adulte, mais ils ne se contentent pas d'y réfléchir: ils passent à l'action. Les jeunes leaders canadiens se mobilisent et ils changent le cours des choses. En Colombie-Britannique, les jeunes voient de leurs propres yeux les effets des changements climatiques: dômes de chaleur, feux de forêt qui rasent des communautés entières, sécheresses suivies d'inondations qui détruisent les entreprises agricoles, les cultures, le bétail et les maisons. Les dommages continuent de s'accumuler, tout comme le nombre de personnes touchées.

Nous savons que les changements climatiques ne touchent pas que la Colombie-Britannique; ils ont des répercussions partout au Canada et dans le monde. L'ouragan *Fiona*, qui s'abattra bientôt sur la côte Est, en est un autre exemple terrifiant.

Il est évident que les décisions des générations précédentes ont des répercussions sur la population actuelle, tout comme les décisions que nous prenons aujourd'hui auront une incidence sur les générations à venir. Les jeunes voient leur rêve d'accéder à la propriété s'évanouir. À cause de la crise causée par l'approvisionnement en drogues ils perdent des proches à un rythme effrayant. Pendant ce temps, leurs dettes d'études atteignent un sommet sans précédent.

En Colombie-Britannique, des jeunes de 16 ans sont responsables de conduire des véhicules et de prendre des décisions médicales qui les concernent. Aussi, bon nombre d'entre eux travaillent et paient des impôts sur leur revenu. Comme tout le monde, ils travaillent fort pour leur salaire. Ils paient leurs impôts sur le revenu au gouvernement pour financer les services fédéraux, mais, contrairement aux personnes âgées d'au moins 18 ans, ils n'ont pas leur mot à dire sur le choix des gens qui formeront le gouvernement, qui fixeront le taux d'imposition qu'ils devront payer et qui dépenseront les recettes perçues grâce à leurs impôts. Ils sont imposés sans être représentés, et cette situation est foncièrement injuste.

Malgré cela, les jeunes se font encore dire qu'ils ne sont pas assez mûrs pour voter. Le rejet des jeunes, sous prétexte qu'ils n'ont pas la capacité ou la maturité d'assumer la responsabilité de voter, est une fausse dichotomie. Cet argument a été utilisé maintes et maintes fois au cours de l'histoire pour tenter d'empêcher les femmes, les Autochtones et d'autres personnes racialisées d'obtenir le droit de vote. C'est un faux argument qui n'est pas fondé sur le souci de protéger les groupes vulnérables, mais sur la volonté de maintenir le statu quo.

• (1400)

Ces types d'arguments renforcent un système paternaliste qui n'a pas sa raison d'être et qui reflète une compréhension erronée de la capacité cognitive des jeunes. La recherche en psychologie a montré qu'à l'âge de 16 ans, une personne est tout à fait capable de prendre des décisions éclairées qui nécessitent une réflexion complexe, et le monde en prend note.

Divers pays, dont l'Autriche, l'Écosse, le Pays de Galles, le Brésil, l'Argentine et plusieurs États allemands, ont déjà pris l'initiative d'abaisser l'âge du droit de vote, avec des résultats probants. Les statistiques de participation électorale de ces pays montrent que les jeunes de 16 et 17 ans votent à un taux plus élevé que leurs homologues de 18 et 19 ans. En outre, il semble que ces taux de participation augmentent avec le temps pour tous les jeunes.

Comme de nombreux jeunes dans le monde, ceux du Canada ne se contentent plus d'être beaux et de se taire pendant que les adultes prennent des décisions concernant leur avenir. Au contraire, ils exigent haut et fort d'être entendus et d'avoir un siège à la table politique. J'entends dans ma circonscription ce que disent des jeunes engagés et passionnés qui veulent que leur opinion et leur vote comptent.

Franklin a 13 ans et il vit également dans ma circonscription, Nanaimo—Ladysmith. Il m'a remis un discours qu'il a rédigé lorsqu'il avait seulement 12 ans. Dans son discours percutant, il dit que les jeunes « devraient avoir le droit de vote parce qu'ils voteraient en pensant à l'avenir en plus du présent. L'exercice du droit de vote susciterait de nouvelles idées et offrirait des occasions d'apprentissage supplémentaires ». Il ajoute que les jeunes « jouent un rôle crucial dans la société, et le fait que leurs voix ne soient pas entendues en conséquence retardera l'avancement de dossiers importants ».

Marina a 16 ans et elle vit aussi dans la circonscription de Nanaimo—Ladysmith. Elle m'a dit ce qui suit: « Pourquoi laisserait-on une autre génération décider de notre avenir? Ce sont les intérêts des jeunes comme nous que les décisions politiques qui sont prises en ce moment mettent le plus en jeu. Les experts disent que nous pourrions tout perdre. Les changements climatiques menacent de détruire nos collectivités, alors que les économistes préviennent que nous pourrions ressentir durant des décennies les conséquences d'une récession causée par la pandémie. Quand nous laissera-t-on décider comment faire face à ces périls au lieu de consulter la génération qui en est responsable? J'espère vraiment que je pourrai définir mon avenir au lieu d'hériter d'un monde irrémédiablement endommagé. »

Le Conseil consultatif des jeunes du Canada est d'accord. Son tout premier rapport sur l'état de la jeunesse du Canada, publié en 2021, indique ce qui suit:

[Les jeunes] désirent aussi participer aux décisions qui les concernent et veulent que les membres des administrations et les autres intervenants reconnaissent leur capacité d'agir et leur autonomie. Pour accroître la capacité d'agir et la participation des jeunes, il importe de faire passer l'âge de voter au Canada de 18 à 16 ans.

Le désir des jeunes Canadiens de participer au processus politique se manifeste particulièrement dans le cadre de programmes tels que Vote étudiant Canada. Ce programme, qui est maintenant plus populaire que jamais, collabore avec les écoles pour donner aux étudiants l'occasion de vivre le processus électoral et de commencer à mettre en pratique des habitudes de citoyens informés et engagés. En 2021, plus de 800 000 jeunes et 5 900 écoles de toutes les circonscriptions du pays ont participé à cette version scolaire des élections fédérales.

Il est prouvé que les citoyens qui prennent de bonnes habitudes pendant leur jeunesse sont plus susceptibles de les conserver à l'âge adulte. En veillant à ce que les jeunes comprennent notre démocratie, le processus électoral et la façon de se renseigner pour prendre des décisions éclairées, les enseignants du secondaire et les passionnés qui enseignent l'éducation civique au Canada, dont ceux du district scolaire n° 68 dans Nanaimo—Ladysmith, font en sorte que nos jeunes sont prêts à se rendre aux urnes.

La preuve des avantages de la réduction de l'âge du droit de vote n'est plus à faire. Nous savons qu'un jeune qui vote pour la première fois et qui va encore à l'école et demeure chez ses parents est mieux outillé et soutenu lorsque vient le temps de s'inscrire et d'aller voter. Il est plus probable que ce jeune ait le temps de s'informer sur les enjeux du jour et de prendre une décision quant à son vote. Une fois que ces habitudes se sont installées, elles le sont pour le reste de la vie adulte de cette personne. C'est l'opposé qui se produit avec l'âge du droit de vote à 18 ans. Réduire l'âge du droit de vote permettrait à beaucoup de jeunes de s'impliquer et de s'inscrire pour voter avec le soutien de leur famille.

La démocratie canadienne fonctionne lorsqu'elle reflète les valeurs canadiennes d'égalité, de diversité et d'inclusion et il est temps que ces valeurs soient mieux intégrées dans le processus électoral canadien. Nous ne pouvons plus nous contenter de simplement parler de réforme démocratique pour bien paraître. Les jeunes se sentent frustrés et privés de leurs droits face à un système démocratique qui ne les représente pas adéquatement.

● (1405)

M. Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à dire que c'est un privilège de prendre la parole ici au nom des gens de Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan. Nos pensées et nos prières accompagnent les habitants de l'Est du Canada, qui se préparent à affronter l'ouragan sur le point de frapper nos côtes. Nous voulons leur faire savoir que nous sommes de tout cœur avec eux.

C'est un plaisir aujourd'hui de participer au débat sur le projet de loi C-210. Ce projet de loi, présenté par le député néo-démocrate de Skeena—Bulkley Valley, ferait passer l'âge de voter au Canada de 18 à 16 ans. Ce projet de loi me préoccupe, mais il est avant tout nécessaire de le situer dans son contexte.

La dernière fois que l'âge du droit de vote a été abaissé au Canada, c'était en 1970, l'année de ma naissance. Nous l'avons fait passer de 21 ans à ce qu'il est aujourd'hui, soit 18 ans. Lors des élections de 1972, juste après l'abaissement de l'âge du droit de vote, la participation électorale a augmenté de seulement 1 %, passant ainsi à 76,7 %. Réfléchissons à ce chiffre pendant une minute. La plupart d'entre nous seraient surpris que le taux de participation aux prochaines élections soit aussi élevé. À titre de comparaison, le taux de participation aux dernières élections, en 2021, était de 62,5 %. Le taux de participation aux élections canadiennes oscille autour de ce chiffre depuis au moins les 15 dernières années.

Affaires émanant des députés

Puisque le débat d'aujourd'hui porte sur le vote des jeunes, jetons un coup d'œil à l'information et aux données provenant de Statistique Canada, sur les jeunes de 18 à 24 ans. Seulement 66 % des jeunes dans cette tranche d'âge ont voté lors des dernières élections, comparativement à une proportion de 80 % parmi les personnes de 55 à 64 ans et de 83 % parmi celles de 65 à 74 ans. Force est de se demander si le fait de baisser l'âge du vote à 16 ans contribuerait vraiment à augmenter la participation électorale au Canada. En fait, une étude réalisée en 2004 par l'Université Cambridge conclut que rien ne montre qu'un tel changement aurait une incidence sur la participation électorale.

Cette question s'inscrit dans le droit fil des débats que nous avons eus toute la semaine à la Chambre sur le coût de la vie et les défis auxquels est confrontée la nouvelle génération. Le groupe des 18 à 24 ans est l'un des plus durement touchés par la hausse vertigineuse du coût de la vie. Auparavant, les jeunes de ce groupe d'âge pouvaient trouver un emploi décentement rémunéré, économiser et peut-être même acheter une jolie première maison. Aujourd'hui, c'est un rêve inatteignable. Les jeunes ont du mal à payer le loyer alors qu'ils doivent également acheter de la nourriture, de l'essence et d'autres produits de première nécessité.

Il n'y a toutefois pas lieu de s'inquiéter, le gouvernement est là pour les aider. Il envoie aux locataires 500 \$ pour les aider à payer un an de loyer. Arrêtons-nous un instant sur ce point et analysons la situation. Seul un locataire sur cinq sera admissible à ce chèque de 500 \$. Je suis sérieux, le gouvernement pense qu'une somme de 40 \$ par mois aidera quelqu'un dont le loyer est nettement supérieur à 2 000 \$ dans certains marchés. Sans compter que ce n'est pas tout le monde qui aura droit à cet argent. Même à Moose Jaw, le loyer moyen est d'environ 1 000 \$ par mois.

Le fait est que la vie des jeunes Canadiens est devenue plus difficile et plus coûteuse sous le gouvernement libéral. Ce projet de loi abaisserait l'âge de voter, mais nous savons qu'il y a plusieurs autres groupes démographiques dont le taux de participation électorale a toujours été inférieur à la moyenne, à savoir les Premières Nations, les personnes handicapées et bien d'autres. Nous avons de nombreuses idées et recommandations bien réfléchies sur la façon d'encourager ces groupes à voter.

● (1410)

Je sais qu'avant les dernières élections, mes collègues du comité de la procédure et des affaires de la Chambre ont fait un travail remarquable dans le cadre d'une étude sur la façon de tenir des élections en toute sécurité pendant la pandémie. Je tiens à remercier mes amis de Perth—Wellington et d'Elgin—Middlesex—London de leur travail au sein de ce comité. Ils ont entendu les défenseurs de tous ces groupes parler de la faible participation des électeurs. Ils ont entendu plusieurs idées sur la façon d'inciter plus de gens à voter. En fin de compte, cette étude et toutes ses recommandations ont été ignorées. Le premier objectif de la Chambre devrait être d'encourager ceux qui ont actuellement le droit de voter à le faire.

Affaires émanant des députés

Le député de Calgary Shepard a parlé de ce projet de loi plus tôt. Il a mentionné les responsabilités liées à la citoyenneté, un sujet que j'aimerais aborder. Les Canadiens peuvent s'enrôler dans la Force de réserve dès l'âge de 16 ans avec le consentement de leurs parents. En Saskatchewan, une personne peut obtenir un permis de conduire d'apprenti à l'âge de 16 ans, mais elle doit conduire avec un adulte. Dans d'autres secteurs, l'idée est de mériter la responsabilité et le respect. En Saskatchewan, l'achat d'alcool et de cannabis est limité aux personnes âgées de 19 ans. Le fait est que le Canada impose des limites aux jeunes. Les gens obtiennent tous les avantages de la citoyenneté en vieillissant.

La démocratie est importante à mes yeux. Mon grand-père a combattu aux côtés des Canadiens pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les Canadiens étaient bons et généreux. Ils ont traversé l'océan. Ma mère, qui grandissait en Écosse, a rencontré de nombreux soldats canadiens. Ils amenaient avec eux du chocolat, des bonbons, des poupées et d'autres choses que mes parents ne pouvaient pas avoir. Ils étaient bons et généreux. Sur le front, mon grand-père a combattu aux côtés des Canadiens et il a vu quels sacrifices ils étaient prêts à faire pour préserver la démocratie et la liberté.

La démocratie et la possibilité de voter sont des privilèges qui exigent beaucoup d'attention et de considération. Au bout du compte, je ne vois pas comment ce projet de loi permettrait de régler le problème du faible taux de participation. Nous savons depuis des années comment régler ce problème. D'accord, il faut éliminer les obstacles afin qu'il soit plus facile de voter, mais il faut aussi encourager les électeurs actuels en leur présentant de bonnes politiques et une vision positive de l'avenir de ce pays.

Mais le plus important, c'est qu'il faut donner aux gens une raison de vouloir voter pour de bonnes choses. Ce n'est pas ce que fera cette mesure législative. Il faut d'abord et avant tout gagner le respect des électeurs.

• (1415)

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole pour appuyer le merveilleux projet de loi présenté par le formidable député de Skeena—Bulkley Valley. Je considère que ce projet de loi constitue un tournant pour notre société et touche à de nombreux aspects essentiels de notre démocratie.

Quand j'ai été élu pour la première fois il y a 14 ans, en 2008, j'ai eu un entretien avec un de mes jeunes employés, Sam Heppell. Nous avons examiné quels projets de loi il serait bon de présenter à la Chambre des communes. Je lui ai demandé sur quoi devrait porter mon premier projet de loi d'initiative parlementaire. Sans hésiter, il m'a répondu « abaisser l'âge pour voter ». Je lui ai demandé: « Vraiment? Pourquoi est-ce si important comme projet de loi? » Il m'a alors demandé si j'étais un démocrate. Je lui ai répondu oui. Puis, il a ajouté: « Pas besoin d'autre raison que celle-là. »

À l'écoute des propos formulés depuis le début de ce débat, notamment des députés conservateurs, je constate une différence majeure dans la manière de qualifier le vote dans une société démocratique. Un député conservateur vient tout juste de dire que voter dans notre pays est un privilège. Je ne suis pas d'accord. Voter est un droit. C'est le droit de tout citoyen. Je pense que c'est sur ce point que nous devrions amorcer le débat.

En réalité, si nous avons réellement, dans une démocratie, un gouvernement par le peuple et pour le peuple, si la démocratie est

réellement une valeur que nous défendons à l'échelle mondiale, il faut donner à nos citoyens, sans discrimination, le droit de se prononcer sur les gens qui formeront le gouvernement et les lois qui régiront le pays. C'est ainsi que fonctionne la démocratie. Quand des obstacles qui visent à priver certains citoyens de ce droit en fonction de certaines caractéristiques, c'est là que le débat doit commencer, selon moi.

En réalité, l'histoire du droit de vote au Canada est une évolution constante. Au départ, on accordait le droit de vote seulement aux hommes blancs d'un certain âge qui possédaient des propriétés. Il fallait avoir plus de 21 ans, je crois. Ensuite, ce droit a été donné à tous les hommes blancs de plus de 21 ans, qu'ils aient ou non des propriétés. Il a ensuite été accordé à tous les hommes blancs de plus de 21 ans. Au fil des ans, les femmes et les Autochtones ont aussi obtenu le droit de vote. À une certaine époque, les gens de certaines races ne pouvaient pas voter au Canada; les gens d'origine chinoise ou japonaise ne pouvaient pas voter. Finalement, on a abaissé l'âge requis, qui est passé de 21 à 18 ans. L'histoire du droit de vote montre que les démocraties élargissent continuellement le droit de vote à mesure qu'elles évoluent.

Pourquoi ce projet de loi est-il important? Les néo-démocrates ont pris la parole à la Chambre pour exposer pas moins d'une dizaine de raisons différentes. Nous vivons une période de faible participation aux élections. Je viens de calculer le taux de participation à chacune des élections fédérales depuis 2000, et nous avons une moyenne de 63 %. Autrement dit, environ quatre Canadiens sur dix ne votent même pas. Ce taux n'a cessé de diminuer au cours du dernier siècle. Les données des élections provinciales et municipales, quant à elles, sont absolument épouvantables, avec un taux de participation au processus démocratique qui avoisine parfois les 20 % au pays.

La démocratie de notre pays traverse une crise que nous, en tant que parlementaires, devons résoudre. L'une des façons d'y parvenir consisterait à accorder le droit de vote à une partie de notre population qui a été l'objet de discrimination uniquement en raison de son âge. Il s'agit d'une ligne qui a été tracée arbitrairement sans tenir compte des capacités des personnes concernées.

Quels sont les avantages d'abaisser l'âge du droit de vote? Tout d'abord, cela augmenterait la participation. Les études à ce sujet sont très claires. On devrait abaisser l'âge du droit de vote et combiner cette mesure avec un programme solide dans nos écoles secondaires, dans le cadre duquel on sensibiliserait les jeunes aux obligations de la citoyenneté et on leur apprendrait le fonctionnement de notre démocratie, sans tenir compte de la façon dont ils votent, mais simplement du fait qu'ils devraient voter. Si on parvient à faire voter les jeunes lors de la première élection à laquelle ils sont capables de participer, ils deviennent des électeurs à vie.

Il y a de bonnes chances que des élections aient lieu pour un jeune de 16 ou 17 ans lorsqu'il est en 10^e, 11^e ou 12^e année. Il y a trois chances sur quatre que des élections aient lieu pendant qu'il fréquente le secondaire. Nous pouvons profiter de cette période cruciale pour commencer à établir ce bilan positif du vote dans notre démocratie.

De tous les citoyens, les jeunes de 16 et 17 ans sont ceux qui ont une perspective à plus long terme. Les questions qui sont importantes pour eux peuvent être différentes de celles qui intéressent une personne de 80 ou 90 ans. Ils se projettent 80 ans dans le futur, et pourtant nous les empêchons de se prononcer sur les questions qui les concerneront probablement le plus.

• (1420)

Je pense également que les jeunes font preuve de responsabilité et, comme jamais auparavant, qu'ils participent à la démocratie. J'ai rencontré des jeunes de 16 et de 17 ans — bien franchement, j'en ai rencontré qui avaient 14 ou 15 ans — qui sont actifs sur le plan politique, qui s'intéressent au monde qui les entoure, qui sont informés et qui voteraient de façon absolument informée et responsable. Je regrette de devoir le dire, mais, à l'inverse, j'ai rencontré des personnes de 50 ans qui ne s'intéressent guère au processus politique. Or, nous ne songerions jamais à leur interdire de se rendre aux urnes. L'idée de certaines personnes qui disent que les jeunes de 17 ans ne sont, par quelque définition, pas qualifiés pour voter, revient à appliquer à ces jeunes une norme que nous n'appliquerions jamais à personne d'autre.

Nous avons déjà dit que nombre de jeunes de 16 ou de 17 ans travaillent et paient des impôts. La guerre de l'Indépendance américaine a été livrée en partie sous le cri de ralliement « Pas de taxation sans représentation ». On déduit volontiers de l'argent du chèque de paie des jeunes de 16 et de 17 ans. Les conservateurs le font. Les libéraux le font. Ensuite, nous leur disons qu'ils ne peuvent pas se prononcer sur la façon dont cet argent est dépensé. Bien franchement, c'est tout à fait inacceptable.

Nous permettons aux jeunes de 16 et 17 ans, dans de nombreux cas, de conduire, de servir dans l'armée, de tirer avec une arme à feu, d'acheter des munitions et de se marier avec consentement. Ils peuvent adhérer à des partis politiques et voter dans des courses à la direction de partis politiques, comme des jeunes de 14, 15 et 16 ans le font au NPD, et je suis sûr que des jeunes de moins de 18 ans l'ont fait lors de la récente course à la direction du Parti conservateur.

Pour conclure, je dirai simplement que c'est une excellente idée. Faisons participer les gens à notre démocratie. Soutenons cette idée et faisons en sorte que la démocratie canadienne s'épanouisse mieux.

• (1425)

Le vice-président: Comme il n'y a pas d'autres intervenants, je donne la parole au député de Skeena—Bulkley Valley pour qu'il exerce son droit de réplique.

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, je suis très honoré d'avoir pu présenter le projet de loi C-210, la Loi sur le droit de vote à 16 ans, au nom de tous ces brillants jeunes de 16 et 17 ans de partout au Canada qui sont actuellement exclus du vote. Il s'agit de jeunes comme Will Cooper, de l'école Lisgar, qui se trouve ici à Ottawa, et qui participe au mouvement #Vote16.

Je tiens à remercier tous mes collègues, mes brillants collègues du NPD, la députée de Nanaimo—Ladysmith et le député de Vancouver Kingsway pour leur soutien au cours du débat sur ce projet de loi. Je remercie également la députée de Manicouagan pour ses propos. J'ai moi aussi une fille de 17 ans et une autre de 15 ans, et mes conversations avec elles ont alimenté ma réflexion sur ce projet de loi.

Pour ce qui est du député de Louis-Saint-Laurent et du député de Moose Jaw, il semble que nous ayons encore un peu de travail à faire pour les convaincre de soutenir cette mesure législative. Je dois avouer que j'ai eu une conversation intéressante avec l'un de leurs collègues il y a environ un mois. J'ai demandé à cette personne ce qu'elle pensait de ce projet de loi, et sa réponse a été très

Affaires émanant des députés

directe. Elle a dit qu'elle le détestait. Je lui ai demandé pourquoi, et elle a répondu: « Les jeunes ne vont pas voter pour moi. » C'est sans doute vrai. Ils ne voteront peut-être pas pour moi non plus, mais là n'est pas la question. La question est que les jeunes ont leur mot à dire.

Les jeunes se soucient des enjeux. Ils ont un mot à dire sur leur avenir, et ils méritent de bénéficier du droit de vote au Canada.

Nous avons entendu un très grand nombre d'observations et d'arguments sur cette proposition, y compris sur la participation électorale. Je pense que c'est une question plutôt technique, mais l'argument peut être convaincant parce que nous désirons tous que notre démocratie soit plus forte. Je tiens cependant à préciser que les données internationales recueillies dans des endroits comme l'Autriche et l'Écosse montrent que les jeunes de 16 ans et de 17 ans votent en proportion plus grande que ceux de 18 et de 19 ans, et ce, pour un certain nombre de raisons. C'est parce qu'à 16 ans, on traverse une période relativement stable de la vie.

Il s'avère qu'il n'est pas du tout une bonne idée de fixer l'âge minimal pour voter à 18 ans. À cet âge, les jeunes vivent une grande transition. Ils quittent leur collectivité d'origine. Ils entrent sur le marché du travail ou ils étudient. C'est pourquoi les électeurs de 18 à 24 ans votent en moins grand nombre.

En regardant ce qui se passe dans le monde, nous voyons que la démocratie est actuellement en difficulté. Je pense que c'est quelque chose qui nous préoccupe tous dans cette enceinte. De plus en plus de personnes se sentent privées de leurs droits et se sentent déconnectées de nos institutions politiques. La façon de soutenir notre démocratie contre ces vents contraires, c'est d'inclure plus de gens dans la vie politique et de rendre notre démocratie plus inclusive, et non l'inverse.

Récemment, j'ai eu la chance de discuter avec une jeune leader dynamique dans un petit village sur la côte centrale de la Colombie-Britannique. Elle m'a parlé un peu de la mobilisation des jeunes. Elle est jeune, comme je l'ai dit, et je sais que la mobilisation des jeunes est une chose qui intéresse beaucoup de députés dans cette enceinte. Si je ne me trompe, beaucoup de députés ont des conseils consultatifs jeunesse. Le premier ministre lui-même en a un.

Cette jeune personne était membre d'un organe consultatif jeunesse d'un autre gouvernement. Elle m'a dit que parfois, on a l'impression que la mobilisation des jeunes est quelque chose de symbolique pour les politiciens et qu'il s'agit davantage de créer une certaine perception de l'élu que de donner au jeune un sentiment de responsabilité et la capacité de changer l'avenir.

J'ai pensé à cette conversation en consultant un rapport de l'année dernière intitulé « Le premier Rapport sur l'état de la jeunesse du Canada ». Le gouvernement fédéral a invité 100 jeunes de partout au pays à participer à 90 séances de consultation, et 13 de ces jeunes ont formé un groupe consultatif spécial sur le leadership qui s'est penché sur l'ensemble des données recueillies pour ensuite faire une série de recommandations sur les mesures que le gouvernement devrait prendre pour répondre aux préoccupations des jeunes.

Affaires émanant des députés

À la page 50 de ce rapport, au point c) de la recommandation n° 5, on indique qu'il faut abaisser de toute urgence l'âge minimal de voter au Canada pour qu'il passe de 18 à 16 ans. Je pense que le moins que nous puissions faire pour ces jeunes qui ont pris part à ce processus en toute bonne foi, c'est de voter en faveur de ce projet de loi à l'étape de la deuxième lecture, de le renvoyer au comité afin d'entendre des témoins experts et de montrer à ces jeunes que nous sommes à l'écoute et que leur avis et leur participation comptent.

• (1430)

En conclusion, je tiens à remercier tous les gens qui ont participé au mouvement #Vote16, les personnes qui ont donné leur appui et mes collègues de tous les partis qui ont au moins eu la curiosité d'écouter la proposition. Je remercie les équipes des organisations #Vote16 Canada, Les enfants d'abord Canada et UNICEF Canada de leurs efforts pour promouvoir ce projet de loi. Je remercie les membres de mon équipe, en particulier James Hammond et Ben Tassell, de leur aide et la sénatrice Marilou McPhedran de son lea-

dership. De nombreuses autres personnes méritent aussi mes remerciements.

Je prie mes collègues de tous les partis de voter pour le projet de loi. Il rendrait le Canada plus fort.

Le vice-président: Le vote porte sur la motion. Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

M. Taylor Bachrach: Monsieur le Président, comme vous vous en doutez peut-être, j'aimerais demander un vote par appel nominal.

Le vice-président: Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 28 septembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

Comme il est 14 h 31, la Chambre s'ajourne à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 31.)

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 23 septembre 2022

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi n° 2 sur l'allègement du coût de la vie

Projet de loi C-31. Deuxième lecture	7601
Mme Gray	7601
M. Lamoureux	7602
M. Trudel	7603
M. Johns	7603
M. Calkins	7603
M. Gerretsen	7605
Mme Normandin	7605
M. Johns	7605
M. Turnbull	7606
M. Doherty	7607
M. Ste-Marie	7608
M. Turnbull	7608
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	7608
Mme Mathysen	7608
M. Lamoureux	7610

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Les foires automnales de Kitchener—Conestoga

M. Louis	7610
----------------	------

Zhina Mahsa Amini

M. Kmiec	7611
----------------	------

La Semaine de l'égalité des sexes

Mme Sudds	7611
-----------------	------

Le récipiendaire d'un prix Grammy

M. Bachrach	7611
-------------------	------

Le 50^e anniversaire du PEC

Mme Martinez Ferrada	7611
----------------------------	------

Corey Mood

M. Perkins	7611
------------------	------

La pizza de Windsor

M. Kusmierczyk	7612
----------------------	------

Le centre-ville d'Ottawa

M. Naqvi	7612
----------------	------

Rosh Hashanah

Mme Lantsman	7612
--------------------	------

Rosh Hashanah

Mme Saks	7612
----------------	------

Les émissions causées par les engrais

M. Patzer	7612
-----------------	------

L'emploi

Mme Gray	7613
----------------	------

Le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes

M. Serré	7613
----------------	------

Le logement pour les aînés

Mme Barron	7613
------------------	------

Dominique Michel

M. Champoux	7614
-------------------	------

Le logement

M. Lloyd	7614
----------------	------

L'Iran

M. Ehsassi	7614
------------------	------

QUESTIONS ORALES

La fiscalité

M. Poilievre	7614
--------------------	------

Mme Bendayan	7614
--------------------	------

M. Poilievre	7614
--------------------	------

M. Beech	7615
----------------	------

M. Poilievre	7615
--------------------	------

M. Beech	7615
----------------	------

M. Deltell	7615
------------------	------

Mme Bendayan	7615
--------------------	------

Mme Vien	7615
----------------	------

Mme Bendayan	7615
--------------------	------

L'environnement

Mme Normandin	7615
---------------------	------

M. Guilbeault	7615
---------------------	------

Mme Normandin	7616
---------------------	------

M. Guilbeault	7616
---------------------	------

L'assurance-emploi

M. Masse	7616
----------------	------

M. Beech	7616
----------------	------

Le travail

M. Green	7616
----------------	------

M. Beech	7616
----------------	------

La fiscalité

M. Berthold	7616
-------------------	------

Mme Bendayan	7617
--------------------	------

M. Berthold	7617
-------------------	------

Mme Bendayan	7617
--------------------	------

M. Kelly	7617
----------------	------

Mme Martinez Ferrada	7617
----------------------------	------

M. Kelly	7617
----------------	------

M. Guilbeault	7617
---------------------	------

Mme Kramp-Neuman	7617
------------------------	------

M. Beech	7617
----------------	------

Mme Kramp-Neuman	7618
------------------------	------

M. Beech	7618
----------------	------

L'assurance-emploi

Mme Gill	7618
----------------	------

M. Kusmierczyk	7618
----------------------	------

Mme Gill	7618
----------------	------

M. Kusmierczyk	7618
----------------------	------

La fiscalité	
M. Doherty	7618
M. Beech	7618
M. Van Popta	7618
M. Beech	7619
Les aînés	
M. Soroka	7619
Mme Khera	7619
La fiscalité	
M. Kitchen	7619
M. Guilbeault	7619
Les anciens combattants	
Mme Mathysen	7619
M. Lamoureux	7619
Service Canada	
Mme Idlout	7619
Mme Saks	7619
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Dong	7620
Mme Lalonde	7620
La santé	
M. Poilievre	7620
M. Duclos	7620
La fiscalité	
M. Baldinelli	7620
M. Beech	7620
M. Kmiec	7620
M. Beech	7620
M. Barrett	7620
M. Beech	7621
Les services publics et l'approvisionnement	
Mme Vignola	7621
M. Housefather	7621
Mme Vignola	7621
M. Housefather	7621
La fiscalité	
M. Calkins	7621
M. Guilbeault	7621
M. Kurek	7621
M. Guilbeault	7622
M. Godin	7622
Mme Bendantan	7622
Le changement climatique	
Mme Lapointe	7622
M. Guilbeault	7622
La fiscalité	
M. Vidal	7622
M. Beech	7622
M. Mazier	7622
M. Guilbeault	7622
M. Lawrence	7623
M. Beech	7623
Les affaires étrangères	
M. Turnbull	7623
M. Oliphant	7623

La santé	
M. Johns	7623
Mme Brière	7623
L'éducation postsecondaire	
M. Vuong	7623
M. Kusmierczyk	7623

AFFAIRES COURANTES

La Loi de l'impôt sur le revenu	
M. Blaikie	7624
Projet de loi C-298. Présentation et première lecture	7624
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	7624
Le Code criminel	
M. Lametti	7624
Projet de loi S-4. Première lecture	7624
Adoption de la motion; première lecture du projet de loi	7624
Pétitions	
Les marchés agricoles	
M. Johns	7624
Les changements climatiques	
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	7624
Les organismes de bienfaisance	
M. Kurek	7625
Questions au Feuilleton	
M. Lamoureux	7625

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi n° 1 sur l'allègement du coût de la vie	
Projet de loi C-30. Deuxième lecture	7625
M. Kurek	7625
M. McKay	7626
Mme Normandin	7627
Mme Mathysen	7627
M. Perkins	7627
Mme Romanado	7629
Mme Bérubé	7629
M. MacGregor	7629
M. McKay	7629
M. Albas	7630
M. Johns	7631
Mme Normandin	7631
Mme Dabrusin	7631
M. Lloyd	7633
M. Ste-Marie	7633
M. Johns	7633
Mme Kusie	7634
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	7635

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi sur le droit de vote à l'âge de 16 ans	
Projet de loi C-210. Deuxième lecture	7635
Mme Dabrusin	7635

M. Deltell.....	7637
Mme Gill.....	7638
Mme Barron.....	7639
M. Tolmie.....	7641

M. Davies.....	7642
M. Bachrach.....	7643
Report du vote sur la motion.....	7644

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>